

à PROPOS

PAS DE PARTI CONSERVATEUR AU QUEBEC

— page 3

Contre-attaque de Samson

— page 5

L'Hydro répond à MacDonald

Allumez vos arbres de Noël!

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a déclaré, mardi, que les Québécois n'avaient aucune raison de restreindre leur consommation d'électricité, malgré la crise mondiale de l'énergie.

L'Hydro-Québec prévoit pouvoir répondre facilement à l'augmentation normale de la consommation, au cours des deux prochaines années, et pourrait même absorber un certain taux de trans-

fert du chauffage au fuel vers le chauffage à l'électricité.

En 1972, on a signalé 4.000 passages au chauffage électrique et le double en 1973. On prévoit que ce nombre passera à 20.000 l'an prochain, soit une augmentation de 500 pour cent en deux ans.

Les Québécois peuvent donc, a ajouté le porte-parole, illuminer leurs arbres de Noël en toute confiance.



Conséquences de la pénurie

Les Américains commencent à ressentir vivement la crise du pétrole. Ainsi, le propriétaire de cette limousine a décidé de s'en défaire, vis-à-vis le coût exorbitant qu'il lui en coûte pour la faire rouler. Bien sûr, plusieurs stations manquent en plus d'essence. Ainsi, des automobilistes doivent marcher pour se procurer le précieux liquide, s'ils en manquent.

(Téléphoto PA)

— pages 8 et 9

Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux

Jeep



Laurier Auto Inc.
2025 OUEST BOUL CHAREST • QUÉBEC 12 • 681-4631

AMC

American Motors Corp.

GREMLIN — HORNET — JAVELIN — MATADOR — AMBASSADOR

MÉTÉO

Québec : neige et pluie

Maximum : 35°

Demain : neige

Régions de Pontiac - Témiscamingue, Laurentides : pluie cessant tard dans la journée, maximum, près de 40; jeudi, ciel variable et plus frais.

Régions de Abitibi : pluie mêlée de neige, maximum, 35; jeudi neige et plus frais.

Régions de l'Outaouais, l'Est : bruine, maximum, près de 40; jeudi, ciel variable et plus frais.

Régions de Rimouski, St-Jean, Mauricie : nuageux et pluie, maximum, entre 35 et 40; jeudi, nuageux, neige légère, maximum, entre 30 et 35; jeudi, neige et plus frais.

Régions de Sept-Îles, Baie Comeau, Gaspé : nuageux, neige légère et bruine verglaçante, maximum, 35; jeudi, neige et plus frais.

TEMPÉRATURE

Voici les températures prévues pour demain jeudi dans les villes du Canada.

	Min.	Max.
Vancouver	38	45
Victoria	38	45
Whitehorse	0	10
Régina	5	25
Winnipeg	10	20
Toronto	28	40
Halifax	31	45
Frédéricton	28	43
Charlottetown	31	44
St-Jean, N.-B.	35	42
Montréal	30	38
Ottawa	28	35
Québec	25	32

SOLEIL

Mercredi, 28 novembre
Lever: 7h.16
Coucher: 16h.19

Jeudi, le 29 novembre
Lever: 7h.17
Coucher: 16h.19

MARÉES

Mercredi, 28 novembre
BASSES:
3h.45 et 15h.30
HAUTES:
8h.45 et 20h.35

Jeudi, le 29 novembre
BASSES:
4h.15 et 16h.05
HAUTES:
9h.05 et 21h.10

SOMMAIRE

Bandes dessinées	14
Décès	23
Echecs	14
Editorial	10
Famille	12
Finance	18-19-20
Horoscope	22
La nouvelle québécoise	2-3-15
Mot caché	23
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	6
Nouvelles nationales	3-4-5-8
On dit...	11
Patron	12
Petites annonces	21-22
Sports	24 à 31

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement
No 0748

L'affaire Kelly

La preuve de la poursuite s'achève

La preuve de la Couronne dans le cas de Laurent Courbin, accusé du meurtre de John-Albert Kelly, tire à sa fin, si l'on se base sur la preuve faite lors de l'enquête préliminaire des trois suspects arrêtés en rapport avec l'assassinat du couturier québécois, trouvé étranglé dans son logis du 270 de la rue de Bernières, le matin du 17 septembre 1971.

En effet, Courbin fait cavalier seul dans le box des accusés, depuis que Me André Cartier a obtenu un procès séparé pour son client Marcel Pélouin, dès le début de la séance de lundi matin.

John Ray Collins, pour sa part, subira son procès devant un jury de langue anglaise le 7 janvier, tandis que celui de Pélouin a été fixé au 4 février.

13 témoins hier.

Au cours de la seule journée d'hier, Me John D'Arcy Asselin et son collègue de la Couronne, Me Claude Champoux, ont interrogé 13 témoins.

Dès le début de l'audience, l'avocat de la défense, Me Richard Grenier, a versé une admission au dossier de son client Laurent Courbin, à l'effet que le sergent-detective Claude Roy, de la Sûreté municipale de Québec readrait un témoignage identique à celui de l'officier Ronald Truchon qui, avec lui, a recueilli la déclaration de Courbin.

Me Grenier a également admis que cette déclaration avait été signée par son client en présence de l'inspecteur Gérard Maheux, le commissaire à l'assermement, le 4 août 1972, à la Centrale de police du Parc Victoria.

Expertise en écriture

M. Gaston Blais, expert en dactyloscopie de la Sûreté de Québec, est venu démontrer aux membres du jury que les écritures et les signatures apparaissant sur les cartes d'inscription à l'Auberge de la Pointe de Lévy, en septembre de 1971, correspondaient à l'écriture et aux signatures des trois suspects Collins, Pélouin et Courbin, recueillies à la Centrale de police, après l'arrestation des inculpés.

Fausse identité

Quatre étudiants de la région de Lévis qui travaillaient à temps partiel ou à temps plein pour l'Auberge de la Pointe de Lévy, à la fin d'août ou au début de septembre 1971, ont positivement identifié John Ray Collins, Marcel Pélouin et Laurent Courbin, comme étant ceux qui s'étaient enregistrés sous les noms de Ray Carter, Laurent Jansen et Norman Lichuck.

Collins et Courbin seraient arrivés à l'auberge le 7 septembre 1971, alors que Pélouin n'aurait fait son apparition dans le décor que le 11 septembre.

Quoiqu'il en soit, le groupe a quitté les lieux le 16 septembre 1971, en direction de la Gaspésie et des provinces maritimes, notam-

ment Halifax, tel qu'en fait foi l'une des fiches indiquant la destination.

La Oldsmobile de Pélouin ?

Le garagiste Claude Labrecque, de Beaumont, comté de Bellechasse, et l'agent Charles-Edouard Poulin, de la SQ du poste de Montmagny, ont tous deux identifié sur photos une voiture Oldsmobile 1962 de couleur rouge marron, qui avait été abandonnée dans un champ situé en bordure de la route 25-A, à une couple de milles du garage Labrecque, le 18 septembre 1971.

Le véhicule n'avait plus de plaques minéralogiques et les portières n'étaient pas verrouillées.

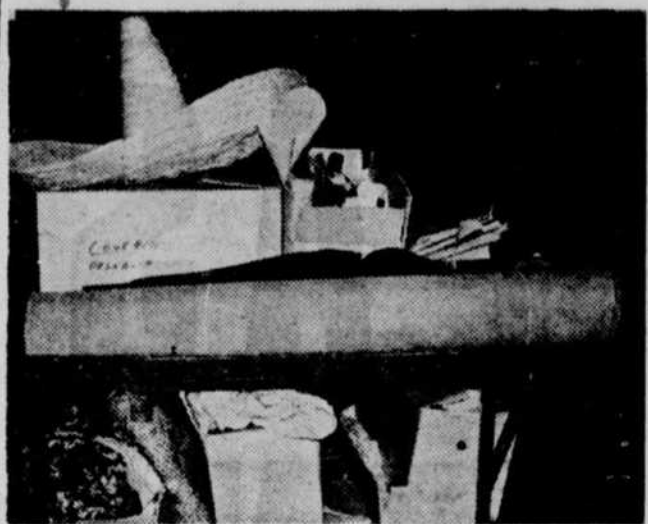
L'automobile est demeurée sous la neige tout l'hiver et ce n'est qu'au début de mai suivant (1972) qu'elle a fait l'objet d'expertises et qu'on y a découvert des pièces à conviction qui ont été produites par les enquêteurs.

Cette voiture Oldsmobile aurait été la propriété de Marcel Pélouin. L'une des jeunes filles employées à l'auberge de Pointe Lévy l'a identifiée à l'aide de photographies, et y serait même montée à une couple de reprises dans les premiers jours de septembre 1971.

Un ami nous doit \$600.

L'une des employées de l'auberge a raconté hier qu'il avait été question entre Collins, Courbin et Pélouin qu'un de leurs amis à Qué-

bec leur devait ou devait à l'un d'eux une somme de \$600. Ils expliquaient ainsi leurs déplacements entre l'auberge et Québec.



Quelques-unes des 76 pièces à conviction qui ont jusqu'ici été produites dans l'affaire Kelly.

(Photo : Lionel Gallichan)

Enquête sur la police de Lauzon

par Claude PARENT

Le conseil de ville de Lauzon a demandé une enquête publique sur son corps de police, à la suite de nombreuses plaintes de la part des citoyens.

Cette enquête, présidée par le juge Gerald Boivert, de la Commission de police du Québec doit s'ouvrir le mardi 4 décembre prochain, à l'hôtel de ville de Lauzon.

Bien qu'il soit impossible d'en connaître le teneur, un agent serait l'objet d'une vingtaine de ces plaintes et il y a d'autres policiers concernés par cette enquête.

Le texte de la résolution, adopté par le conseil municipal, en mars dernier, comprend un volumineux document, où chacune des plaintes est assermentée par son auteur.

Par ailleurs, des avis publics seront publiés dans les journaux de vendredi ou samedi.

Nouveau cas Cardinal ?

L'élection de Vermette contestée à Montmorency

L'élection du maire Roland Vermette, de Ville Montmorency, est contestée par le candidat défait M. Léopold Corriveau.

Le recomptage judiciaire avait confirmé l'élection de M. Vermette par 30 voix de majorité sur M. Corriveau.

L'avocat de ce dernier, Me Roger Bernatchez, a déposé une requête en contestation devant le juge Gaston Labrèche, de la Cour provinciale.

La procédure est basée sur l'article 338 de la Loi des cités et villes qui interdit à

quiconque de briguer les suffrages à un poste de maire avant l'expiration d'un délai de cinq ans suivant une condamnation pour une infraction criminelle.

Culpabilité

Or, la requête présentée hier en Cour provinciale mentionne, entre autres allégués, que M. Vermette avait, en mars 1972, admis sa culpabilité à une accusation de voies de fait simple, ce qui le rend inhabile à exercer les fonctions de maire.

D'autre part, l'avocat de

M. Vermette, Me Nicol Henry, a rédigé un mémoire en droit à l'intention du tribunal, contestant à son tour les allégués de la requête en contestation.

Le juge Labrèche a pris l'affaire en délibéré.

Présumés meurtriers arrêtés

Trois personnes ont été arrêtées lundi par les limiers de la SQ, en rapport avec la mort violente de M. Conrad Carré, 24 ans, de Gatineau, dont le corps avait été découvert le 13 novembre enterré dans un champ près de Touraine, comté de Gatineau.

Deux hommes et une femme seront donc retenus à titre de témoins importants dans cette affaire. Il s'agit de Conrad St-Jean, 24 ans, de Cantley; Claude Le Sage, 27 ans, de Hull; et Louise Gagnon également de Hull. Ces derniers ont

été arrêtés hier à Montréal tandis que Conrad St-Jean avait été mis sous arrêts à Hull samedi dernier.

On croit savoir, à la suite de l'enquête menée par la SQ, que M. Carré a été la victime d'un règlement de compte de la part de la petite pègre de Hull.

Les 42 syndiqués

Jugement aujourd'hui

C'est aujourd'hui, selon le rôle de la Cour des sessions de la paix de Québec, que le juge Paul-Emile Fortin, doit rendre son jugement dans le cas de 42 syndiqués accusés d'intimidation.

Les infractions reprochées aux accusés remontent au printemps de 1972, à l'époque de la grève du Front commun intersyndical.

Les incidents qui ont donné naissance à la procédure s'étaient déroulés à l'hôpital Saint-Ambroise de Loretteville, alors que des grévistes auraient gêné, intimidé ou autrement empêché des infirmières ou autres employés de l'institution de rentrer au travail.

Incendie criminel envisagé

L'hypothèse d'un incendie criminel au 1689 rue La Capricieuse à Québec est une cause qui retient, pour le moment du moins, l'attention du commissariat des incendies.

C'est ce que le responsable de l'enquête, M. Jean Lépine nous faisant savoir lundi après-midi.

Des analyses en collaboration seront en mesure de clarifier quelque peu la situation qui prévaut au sujet de cet incendie.

Rappelons qu'une vingtaine de sapeurs-pompiers ont été appelés à circonscrire un feu dimanche vers 19 heures dans un sous-sol d'une maison abritant une épi-

cerie et un logement de 3 appartements situés au 1689 rue La Capricieuse à Québec.

Présentement, le commissaire Lépine retient deux ou trois possibilités quant à la cause de l'incendie, notamment une défectuosité dans le système électrique ou encore l'oeuvre d'un incendiaire.

Les conservateurs ne viendraient pas sur la scène provinciale

par François LINTEAU

Le leader du Parti progressiste-conservateur du Québec, M. Claude Wagner, a soutenu hier soir que la formation politique qu'il représente n'avait nullement l'intention de s'implanter sur la scène politique provinciale.

Parlant devant les membres du Club Bleu réunis à Québec dans le cadre de leur dîner mensuel, M. Wagner a précisé que le Parti conservateur avait déjà "assez de pain sur la planche au niveau fédéral", pour ne pas s'embarquer dans le bateau provincial.

Il a ajouté que le parti travaillait surtout en fonction des prochaines élections fédérales, lesquelles, selon le leader du Québec, ne sauraient tarder.



M. Wagner met donc fin temporairement aux rumeurs qui circulaient depuis quelques semaines, à l'effet que les conservateurs pourraient fort bien former une aile provinciale pour remplacer l'Union nationale, qui a mordu la poussière lors des récentes élections provinciales.

Interrogés à ce sujet, plusieurs membres du PC ont révélé qu'il fallait d'abord travailler à ce que le parti soit fort au Québec lors des prochaines élections fédérales.

Selon eux, il est impensable de vouloir former une aile provinciale avant que le parti n'ait pris le pouvoir au fédéral.

Dupuis joue au dictateur

L'exécutif régional de Québec du Parti créditiste vient de désavouer ce qu'il appelle l'attitude dictatoriale et le mépris manifesté en fin de semaine dernière à Brossard par MM. Yvon Dupuis et Phil Cossette. Par cette déclaration publique, les membres de l'exécutif régional appuient donc MM. Samson et Roy qui d'ailleurs ont été les seuls représentants du parti créditiste élus le 29 octobre dernier alors que les deux autres mordaient la poussière dans leur comté respectif.

L'exécutif régional considère comme un affront fait à tous les vrais créditistes l'expulsion de M. Samson et la promesse à peine voilée qu'un sort similaire attend les créditistes qui doivent participer au congrès des 8 et 9 décembre prochains au Cégep Limoilou.

Selon M. Simon Brouard président-adjoint de l'exécutif régional, environ 750 à 800 membres doivent participer aux assises, qui de l'avis de M. Brouard, seront moins houleuses que les dernières à Bros-

sard. De plus, M. Brouard a précisé qu'il ne sait pas si M. Dupuis y participera. L'éternelle querelle entre les clans Samson-Roy et Dupuis-Cossette se poursuivra donc encore pour quelques jours, du moins jusqu'au 8 décembre, alors que les acteurs pourront peut-être faire la paix, même si elle est peu probable. Toutefois, il faut se rappeler la décision de M. Armand Bois durant la campagne électorale qui est revenu en excellents termes avec le parti après avoir subi les

foudres du chef M. Dupuis. A la longue, la paix reviendra peut-être au sein de cette formation politique qui compte quand même des milliers de militants. On peut déjà dire que le congrès des 8 et 9 décembre sera un tournant dans les annales du PC et les organisateurs réclament la participation des membres de toutes les régions du Québec afin que les créditistes prennent leurs affaires en mains...

TEXTES :
François
Linteau



Wagner et la marine marchande

Le député de Ste-Hyacinthe aux Communes, M. Claude Wagner, s'est engagé hier soir à "mettre à jour le dossier de la marine marchande et dès l'ouverture de la session en '74, à harceler le gouvernement pour qu'on l'obtienne, cette marine marchande".

M. Wagner, qui parlait devant les membres du Club Bleu, récemment formé à Québec, a ajouté que la création de la marine marchande constituait la seule solution pour "recréer des conditions de stabilité d'emploi et de sécurité d'emploi pour les ouvriers de Lauzon-Lévis et de Sorel, Tracy".

On sait que les dirigeants de la Davie Shipbuilding ont annoncé il y a quelque temps qu'ils seraient dans l'obligation de mettre à pied un grand nombre d'ouvriers dès le début de la prochaine année.

Cependant, les dirigeants de la Davie avaient indiqué qu'il ne s'agissait pas seulement d'un manque de contrats, mais aussi que le chantier avait de la difficulté à s'approvisionner en acier.

Quoi qu'il en soit, le leader PC du Québec estime que le gouvernement libéral doit arrêter de tergiverser avec cette question et procéder immédiatement à la création de cette marine marchande.

Soins médicaux jour et nuit

par Nicole BEAULIEU

Les citoyens de la basse-ville de Québec demandent au Centre local de services

communautaires d'assurer l'accessibilité aux soins médicaux à longueur de jour et de nuit, toute la semaine durant.

Telle est l'une des principales propositions formulées par les participants à la deuxième assemblée générale du CLSC qui réunissait près de 300 personnes au centre communautaire St-Sauveur, hier soir.

En plus de réclamer la continuité des services pharmaceutiques et la mise sur pieds d'un service d'ambulance gratuit, ils ont recommandé avec insistance l'ouverture d'une clinique dentaire de fin de semaine, dont l'accès serait réservé aux objectifs d'information et de

cas urgents. Organisée dans un double participation populaire, cette réunion a été l'objet d'une mini-contestation qui se proposait manifestement d'inciter les gens présents à se poser des questions sur le fonctionnement du CLSC.

Sur les pancartes promouvues par les manifestants dont certains membres du conseil d'administration du centre, on pouvait lire l'inquiétude ressentie par les organismes populaires devant ce nouveau-venu dont les traits se dessinent lentement le CLSC.

Trouvée morte

Les policiers de Québec ont découvert hier vers cinq heures 30 de l'après-midi, le cadavre d'une femme de 43 ans, dans sa chambre au 219 St-Paul, dans la basse-ville de Québec.

On ne sait pas encore la cause exacte de la mort, qui remonterait selon les expertises, à un ou deux jours. Une blessure à la bouche pourrait laisser croire à une mort violente mais on n'exclut pas la possibilité que la victime se serait infligé cette blessure en tombant.

Les choses en sont là pour l'instant et les détectives, qui ont interrogé plusieurs témoins hier dans la soirée, poursuivent leur enquête.

SPECIALISTE
du
MEUBLE CHIC

Village Huron
842-4824 — 842-1994

Claude Sioui
MEUBLES ENR.

OUVERT
CE SOIR

OUVERT
TOUS LES SOIRS



Tôt hier matin, l'APPCPQ est née ! Une vingtaine de représentants des média d'information de la région de Québec se sont en effet réunis pour former l'Association professionnelle des photographes et cinécameramen de presse de Québec. Gaétan Clark, photographe, a été élu président; la vice-présidence a été confiée à Emmanuel Roy, cinéaste, tandis que Marcel Laforce représentera A Propos. (Dans l'ordre habituel sur la photo).

(Photo: Mario Roy)

Selon Albanie Morin

La police devrait espionner qui elle veut

OTTAWA (PC) — La police devrait avoir le droit d'espionner qui elle veut et sans demander la permission à personne, a déclaré, mardi, Mme Albanie Morin, député libéral de Louis-Hébert, lors de la reprise des débats sur le projet de loi sur la Protection de la vie privée, connu aussi comme le bill sur les tables d'écoute.

Mme Morin prenait la parole dans le cadre de la discussion sur un amendement de M. John Diefenbaker qui cherche à supprimer la clause "d'urgence" selon laquelle la police pourrait espionner électroniquement des citoyens, sans aucune permission préalable et, ce, pendant 36 heures. Le projet de loi prévoit que, normalement, la

police devra obtenir l'autorisation d'un juge pour procéder à l'espionnage électronique, sauf la clause d'urgence.

"La police devrait pouvoir espionner électroniquement en tout temps et sans aucune permission lorsque le bien et la sécurité publique le demandent", a déclaré Mme Morin.

"Le projet de loi ne va malheureusement pas aussi loin", a-t-elle ajouté plus tard.

Le député libéral de Louis-Hébert et le leader créditiste, M. Réal Caouette, sont d'ailleurs tombés d'accord pour dire que seuls "les parains, les extrémistes, les criminels et les autres qui ont quelque chose à cacher" s'opposeraient à l'utilisation de l'espionnage électronique.

De plus, selon Mme Morin qui, avec M. Caouette, n'a pas hésité à taper sur la tête des chefs syndicaux, les amendements au projet de loi introduits par l'opposition sont "plus bénéfiques aux criminels qu'à la société".

"Aussi, les deux partis d'opposition ne devraient pas être surpris de ne pas trouver d'appui au Québec. Ils ne défendent pas la Loi et l'Ordre".

Car, pour le député de Louis-Hébert, la province de Québec est assoiffée de loi et d'ordre, elle a fait de M. Claude Wagner un "demi-dieu" lorsqu'il défendait la loi et l'ordre, et, le 29 octobre dernier, contre les chefs syndicaux qui lui demandaient de "casser" le régime de M. Bourassa, la population a choisi la loi et l'ordre, en donnant aux Libéraux 102 des 110 sièges de l'Assemblée nationale, a-t-elle dit.

La pègre montréalaise dominée par un syndicat du crime dirigé par Cotroni

MONTREAL (PC) — Deux enquêteurs spéciaux de la Sûreté du Québec ont affirmé, mardi, que la pègre montréalaise était dominée par un syndicat du crime dirigé par Vincent Cotroni. Sous les ordres de Cotroni se trouveraient quatre adjoints qui dirigeraient à leur tour des organisations distinctes. Ces lieutenants seraient Paolo Violi, Nicola Di Iorio, Frank Cotroni et Louis Greco. Frank Cotroni fait actuellement face à une demande d'extradition de la part du gouvernement américain, tandis que Greco est décédé accidentellement au mois de décembre 1972.

Ces révélations ont été faites par les caporaux Bernard Couture et Guy Farand, à la reprise des sessions de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

La commission, qui avait siégé du 1er février au 20 juin dernier, devait reprendre ses séances le 25 septembre, mais plusieurs ajournements ont fait reprendre les audiences mardi.

Les caporaux Couture et Farand travaillent à la préparation de leur dossier depuis le mois de juin 1972. Ils ont expliqué au tribunal que leur déposition était en grande partie basée sur l'analyse de renseignements obtenus dans le cadre de deux projets d'écoute électronique, les opérations "Vegas" et "Uko".

Les deux policiers ont promis que, dans les semaines à venir, toutes leurs affirmations allaient être positivement confirmées et promis que, dans les semaines à venir, toutes leurs affirmations allaient être positivement confirmées et

C'est sur cette promesse qu'ils ont été invités à déposer un organigramme partiel de la haute direction

du syndicat du crime à Montréal.

Selon l'un des procureurs de la commission, Me Guy Dupré, l'organisation Di Iorio était impliquée dans la corruption de politiciens, de fonctionnaires et de policiers.

Di Iorio aurait eu pour exécutants Angelo Lanzo, Frank Dasti, Roméo Bucci et Irving Goldstein. Dasti purge présentement une peine de 20 ans d'emprisonnement aux États-Unis pour trafic de stupéfiants.

O'BRONT

Le caporal Couture a également nommé le millionnaire William O'Bron qui, selon lui, jouirait d'un statut particulier, servant au syndicat comme banquier et pourvoyeur d'argent.

O'Bron ne rendrait des comptes qu'à Angelo Lanzo, Nicola Di Iorio et Vic Cotroni. Il aurait pour adjoint Solly "Dinkie" Levine.

Le caporal Couture croit que Lanzo est appelé à succéder à Di Iorio de même que Violo succèdera à Vic Cotroni.

L'écoute électronique a permis de constater que Vic

Cotroni ne prenait d'ordre de personne mais que, par contre, les grands projets du syndicat lui étaient soumis pour approbation.

Régulièrement, selon les policiers, Vic Cotroni s'entretient avec ses quatre lieutenants. Dans le cas de Di Iorio, en particulier, on a noté plus de 200 rencontres avec Cotroni entre 1971 et 1973.

Les policiers ont nommé Armand Courville et Claude Faber comme des confidents des frères Cotroni. Courville servirait de secrétaire particulier à Vic Cotroni.

L'organisation de Frank Cotroni serait particulièrement active dans le domaine des stupéfiants et du jeu illégal.

À la suite du témoignage des deux policiers, le président de l'enquête, le juge Rhéal Brunet, a déclaré que la commission allait entendre, mercredi, les bandes électroniques des projets "Vegas" et "Uko".

L'audition, cependant, se fera à huis clos. Quant aux audiences publiques, elles ne reprendront que le 5 décembre.

Voyage spécial organisé pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec

Visitez l'Amérique du Sud avec les fonctionnaires de la Province de Québec. Voyage spécial avec directeur expérimenté. Départ le 18 janvier. Durée 16 jours. Venez goûter au soleil de Rio, de Lima et de Buenos Aires. Durant le voyage, des visites facultatives à d'autres grandes villes seront organisées à des prix intéressants. Réservation ultime: le 15 décembre.

Prix: Pour informations: 626-2753
\$649. 843-1357
De 6h. P.M. à 10h. P.M.

à propos

livré à votre porte tôt chaque matin

Prix à la semaine

(payable au porteur)

Dimanche au samedi (7 jours): \$1.15
Lundi au samedi (6 jours): \$0.90
Lundi au vendredi (5 jours): \$0.75

Téléphonez:

529-0411

HEURES D'AFFAIRES

lundi au vendredi: 8 h. à 18 h.
samedi et dimanche: 9 h. à 12 h.

La crise énergétique frappera les Québécois

Interrogé hier soir sur les ondes de TELE-4, à l'émission Dialogue, le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Gilles Massé, a repris les récentes paroles du premier ministre Bourassa à l'effet qu'il n'y avait pas de problème au Québec en ce qui a trait au pétrole pour 1973. Et M. Massé a bien précisé pour 1973. Hélas l'année tire à sa fin et immédiatement après cette déclaration pour le moins rassurante, le ministre Massé a fait savoir que l'année 1974 pourrait être critique. En fait, si les Québécois suivent les conseils du gouvernement fédéral et peuvent réduire leur consommation de 10% cet hiver et éviter de circuler à une vitesse supérieure à 50 milles à l'heure, on pourrait passer un hiver heureux s'il n'est pas trop rigoureux évidemment. D'ailleurs, le gouvernement provincial a l'intention au cours des prochaines semaines de faire des recommandations aux Québécois afin de ne pas faire face à une pénurie d'huile à chauffage et d'essence pour les véhicules-moteurs.

PIPELINE

On sait que le gouvernement fédéral a annoncé la construction d'une pipeline entre Sarnia et Montréal afin d'alimenter la province en produits pétroliers même si le gouvernement provincial est contre ce projet. A ce

sujet, M. Massé a précisé que les approvisionnements venant de l'ouest sont plus sécuritaires, mais coûteront plus cher alors que le pétrole venant des pays arabes peut-être acheté à un coût inférieur, mais ne présente pas autant de sécurité. Evidemment, dans tout ceci, le Québec veut protéger son projet de port pour super-pétroliers et M. Massé ne l'a pas caché. Le ministre a aussi précisé que le gouvernement, grâce à SOQUIP et à la compagnie SHELL, n'avait pas encore trouvé de pétrole dans le golfe du St-Laurent, entre les îles de la Madeleine et Gaspé et ce, malgré un investissement de \$3,000,000. Quant à la déclaration du ministre fédéral Donald McDonald, qui interdit au Québec de négocier des ententes avec d'autres pays afin d'éviter une pénurie, M. Massé s'interroge à savoir dans quel contexte a été faite cette déclaration puisque selon lui, M. McDonald a lui-même suggéré au gouvernement québécois et à SOQUIP de négocier avec le Venezuela dernièrement. Une solution de rechange est toujours possible, selon M. Massé puisque le gouvernement veut prolonger jusqu'à Québec en passant par Drummondville et Trois-Rivières; son pipeline de gaz naturel. Les Québécois pourraient alors modifier leur système de chauffage en conséquence.



M. Raymond-A. Crépault

Le président de Radiomutuel est mort

M. Raymond-A. Crépault, c.r., homme d'affaires et radiodiffuseur bien connu du Québec, est décédé hier à l'âge de 51 ans, après une brève maladie.

Lieutenant de vaisseau dans la marine canadienne au cours du dernier conflit mondial, il a servi sur l'Atlantique-Nord et a participé au débarquement en Normandie.

Suite à son service militaire, il s'est joint au service juridique du ministère des Affaires extérieures. Il fut conseiller politique auprès de la légation permanente du Canada aux Nations unies, au commissaire canadien au Vietnam et aux délégations canadiennes de

diverses agences internationales telles que l'OTAN, le plan Colombo et autres.

Diplômé de l'Université McGill, M. Crépault a été admis au barreau de la province de Québec en 1949. Il quitta la fonction publique pour se joindre à l'étude légale de Stewart, Crépault et McKenna. Cette étude fut ensuite renommée sous le nom de Crépault, Fortin, Raymond et Trahan.

En 1959, il se porta acquéreur de la station radiophonique CJMS qui devint le siège social du réseau radiomutuel. En 1966, il ouvrit la première station privée en fréquence modulée, CJMS/FM qui devint subsequmment CKMF/FM.

Au cours des années qui suivirent au Québec M. Crépault lança une série de stations am radiophoniques au Québec: CJTR à Trois-Rivières; CJRS à Sherbrooke, CJRC à Ottawa-Hull; CJRP à Québec, les reliant entre elles pour former le réseau radiomutuel, le seul réseau radiophonique privé au Canada.

La Corporation Civitas, la compagnie qu'il fonda et dirigea jusqu'à sa mort détiert et contrôle les compagnies que M. Crépault a acquises dans le domaine de la radiodiffusion et de l'équipement de construction.

Ses intérêts ne se limitaient pas au seul monde des affaires. Il était président de la Place des Arts; membre du Conseil d'administration du Théâtre International de Montréal (La Poudrière); membre du Conseil d'administration et vice-président de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

"Dupuis et Cossette ont craché leur venin à la face des vieux créditistes"

— Camil Samson

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — La riposte de M. Camil Samson, suite à son expulsion du Parti créditiste, a été des plus foudroyantes, mardi à l'occasion d'une conférence de presse dont il a profité pour donner son appréciation personnelle de M. Yvon Dupuis. Le député de Rouyn affirme d'abord qu'il n'y a pas "de Dupuis, de Cossette ou de créatures des tontons macoutes" qui l'empêchera de siéger comme porte-parole créditiste à l'Assemblée nationale. Comme si son ardeur avait été fouettée par les événements des derniers jours, M. Samson exhorte M. Dupuis et ses principaux lieutenants à quitter d'eux-mêmes la barque créditiste. Il ne considère plus d'ailleurs M. Dupuis comme son chef, car il a maintenant la conviction que le protégé de Réal Caouette a reçu la mission de détruire le parti sur la scène provinciale. "Dupuis et Cossette ont craché leur venin à la face des vieux créditistes dimanche, à la réunion de Ville Brossard. Il était nécessaire pour eux de monter ce "frame-up" pour pouvoir ensuite se coller au parti riche de Gabriel Loubier".

ASSISES

Il n'est absolument pas question pour lui d'entamer quelque pourparler que ce soit avec l'Union nationale en vue d'un regroupement des deux partis.

Mais il souligne avec une certaine satisfaction que M. Dupuis "a échoué" dans deux comtés, dans Rouyn, où il a été réélu, et dans Beauce-Sud, où son collègue Fabien Roy a pu échapper à la tornade libérale du 29 octobre.

Il explique les récents bouleversements au sein du parti créditiste par le fait que M. Dupuis s'accroche au pouvoir afin de "détruire le reste". Sa mission serait-elle venue de M. Caouette, qui déplore l'existence d'un parti provincial depuis sa fondation. M. Samson refuse de répondre clairement et il demande au chef national de désavouer M. Dupuis.

Cependant, le député de Rouyn observe qu'il a vu venir "la tempête" de loin et c'est pourquoi il tient aux assises générales des 8 et 9 décembre, que le clan Dupuis considère illégales en vertu de la constitution du parti qui ne prévoit aucun congrès pendant les mois d'hiver.

Jeu à deux. Toutefois, M. Samson réplique: "Si Dupuis veut jouer à la constitution, qu'il se rappelle qu'il a été élu chef du parti lors d'un congrès qui s'est déroulé en février 1973. Son élection ne serait donc pas valide, en vertu de la même constitution".

Lui, qui a été défait lors de ce congrès au leadership, n'insiste pas davantage sur cet aspect, car le parti créditiste n'a plus de constitution, selon lui depuis sa réintégration au Ralliement créditiste en août 1972.

Le parti que M. Samson avait alors fondé et le Ralliement créditiste dirigé à l'époque par M. Armand

Bois avaient mis de côté leur constitution respective et les voix autoritaires du parti sont actuellement l'exécutif et l'assemblée générale, et ce jusqu'à l'adoption d'une nouvelle constitution.

C'est ce qui devrait être fait, du reste, aux assises de décembre, car il n'est pas prévu en principe de remettre si tôt en question le leadership de M. Dupuis. Néanmoins, M. Samson ne se fera pas prier pour parler du leadership, si un groupe de délégués en manifestent le désir, ce qui est fort probable.

ESPIONS

En outre, M. Samson a délégué des "espions" dimanche à la réunion de Ville Brossard et, pour ne sceler aucun soupçon, ils ont voté pour l'expulsion de leur "chef", avec la très grande majorité des quelque 250 membres présents du conseil provincial, selon les données de l'équipe Dupuis.

Là-dessus, M. Samson estime qu'il n'y avait pas plus de 120 membres, dont une trentaine de candidats défaits "amis de Dupuis" et que la plupart des exécutifs

de comtés n'auraient pas choisi leurs deux représentants.

"Pour avoir un droit de parole dans ce groupe, il faut lécher les bottines du grand seigneur, de sa sainteté l'incorruptible Yvon Dupuis", de noter M. Samson avec une pointe de méchanceté.

Il se croit fort de l'appui qui lui est manifesté depuis dimanche par les cinq comtés du Saguenay - Lac St-Jean, par la région de Québec, par sa propre région du nord-ouest et par le vice-président de la région de M. Dupuis, M. Claude Dionne. Il invite aussi tous les militants à réagir avec fermeté et à réserver aux Cossette, Dupuis et autres le sort qu'ils méritent. Incidemment, M. Cossette est revenu sur sa décision et demeure président du parti jusqu'à l'autre congrès de mai 1974.

AUCUNE MEDIATION

Quant au député de Beauce-Sud, M. Roy, il ne sait plus trop que faire. Il a assisté à la réunion de diman-

che pour se proposer comme médiateur entre les deux protagonistes.

Mais M. Dupuis et M. Samson ont déclaré, dans les mêmes termes, qu'ils ne veulent plus rien savoir l'un de l'autre.

M. Roy ne veut en rien contester l'autorité du chef et, en même temps, il tient à garder des relations étroites et cordiales avec son collègue Camil Samson. Coincé entre l'arbre et l'écorce, il opérerait finalement pour M. Samson.

Il l'a rencontré avant la conférence de presse mardi et il réserve ses commentaires pour plus tard. Il a déjà précisé quand même que l'expulsion de M. Samson est nulle, à cause du caractère illégal de la réunion de Ville Brossard, et que personne ne pourra chasser de l'Assemblée nationale les deux seuls créditistes élus au terme de la campagne d'octobre.

A Montréal, M. Yvon Dupuis a publié un communiqué disant qu'il ne se compromettrait pas dans une polémique publique avec M. Samson.

Il a qualifié de regrettable le désir exprimé par M. Samson de convoquer un congrès en décembre, et a ajouté que le conseil provincial du parti avait pour sa part pris une décision.

"Je suis toujours le chef élu du Parti créditiste et j'invite les créditistes à se préparer sérieusement pour le congrès qui aura lieu à Montréal en mai prochain".

M. Dupuis a réitéré ses menaces à l'effet que ceux qui tentent d'organiser un congrès en décembre risquent de sérieuses sanctions de la part du parti, y compris l'expulsion.

"Nous préférons perdre des membres négatifs plutôt que de maintenir dans nos rangs des indésirables", d'affirmer M. Dupuis.

Piastre à Bourassa

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition Jacques-Yvan Morin a annoncé que le Parti québécois publiera régulièrement un bulletin qui donnera la valeur réelle de la piastre à Bourassa.

Monsieur Morin a indiqué, dans son discours en réponse au message inaugural que la piastre à Lévesque n'avait servi qu'à apeurer la population, alors que la piastre à Bourassa avait connu une dévaluation de 18 pour cent depuis 1970. Le chef de l'opposition a ajouté que le dollar de 1970, qui ne vaut plus que 84 cents à la consommation générale et 77 cents à la consommation alimentaire, était le fruit du fédéralisme rentale du gouvernement Bourassa.

Morin exige un réexamen complet du projet de la baie James

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition officielle Jacques-Yvan Morin a passé en revue, dans un discours de deux heures à l'Assemblée nationale, l'action du gouvernement dans les principaux domaines de la population québécoise.

Monsieur Morin a déploré l'absence de politiques destinées à la population, dans les domaines politiques, socio-économiques et culturels et a déclaré que

la conclusion essentielle du scrutin du 29 octobre était le retour au bipartisme, signifiant que la solution de rechange au gouvernement libéral passait par le Parti québécois.

Le chef de l'opposition, qui répondait au message inaugural du lieutenant-gouverneur, a exigé du gouvernement un réexamen complet du projet de la baie James, à la lumière des

nouvelles études sur le coût de l'énergie nucléaire. Il a annoncé que l'opposition exigera l'abrogation de la loi 63 et a qualifié de culturelle du premier ministre Bourassa. M. Morin a demandé que soit étudié en priorité la réforme du mode de scrutin et a conclu que le Parti québécois remplirait la tâche de fournir aux Québécois un projet cohérent d'avenir collectif.



LA COUPE A ARRIERE OUVRANT OMEGA

OMEGA
c'est
l'économie

CHEVROLET
OLDSMOBILE

c'est l'intégrité

60 DORCHESTER SUD — 565 BOUL. HAMEL

La crise de l'énergie au centre des entretiens entre Pompidou et Brandt

PARIS (Reuter) — Le président Georges Pompidou et le chancelier ouest-allemand Willy Brandt se sont mis d'accord, mardi, pour proposer à leurs partenaires de la CEE de créer un "Conseil de l'énergie" destiné à forger l'unité de l'Europe de l'Ouest devant la crise mondiale de l'énergie.

M. Willy Brandt a suggéré la création de ce Conseil, au cours des quatre heures de conversation qu'il a eues lundi et mardi avec le président français, afin de préparer la voie à un renforcement de l'unité politique européenne. Les entretiens entre les deux dirigeants

ont pris fin mardi. Le chancelier ouest-allemand a déclaré à M. Pompidou que ce Conseil de l'énergie devrait créer un mécanisme permettant au Marché commun de faire rapidement face à l'avenir à des situations telles que l'embargo arabe sur le pétrole destiné aux Pays-Bas.

RESTRICTION

M. Brandt, qui envisage une coopération "extrêmement concrète" dans le domaine de l'énergie, souhaiterait que le conseil des ministres des Neuf, dès les 3 et 4 décembre prochains, aborde ce seul sujet de la crise de l'énergie, afin de mettre sur pied le système d'information et de consultation qui constituerait le Conseil de l'énergie.

Les deux dirigeants se sont toutefois mis d'accord pour estimer qu'il serait actuellement prématuré de vouloir demander à certains pays membres de la CEE d'en ravitailler d'autres en pétrole, et qu'une certaine discrétion s'imposait dans ce domaine, afin de ne pas aggraver la situation future du Marché commun.

L'affaire Watergate

Enregistrements embrouillés

WASHINGTON (AFP) — Un des fameux enregistrements de la Maison-Blanche sur le Watergate a été écouté pour la première fois en public, hier devant le tribunal du juge John Sirica.

teurs, John Ehrlichman et H. R. Haldeman, trois jours après le cambriolage du siège du Parti démocrate au Watergate par des espions à la solde du Parti républicain.

les cet enregistrement avait pu être en partie effacé "accidentellement" par Mlle Rose-Marie Woods, la secrétaire personnelle du président Nixon.

Mais les auditeurs n'ont pratiquement rien compris aux propos échangés pendant 20 minutes, le 20 juin 1972, entre le président Nixon et ses deux anciens collaborateurs.

Cette audition publique, qui marque une nouvelle "première" dans l'interminable crise du Watergate, avait pour but d'aider le tribunal du juge Sirica à déterminer les conditions dans lesquelles

Le seul moment très clair de la conversation entendue devant le tribunal a permis d'entendre le président Nixon déclarer: "Je voudrais bien un peu de ce consommé aujourd'hui".

L'affaire Watergate Première audition publique des bandes sonores

Des procureurs soupçonneux ont entrepris, de reconstituer les mardi, de reconstituer les circonstances bizarres dans lesquelles 18 minutes d'une conversation du président Nixon sur le Watergate ont été effacées d'une bande enregistrée avant qu'elle soit remise à la justice.

du juge Sirica, qu'elle avait effacé "accidentellement" une partie de la conversation du président avec M. H. R. Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison Blanche, le 20 juin 1972, trois jours après le cambriolage du siège du Parti démocrate par des espions à la solde du Parti républicain.

Ce passage vide de 18 minutes, dans une des sept bandes enregistrées remises lundi par la Maison Blanche au juge John Sirica comme pièces à conviction dans l'enquête sur les ramifications de l'affaire du Watergate, porte un nouveau coup à la crédibilité du président Nixon.

Plusieurs experts ayant émis l'opinion que tel accident paraissait très improbable, les procureurs ont fait revenir Mlle Woods devant le tribunal, mardi, pour qu'elle montre exactement comment elle s'y était prise. Mais la manœuvre qu'elle exécuta sur le magnétophone eut pour effet d'arrêter la bande alors que l'effacement ne peut s'expliquer que si la bande avait continué à se dérouler.

Mlle Rose Mary Woods, secrétaire personnelle de M. Nixon, avait expliqué lundi, devant le tribunal

FAILLITE — FAILLITE

VENTE — FAILLITE — VENTE

CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

Sacoches, souliers, bottes, couvre-chaussures, bottes d'auto-neige, casque protecteur, mitaines, habits d'auto-neige. Marques connues tels que chaussures Maurice Gilbert, Eve White Cross, Vitalité, Savage, ski-doo de Bombardier et autres.

Ancien local

BOUTIQUE EVE

312, St-Joseph est (face théâtre Pigalle)

CHARGEX

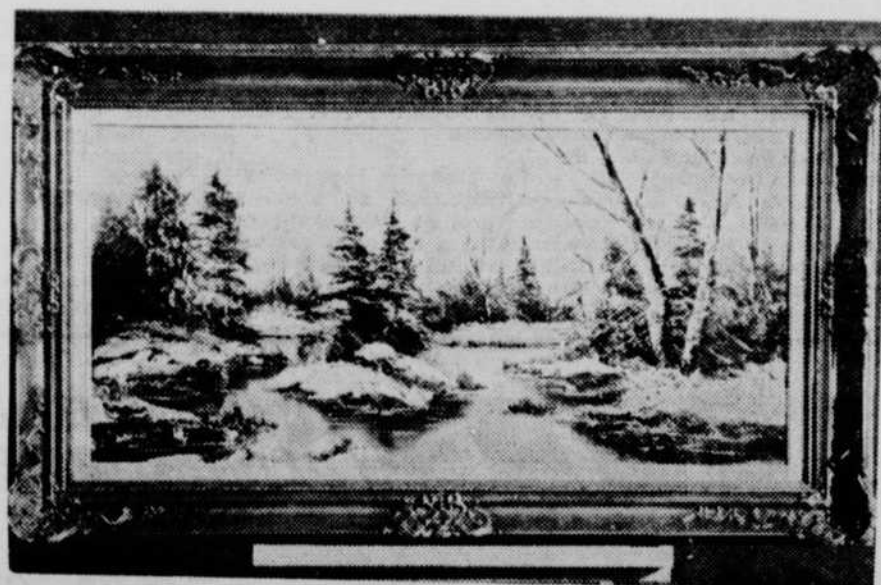
VENDU A DES PRIX DE FAILLITE

FAILLITE — FAILLITE

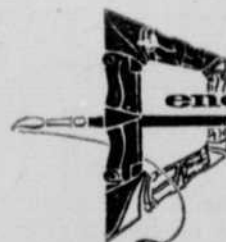


Le roi Faïçal de l'Arabie saoudite accompagné de son premier ministre, Ibn Fahd, a participé, lundi, à la conférence au sommet des pays arabes à Alger. (PA, Téléphoto)

Grand choix de tableaux d'artistes DE CHEZ NOUS



Cadres de tous genres
Mise de côté — Termes faciles



encadrements ste-anne inc.
ROGER POIRIER, PRÉSIDENT
560, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 8, QUÉ.
Téls: 681-0053 — 681-6905

QUÉBEC
681-0053

**ENCADREMENTS
STE-ANNE**

STE-FOY
658-3320

560 BOUL. HAMEL
Près du Centre Fleur de Lys

Succ. Ste-Foy
PLACE ST-LOUIS DE FRANCE
Route de l'Eglise et Chemin St-Louis



pour une brillance en **PORTREL***

A. Un imprimé de cercles pour cette blouse à col chemisier en mélange de polyester Fortrel et fil métallique. Manches longues à poignet retourné. Fond noir. P. M. G. **24.00**

B. Gilet à manches longues en polyester Fortrel, fil métallique et nylon. Encolure ronde dégagée. Lavable. Argent, or. P. M. G. **17.00**

C. Col roulé pour ce gilet à manches longues en mélange de polyester Fortrel, fil métallique et nylon. Argent, or. P. M. G. **17.00**

D. Jupe d'hôtesse de ligne souple en doux polyester Fortrel. Taille élastique. Noir, blanc coquille. 10 à 18 ans. **24.00**

Syndicat. Blouses et jupes. Centre-Ville, 3^e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys. — Commandes postales et téléphoniques acceptées. **Composax 524-8411.**

HEURES D'OUVERTURE :
CENTRE-VILLE : 9h. à 17h.30, jeudi et vendredi 9h. à 21h., samedi 9h. à 17h.

PLACE LAURIER et PLACE FLEUR DE LYS : 9h.30 à 17h.30, jeudi et vendredi 9h.30 à 21h., samedi 9h.30 à 17h.



Le Québec ne peut conclure d'accord avec un pays étranger parce qu'il n'a pas de statut international

— MacDonald

OTTAWA (PC) — Les compagnies pétrolières du Québec ne tiraient pas profit d'une entente avec les pays arabes pour un approvisionnement en pétrole, d'après les expériences des derniers jours, a déclaré, hier aux Communes, le ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources, M. Donald MacDonald.

Le ministre de l'Énergie, M. Donald MacDonald, a déclaré hier que le gouvernement du Québec, parce qu'il n'a pas de statut international ne peut conclure d'accord directement avec un pays étranger.

Ce dernier, interrogé par le chef créditiste, M. Réal Caouette, a tout d'abord précisé que le gouvernement du Québec, parce qu'il n'a pas de statut international, ne peut conclure d'accord directement avec un pays étranger. Cependant dans le cas

présent, il est toujours possible que de tels accords surviennent entre les compagnies québécoises et arabes sur la question du pétrole, par exemple.

réservoirs de Caloil.

Il en sera ainsi des arrivées du pétrole des Caraïbes, jusqu'au mois de décembre. Quant au pétrole acheté en Roumanie, a précisé M. Goyer, le premier en aura probablement lieu début de décembre.

Bris de contrat

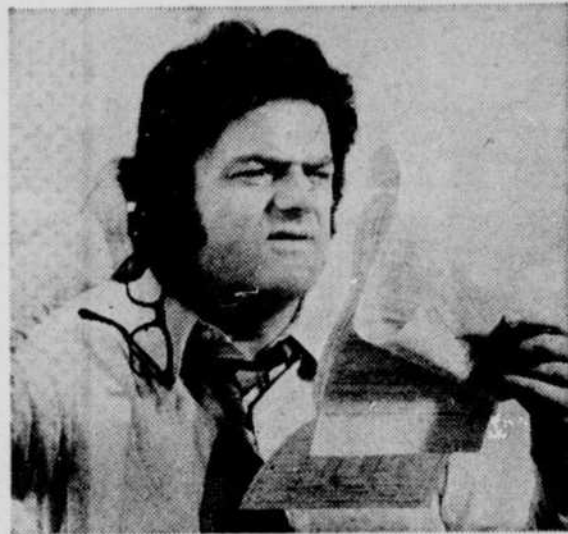
Pour sa part, le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, s'est inquiété du bris de contrat par des compagnies autres qu'arabes qui ont invoqué l'article de la "force majeure" pour réduire leurs livraisons de pétrole de 170,000 barils par jour au Canada.

M. MacDonald a précisé que les compagnies ne sont pas sous l'autorité du Canada et qu'il semble bien que le gouvernement canadien n'ait pas d'autre choix que d'accepter cet argument des compagnies avec qui il a signé des contrats d'approvisionnement de pétrole.

Le ministre a ajouté, toutefois, qu'il ne sait pas si ces compagnies pétrolières ont déjà indiqué leur intention d'utiliser cet article du contrat.

D'autre part, M. MacDonald a expliqué que la hausse de 4 à 5 cents le gallon pour le prix de l'essence à moteur, prévue pour le 1er décembre, s'appliquera également au prix, de l'huile à chauffage.

Ça vous tracasse?



parlons-en...

Vous êtes bien assuré. Toutefois, un petit quelque chose vous trotte dans l'esprit, que vous aimeriez bien clarifier. Vous auriez peut-être besoin de certaines précisions complémentaires concernant vos assurances I.A.R.D. (Incendie, Accidents, Risques Divers).

Parlez-en d'abord à votre courtier mais, au besoin, n'hésitez pas à nous consulter.

Au Centre d'information du Bureau d'Assurance du Canada, on est toujours là, prêts à vous conseiller ou à vous orienter, en matière d'assurances I.A.R.D.

On ne vend pas d'assurance, mais on s'en occupe joliment. C'est normal, on représente les assureurs du pays. Si quelque chose vous tracasse, parlez-nous-en. On est là pour ça.

LE CENTRE D'INFORMATION DU
BAC
Bureau d'Assurance du Canada

1080, Côte du Beaver Hall, Montréal H2Z 1S8, Tél.: (514) 866.9801.

Disette de pétrole Mesures préventives imposées au Québec

QUEBEC (PC) — Pour prévenir une disette de pétrole au Québec en 1974, des mesures préventives s'imposent et seront annoncées prochainement par le ministère des Richesses naturelles du Québec, a annoncé mardi après-midi le ministre Gilles Massé.

M. Massé a invité la population à restreindre volontairement la consommation d'huile à chauffage et d'essence. Le gouvernement annoncera sous peu les mesures qu'il s'imposera lui-même pour économiser l'énergie.

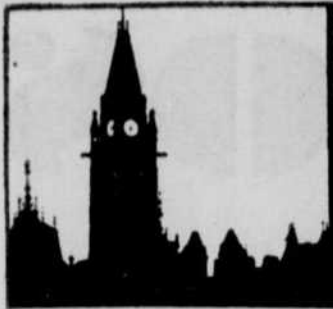
La position du gouvernement reste inchangée quant au prolongement du pipeline de Sarnia à Montréal, mais aucune décision définitive ne saurait être prise avant d'autres discussions avec Ottawa.

Mesures obligatoires

Le ministre a révélé qu'il avait demandé aux autorités de l'Hydro-Québec de faire connaître à la population les mesures préventives dans l'utilisation des appareils électriques.

S'il survenait un changement à la situation et que le gouvernement fédéral jugeait devoir appliquer des mesures obligatoires, a-t-il dit, "le gouvernement du Québec pourra faire connaître une liste prioritaire des établissements publics et privés qui devront recevoir un approvisionnement complet".

"La situation pour 1974 étant incertaine, il serait sage que chacun de nous fasse son effort qui pourra peut-être prévenir une situation grave dans l'avenir", a conclu le ministre.



CAPITALE
FÉDÉRALE

Pour implanter sa politique

Le fédéral ne devrait pas profiter de la crise énergétique

— Gilles Massé

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral ne devrait pas profiter de la crise de l'énergie pour implanter sa politique énergétique, a déclaré mardi le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, à des journalistes.

M. Massé avait auparavant fait le point à l'Assemblée nationale sur la situation du pétrole dans la province. Jusqu'ici, a-t-il dit, le Québec n'a pas eu à souffrir de coupures dans ses approvisionnements de pétrole à la suite de la réduction de 25 pour cent des exportations décidée par les pays arabes envers certains pays.

Le Québec importe du Moyen-Orient 25 p.c. de sa consommation de pétrole dont la plus grande partie lui est acheminée par un pipeline entre Portland, Maine, et Montréal. Mais il est possible que l'Arabie Saoudite et Abu Dhabi arrêtent d'expédier à Portland le pétrole destiné à Montréal.

"L'ampleur d'une éventuelle restriction des importations de pétrole à laquelle nous pourrions faire face reste encore incertaine", a dit M. Massé.

Mesures

Le gouvernement a donc recommandé de prendre des mesures pour économiser le pétrole et il a l'intention d'en prendre pour assurer la sécurité des services essentiels.

"De nouveaux moyens d'approvisionnement ont déjà été mis en place tel que l'acheminement de pétrole de l'Ouest, des Grands Lacs à Montréal, qui a atteint le rythme de 95,000 barils par jour. Ce mécanisme efficace sera utilisé jusqu'à la fermeture de la Voie maritime du Saint-Laurent", a dit M. Massé.

Ces derniers jours, le transport de plus de 50,000 barils additionnels par jour de pétrole brut a débuté en utilisant le pipeline Trans-Mountain jusqu'à Vancouver et de là par bateau, via le canal de Panama. Par la mise en opération du pipeline Trans-Northern, la région d'Ottawa sera approvisionnée à partir de l'Ontario, libérant ainsi les raffineries montréalaises de ses besoins.

Quant au projet fédéral d'un oléoduc entre Sarnia et Montréal, le gouvernement maintient sa position. Il approuvera le projet, pourvu que ce mode d'approvisionnement n'entraîne pas une hausse du coût du pétrole au Québec et que le pipeline puisse servir, au besoin, au transport du pétrole du Moyen-Orient vers l'Ontario.

Rencontre

"Au cours d'une rencontre prochaine avec mon homologue fédéral, M. Macdonald, nous espérons connaître les arguments qui incitent le gouvernement fédéral à vouloir le pipeline Sarnia-Montréal", a dit le ministre en Chambre.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a demandé au ministre comment il se faisait qu'il y ait seulement 15 jours — "alors qu'il était bien clair que nous nous acheminions déjà vers une crise pétrolière — le premier ministre et le ministre des Richesses naturelles affirmaient catégoriquement qu'on ne prévoyait aucune pénurie de pétrole cet hiver". Le gouvernement se rallie maintenant au point de vue du gouvernement fédéral en recommandant des mesures d'économie, a-t-il dit.

M. Massé a nié ce fait. "Ce qu'on a dit, c'est que, pour les prochains mois, de septembre à la fin de 1973, il ne semblait pas qu'il y ait possibilité de pénurie de pétrole. Mais on disait que, pour 1974, on pouvait soumettre différentes hypothèses allant des plus optimistes aux plus pessimistes".

Rapports quotidiens

A M. Morin qui suggérait au gouvernement d'utiliser la loi sur le commerce des produits pétroliers pour obtenir des rapports quotidiens sur les réserves de pétrole, M. Massé a noté que cette loi ne portait que sur la distribution du pétrole.

"Elle ne donne aucune juridiction au Québec en ce qui concerne les importations de pétrole, non plus qu'en ce qui concerne la capacité de stockage de la part des raffineries. Je dois dire que c'est peut-être une carence parce que nous n'avons pas les outils appropriés dans de telles circonstances et, qu'actuellement, nous sommes à examiner l'ensemble des outils qu'il nous faudrait pour assumer davantage une responsabilité de surveillance des stocks de produits pétroliers au Québec".

M. Massé a révélé que le gouvernement avait rencontré des représentants d'une compagnie de pétrole de l'Arabie Saoudite et d'une compagnie du Venezuela, en vue d'approvisionner la Société québécoise d'initiatives pétrolières et qu'il n'avait reçu aucune réponse négative.

Prolongement du pipeline

Ottawa tentera de convaincre le Québec du bien-fondé de la décision

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie du Canada, M. Donald Macdonald, a affirmé, lundi soir, que la décision du cabinet fédéral de prolonger le pipeline interprovincial de Sarnia, en Ontario, jusqu'à Montréal, permettant ainsi d'alimenter l'Est du pays en pétrole brut de l'Ouest, était finale, mais qu'Ottawa tentera tout de même de convaincre le gouvernement du Québec du bien-fondé de cette décision.

Il a expliqué aux journalistes que le gouvernement central devait assumer ses responsabilités et s'assurer que l'Est du pays soit amplement approvisionné, à long terme, en pétrole. Et la seule façon d'assurer cet approvisionnement, selon M. Macdonald, consiste à rendre accessible au marché montréalais le pétrole de l'Ouest par le prolongement du pipeline.

Négociations

M. Macdonald a révélé aux Communes que les négociations se poursuivaient avec le Québec afin de régler les questions de détail.

Il a dit espérer une rencontre pour bientôt avec le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Gilles Massé afin de dissiper les dernières objections soulevées par le gouvernement du Québec.

Objections du Québec

En réponse à une question d'un député, M. Macdonald a expliqué qu'il subsistait encore quelques questions fondamentales à résoudre, concernant surtout l'aspect financier du projet, le principal problème consistant à déterminer qui, du gouvernement ou de l'industrie privée, financera les travaux.

Selon les dernières estimations, il en coûterait entre \$150 et \$200 millions pour prolonger le pipeline déjà existant jusqu'à Montréal; son débit serait d'en-

viron 200,000 à 300,000 barils de pétrole par jour, ce qui satisferait la moitié des besoins de la région de Montréal.

Moins 70 degrés aux Communes

OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes n'a pas tardé à prêcher par l'exemple et, après-midi, quand les députés ont repris leurs sièges pour la session, le thermomètre indiquait une température au-dessous de 70 degrés.

La veille, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, avait fortement invité toute la population canadienne à réduire la température dans les maisons

et édifices publics dans le but d'économiser l'huile à chauffage et faire face aux dangers de pénurie de pétrole cet hiver.

C'est le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, qui a fait part de cette initiative aux députés en ajoutant que "cette température aidera sûrement les députés à garder leur sang-froid, comme d'habitude, et à user de leur logique froide".

Loterie Olympique Canada

(1^{er} TIRAGE: 15 AVRIL 1974)

1^{er} prix:

\$1 million

COMPTANT NON IMPOSABLE

2^e prix: **\$1 2 million**

3^e prix: **\$1 4 million**

TOTAL DES PRIX \$8,175,000 — JUSQU'À 25,000 GAGNANTS

*Un billet de Loterie Olympique
c'est plus qu'un cadeau de Noël!*

A compter du 5 décembre 1973, vous pourrez acheter vos billets dans la plupart des banques à charte, sociétés de fiducie, caisses populaires, caisses d'économie, chez les agents autorisés OU en remplissant et découplant la formule de commande. Joindre un chèque ou mandat postal au montant de \$10 pour chaque billet (s.v.p. pas d'argent comptant).



**Loterie
Olympique
Canada**

C.P. 4444
SUCCURSALE PLACE D'ARMES
MONTREAL, QUEBEC H2Y 3N1
TEL.: (514) 286-5686
P.O. BOX 4444
STATION A
TORONTO, ONTARIO M5W 1X2



**Olympic
Lottery
Canada**

À L'USAGE DU BUREAU
FOR OFFICE USE
NUMERO DE REFERENCE NUMBER

\$10
PER TICKET

NOMBRE DE BILLETS
REQUIS

MONTANT INCLUS

NUMBER OF TICKETS
REQUIRED

AMOUNT ENCLOSED

1^{er} prix \$1,000,000
2^e prix 500,000
3^e prix 250,000
4^e prix 200,000
5^e prix 150,000
6^e prix 125,000
7^e prix 100,000
8^e prix 75,000
9^e prix 50,000
10^e prix 25,000

MAIL NOW!
POSTEZ DES MAINTENANT!

NOM NAME
RUE STREET
VILLE CITY
PROVINCE
CADEAU DE GIFT FROM

TEL.
CODE POSTAL POSTAL CODE

500-73-368F

à propos est publié et imprimé à 3 Place
Jean-Talon Québec 2

Membre de l'ABC

Editeur : Julien Beliveau

Directeur de l'information : Pierre Loignon

Téléphone : 522-4771

à propos

Aidez-nous à vous aider

Il faut accueillir avec un grain de sel les mesures annoncées lundi par le ministre Donald Macdonald en vue d'économiser l'énergie. D'une part, le ministre dit que la situation est grave et qu'il faut réduire la consommation de 15% durant les prochains mois, mais d'autre part, il formule des vœux pieux pour solutionner le problème.

M. Caouette en a profité pour ridiculiser le ministre. Pour sa part, la population n'est pas impressionnée; elle croit qu'il s'agit d'une nouvelle combine pour faire monter les prix, puisque des spécialistes affirment que le Canada est un des rares pays de l'Ouest à pouvoir satisfaire ses propres besoins en énergie. Le fait qu'un confrère filant à 45 ou 50 milles à l'heure sur le boulevard de la Capitale hier se soit fait klaxonner dans le dos et doubler par tout le monde ne prouve-t-il pas le peu de cas que l'on fait des mesures de M. Macdonald?

On voudrait que les véhicules ralentissent, que les maisons soient moins chauffées, mais on tolère encore les voyages de fin de semaine, l'usage de la motoneige pour le plaisir, la vente des grosses voitures grandes consommatrices d'essence, etc.

Le ministre dit au citoyen qu'en économisant de l'énergie, il économisera de l'argent et pourtant, il avertit que l'essence et le pétrole augmentent de 4 à 5 cents le gallon, soit des augmentations respectives de 8% et de 17%. Où est l'économie?

Dans le volume II de "An energy policy for Canada" (Phase I) on souligne que la production de pétrole au Canada, en 1972, a été de 1,819,000 barils par jour, qu'on importait 819,000 barils par jour, alors que la demande canadienne était de 1,589,000 barils et nos exportations de 1,144,000 barils soit 246,000 barils de plus que nos importations. S'il y avait pénurie dans un tel contexte, c'est que nos importations diminueraient alors que nous voudrions garder un haut niveau d'exportation. Nous nous priverions pour alimenter nos voisins.

Les pétroliers battant pavillon étranger et qui nous apportent du pétrole de l'Ouest via le Canal de Panama, vident leurs cales à Portland pour que le pétrole nous soit ensuite expédié par pipe-line, parce que

seuls les pétroliers canadiens peuvent entrer dans le fleuve St-Laurent pour y livrer du pétrole. Le ministre a-t-il songé à enlever cette restriction pour réduire nos coûts?

On parle de créer une société nationale de pétrole, d'augmenter la production dans les provinces de l'Ouest, de développer le projet d'extraction des sables bitumineux de l'Athabasca, de construire un pipeline le long de la vallée du Mackenzie, un autre de Sarnia vers Montréal, on veut tenir des conférences avec les provinces, on veut créer un bureau pour le contingentement des approvisionnements on parle de reprendre l'exploitation des mines de charbon dans le contre-fort des Rocheuses en Alberta, on suggère de produire de l'électricité à partir de centrales thermonucléaires. Mais rien de précis ne se dégage de tous ces projets dont le ministre Macdonald aurait pu nous entretenir dans son exposé de lundi.

On ne sait pas davantage où va le Québec avec ses projets de superport et de pipe-line. Quel rôle joue SOQUIP dans les négociations prévues avec les pays arabes et le Venezuela? Est-on certain qu'il sera plus profitable pour le Québec de s'alimenter de pétrole à l'étranger plutôt qu'au Canada? Comment s'ajusterait une politique fédérale dans un contexte national si chaque province applique des politiques différentes?

Au Québec, on nous encourage à utiliser de l'électricité. Il n'y a pas pénurie de cette denrée ici et si on n'utilise pas toute la production, l'eau coulera par dessus les barrages au printemps. Mais alors, pourquoi le Québec ne fournirait-il pas de l'électricité à l'Ontario pour économiser le pétrole utilisé là-bas pour produire cette énergie?

En fait, ce qui manque au Canada, c'est une politique vraiment nationale de l'énergie, une politique bâtie en étroite collaboration avec les provinces et qui nous mettrait à l'abri de toute nouvelle crise.

En attendant le ministre Macdonald pourrait faire un autre vœu pieux en nous disant: "Aidez-nous à vous aider, mettez fin pour le moment au gaspillage auquel on vous a habitués. Ne nous obligez pas à imposer des restrictions plus sévères".

Julien BELIVEAU

À PROPOS
DES AUTRES JOURNAUX

Propos rassurants mais...

L'éditorialiste Cyrille Fecteau, du journal LA PRESSE trouve rassurant mais peu explicite la déclaration télévisée du premier ministre Trudeau sur les perspectives de nos approvisionnements en produits pétroliers pour l'hiver. "Il s'agissait avant tout pour le premier ministre, croit-il, d'affirmer sa présence et son autorité au sein d'une situation confuse qui évolue d'ailleurs d'une

semaine, voire d'une journée à l'autre."

M. Trudeau, dit-il, devait également ménager des susceptibilités parlementaires et provinciales. Il a des provinces pour dresser un programme d'ensemble vraiment adapté aux difficiles conditions présentes. Il devait en outre surveiller les réactions du NPD.

Il est de bonne guerre de la part du premier

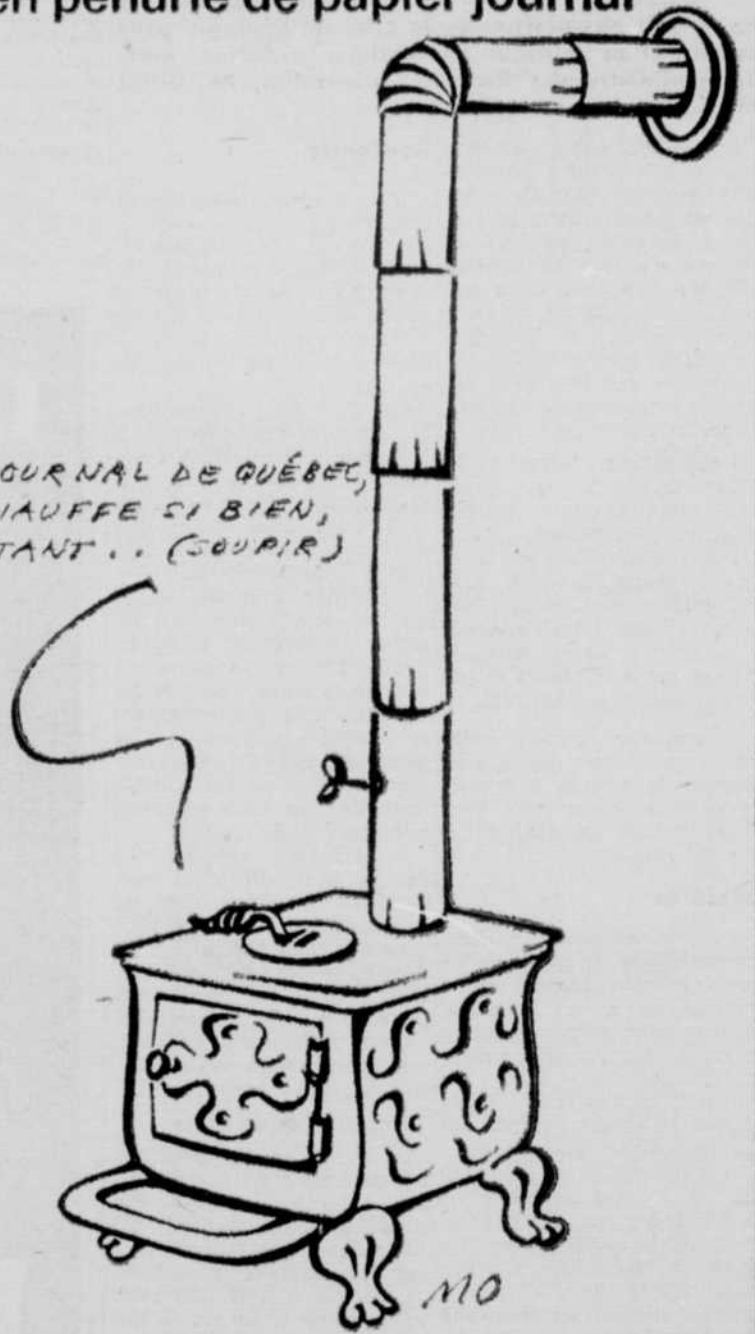
ministre de renforcer ses positions auprès de l'opinion au cas où un affrontement se produirait avec l'opposition. M. Lewis a déjà menacé de retirer l'appui du NPD au gouvernement si ce dernier met brusquement fin au gel du prix du pétrole en janvier. M. Trudeau promet de surveiller et contrôler rigoureusement les prix des produits pétroliers après la fin du gel.

La crise de l'énergie

Le Devoir, samedi 24 novembre 1973

Pierre Péladeau dément le président
de l'industrie des pâtes et papiers:
il y a bien pénurie de papier journal

LE JOURNAL DE QUÉBEC,
ÇA CHAUFFE SI BIEN,
POURTANT... (SOUPIR)



LE LECTEUR

Des syndiqués respectés

"Les réunions des chauffeurs de la CTCUM avaient laissé croire à la confusion la plus complète. Et le vote dit le contraire: 63% d'entre eux acceptent les dernières offres patronales; et 35% refusent le recours à la grève.

"Il a fallu que les syndiqués se retrouvent seuls avec eux-mêmes pour qu'ils

prennent une décision majeure.

"La leçon est d'importance: les climats de passion peuvent fausser les perspectives et ne pas respecter les individus. Or, les syndicats ont le devoir de veiller à ce que les intérêts de leurs membres soient préservés surtout dans les moments importants comme ceux de l'acceptation ou du refus

d'un contrat. Et il est possible qu'un vote pris en dehors du contexte d'une assemblée générale traduise mieux le sentiment réel des membres. Il faut se le dire: un syndiqué non respecté, c'est pire qu'un employé maltraité."

Jean-Guy DUBUC
La Presse
15 nov.

La ville de Ste-Foy collaborera financièrement à la construction d'un **corridor aérien ou souterrain** qui permettra aux piétons et aux usagers de l'autobus de traverser le **boulevard Laurier** sans risquer de se faire frapper.

o o o

L'éditorialiste **Jules Héroux** est maintenant le **directeur de l'information à CJRP**.

o o o

Jean Caron, compétence reconnue dans le domaine des boissons alcooliques et principalement dans les vins, a été nommé directeur de la Maison des Vins, située sur Place Royale.

o o o

Même si on a annoncé certaines restrictions à cause de la pénurie de pétrole, il ne semble pas que les automobilistes aient écouté les recommandations du ministre de l'Énergie, qui a demandé de **réduire la vitesse à 50 m.p.h.** sur les autoroutes. Hier, du moins, il n'y avait pas de changement marqué.

o o o

M. Raymond Crépéault président de Radio-Mutuelle (CJRP), est **décédé hier matin**, à l'âge de 51 ans. Ses

funérailles auront lieu à Montréal, vendredi.

o o o

Les **vendeurs de poêles à bois** font des affaires d'or ce temps-ci, tellement que les compagnies ne peuvent fournir par leur production. Un petit poêle Franklin, le plus en demande, se vend environ \$135, alors que le plus gros modèle est marqué \$220. De plus, les marchands de bois jubilent de joie, puisqu'eux aussi font une belle passe. Le prix de la **corde de bois** est grimpé à \$25. L'an dernier le bois se vendait \$18, la corde.

o o o

17 orchestres symphoniques, une troupe de ballet, six compagnies théâtrales, deux festivals, une chorale et trois maisons d'opéras du Canada se partageront, en 1974, plus d'un quart de million de dollars en subventions octroyées par le **Conseil du Maurier** des arts d'interprétation.

o o o

Le ministère des Affaires sociales du Québec vient d'accorder une aide financière au montant de **\$3,793,750**, au **Centre hospitalier de l'Université Laval**. Ces argents serviront à défrayer le coût des dépenses encourues au cours des dernières années.

o o o

Samedi le 8 décembre, les membres de l'**Association des Femmes diplômées des Universités** fêteront le **25e anniversaire de fondation** de l'association, lors d'un dîner organisé à

la Résille à 11 heures a.m.

o o o

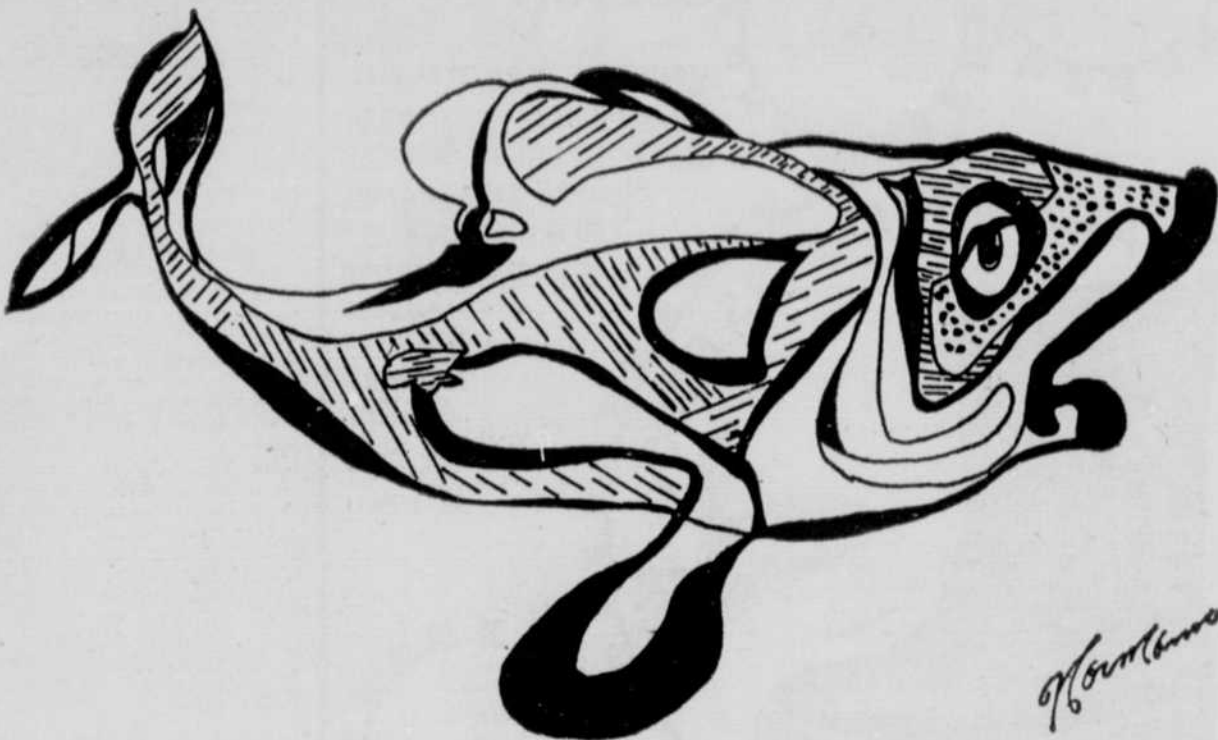
... que la Banque canadienne nationale a accompli une "année exceptionnelle" avec un actif qui se chif-

frait au 31 octobre à \$3,302,830,667, une augmentation de 22 pour cent sur l'exercice financier précédent.

o o o

Serge Reggiani offrira

son tour de chant sur la Rive-Sud. En effet, il sera présent au collège de Lévis, le 11 décembre à 20 h. 30. C'est une initiative du **Comité Féminin du Patro Lévis**.



Cette caricature faite à l'encre de Chine est l'oeuvre de **Normann**, un jeune québécois qui se spécialise dans ce genre de créations. Normann est le proprio de "L'atelier Normann" située à Ste-Anne-de-Beaupré ouest. Il réussit admirablement bien dans les formes d'expressions surréaliste et abstraite.



on dit...

... que le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche vient de publier quatre nouvelles brochures sur la faune du Québec, ayant pour titres : "Le Canard noir", "L'omble de fontaine", "Nos brochets" et "Nos perdrix".

o o o

L'ensemble vocal "**The King's singers**" présentera un concert à l'Institut Canadien de Québec, le 3 décembre à 20 h 30.

o o o

Nous avons tendance à croire que les noyades se produisent l'été. Bien qu'en réalité la majorité des noyades au Canada surviennent pendant la saison chaude, près de 10 pour cent ont lieu l'hiver. Ainsi, de novembre 1972 à mars 73, quelque **120 personnes se sont noyées au Canada**. Un grand nombre de ces accidents tragiques se sont produits sur les rivières et

les étangs recouverts de glace.

o o o

Les ouvrages "**Entre Sève et mirages**" de Madeleine Guimond, "**La voie sauvage**" de Suzanne Paradis et "**Les Placards**" de Pierre Boudreau seront officiellement lancés jeudi soir à 18 h 30 à

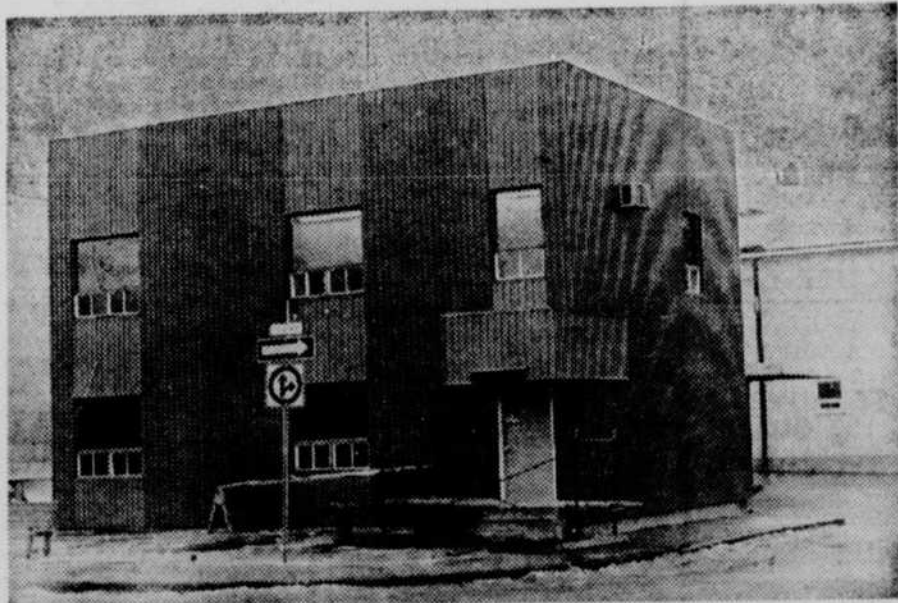
la Librairie Garneau, rue Buade.

o o o

La **fédération du Sport Scolaire du Québec** tiendra son congrès annuel les 30 novembre et 1er décembre au Manoir du Lac Delage.

o o o

... que le Congrès du Travail du Canada a réclamé de nouveau, hier, la nationalisation de Bell Canada. "Il n'y a pas de place dans l'économie canadienne pour un monopole privé, qu'il soit réglementé ou non", déclarait le mémoire du CTC.



Dans quelques jours, les chauffeurs de taxis de la firme Coop occuperont leur nouvel établissement, situé sur la 3e avenue.

... que l'**Association des Camps du Québec** offrira un stage de formation dans la région de Québec, à compter de janvier 1974.

... que la cie Robin Hood Multifoods vient de lancer un nouveau produit sur le marché. Il s'agit d'un mélange de préparation rapide qui se nomme "**Pit le Prospecteur**". Il suffit d'y ajouter des saucisses fumées pour obtenir un plat principal pour quatre ou cinq personnes.

... que **Mireille Lagacé** présentera un récital de clavecin, le vendredi 14 décembre au théâtre de la cité universitaire.

... que pour la première fois, **Claude Garden** se produira au Grand Théâtre, le 12 décembre. Claude Garden est considéré comme un des meilleurs **harmonicistes** au monde.

... que l'**ingénieur Jean Lebon**, directeur général de la **corporation des Maîtres-électriciens** de la province de Québec, s'adressera au membre de la Ligue électrique, lors d'une rencontre qui se déroulera à l'hôtel Paul Bailargeon, le 3 décembre.

... que **Maurice "Mad dog" Vachon** sera le prochain conférencier invité par la Jeune Chambre de Loretteville.

... que la firme **Dominion Corset Ltée**, de Québec recevra une prime totale de \$69,400, du gouvernement provincial, pour avoir terminé son projet d'investissement.

... que le club de hockey du journal "**à propos**" affrontera celle du **journal de Québec** jeudi matin. Tout un match en perspective.

... que l'ex-chanteur **Jacques Prévac** vient d'ouvrir un **salon de coiffure** sur la 71e rue à Charlesbourg.

... que **Gérard Hébert**, excellent pianiste de jazz donnera un concert, en co-vedette avec Léo Monast, à la Résille, le 29 novembre.

... que **Maurice Jarré**, compositeur et chef d'orchestre, qui a écrit la musique de plusieurs films dont "**Le Docteur Zhivago**" dirigera l'OSQ, le 1er et le 2 décembre au Grand Théâtre.

... que la cie **Dupont du Canada** investira \$40 millions au Québec, plus précisément à Beauharnois où elle construira une usine qui produira du fil polyester Dacron.

Chaleur Solidité Confort

AUX MEILLEURS PRIX

**COURROIE D'AJUSTEMENT
FERMOIR-ECLAIR ROBUSTE
RENFORT POUR LE FERMOIR
CORDON SERRE-JAMBE
FEUTRE DE QUALITÉ
DOUBLE COUTURE
SEMELLE MORDANTE
RENFORT ARRIERE
NYLON BLEU
A L'ÉPREUVE DE L'EAU**

QUALITÉ ÉCONOMIES

FEUTRES DE RECHANGE
Produits canadiens

Pour ENFANTS
Pointures : 7 à 13 **2⁹⁹**

Pour ADULTES
Pointures : 1 à 12 **3⁹⁹**

Grand choix de MOCASSINS de \$5.99 à \$59.99

ACHETEZ-LES MAINTENANT AUX MEILLEURS PRIX

TOUTE LA FAMILLE SERA BIEN SERVIE CHEZ :

ST-ROCH 260 EST ST-JOSEPH

CHAUSSURES Agnon & FRÈRE INC.
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

ST-SAUVEUR 180 OUEST ST-VALLIER

LIMOILLOU : MAINTENANT 519, 3^{ème} AVENUE

DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS — 260 EST, ST-JOSEPH, ST-ROCH

En 1972

38,905 avortements au Canada

OTTAWA (PC) — Statistiques-Canada révèle que le nombre des avortements thérapeutiques pratiqués au Canada en 1972 a connu une progression de près de 26 pour cent par rapport à celui enregistré en 1971. En 1972, il y a eu 38,905 avortements légaux comparativement à 30,923 en 1971.

Le taux d'avortement en 1972 était de 11.2 pour 100 naissances viables alors qu'il était de 8.6 en 1971. Six milles de ces avortements pratiqués l'an dernier l'ont été dans l'Etat de New York.

La Colombie-Britannique vient en tête de ce bilan avec un taux de 24 avortements pour cent naissances viables. L'Ontario vient en deuxième rang avec un taux de 16 pour cent, suivi de l'Alberta avec 13 pour cent. Le Manitoba et la Saskatchewan ont enregistré un taux de 7 pour cent. La Nouvelle-Ecosse, le taux est de 6 pour cent. Dans les autres provinces canadiennes, le taux d'avortement n'atteint pas 3 pour cent naissances viables.

Au Yukon et dans les Territoires du Nord-ouest, le taux est de 10.6 et 3.6 respectivement.

En 1971, le taux avait été: 20.2 pour cent en Colombie-Britannique, 12.4 en Ontario, 10.2 en Alberta, en

Saskatchewan	1,043	756
Manitoba	1,178	827
Québec	2,847	1,331
N.-Brunswick	183	146
Nouvelle-Ecosse	837	643
Iles-P.-Edouard	45	30
Terre-Neuve	133	73
Yukon	48	8

Plus de 50 pour cent des avortements pratiqués au Canada en 1972, soit 20,272 l'ont été en Ontario, comparativement à 16,314 en 1971. Les totaux par province se répartissent de la façon suivante:

	1972	1971
Colombie-Britannique	3,179	7,045
Alberta	3,887	3,116

Les données rendues publiques par Statistiques Canada indiquent en outre qu'une seule mère a succombé aux suites de cette intervention, alors qu'il avait eu 6 letimies en 1971.

Enfin, SC précise que le nombre des naissances illégitimes a fléchi de 32,693 en 1971 à 31,257 en 1972.

**La soeur de B. B.
fabrique des
sacs de couchage**

PARIS (P.A.) — Un sac de couchage en forme de crocodile est utilisé par Mijanou Bachau qui s'y trouve très confortable pour dormir.

Il y a cinq ans, Mme Bachau et son mari Patrick ont commencé à employer des coussins. C'était force majeure, à cause des plafonds de leur appartement parisien, "tellement bas qu'on est presque obligé de s'asseoir sur le parquet", a-t-elle commenté.

Les deux époux ont discuté ensemble de suggestions originales pour la fabrication de coussins dont Mijanou a assumé le travail de couture.

Ce fut d'abord la confection de poufs de grande dimension. Mme Bachau a voulu ensuite reproduire des animaux. Cette collection a débuté avec la tortue en différentes versions, depuis la plus petite jusqu'au spécimen géant que personne ne souhaiterait rencontrer sur la plage.

Par la suite sont apparus les serpents reproduits en chevron noir et blanc et tissu imprimé. Le prochain coussin aura la forme d'un dromadaire pouvant s'agenouiller et dont la bosse sert d'oreiller.

Mme Bachau, née Bardot, a confectionné un gros pouf pour sa soeur Brigitte. A l'intention de Salvador Dali, elle a créé un dragon d'aspect peu rassurant, qui mesure près de 60 pieds de longueur, et une fois enroulé, peut servir de siège pour quatre personnes.

"C'est incroyable de constater à quel point les gens ont peur des serpents. Ils sont terrorisés à la seule vue des coussins", de commenter Mme Bachau.

POUR 1974

9252
SIZES 8-18

Marian Martin

Faites cette jolie tunique pour accompagner vos gilets, chemises, à votre goût. Facile à faire. Demandez le patron no 9252. Grandeurs de 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) prend 2 v. 1/4 de matériel de 45 pouces de largeur pour la tunique et 1 v. 1/4 pour la chemise.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.

Adressez votre commande à :

Le Département des Patrons,

à propos,

60, Progress Ave.,

SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P7

Prix : 75¢ par patron

(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no : Faites :

Patron no : Faites :

Nom :

Adresse :

POUR L'ARBRE



7202

Alice Brooks

Toute la famille peut contribuer aux décorations des Fêtes en faisant ces modèles qu'on accroche à l'arbre de Noël.

Demandez le patron no 7202 qui comprend 10 modèles.

Le bilan d'Opération- Dignité I

par Charles DeBlois

"Quel que soit le parti politique, on s'est foutu de tout le monde en ce sens qu'on ne voulait pas être partisan d'un parti".

C'est un peu dans ce style que le leader de l'Opération-Dignité I, l'abbé Charles Banville, a fait le point en fin de semaine, au réseau d'Etat, sur le travail d'action sociale qu'il vient de mener dans la région de Matapédia-Matane.

Obligé par son médecin de prendre un an de repos, le curé Banville a quitté sa petite paroisse de Sainte-Paule de Matane et veut profiter de cette "année sabbatique" pour évaluer le travail fait et relancer éventuellement de nouveaux types d'action sociale. Globalement, rappelons que les trois opérations dignité sont nées de la volonté de survie d'une population désavantagée au plan économique et qui se retrouve dans quelque 70 villages du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

Refus d'être candidat

M. Banville a précisé avoir été approché à plusieurs reprises pour être candidat mais il a aussitôt ajouté qu'il n'est "absolument pas intéressé" à la politique active. Ce faisant, il estime qu'il rend davantage service aux gens qui ont, eux, leur option politique. Le fait est que les dirigeants des Opérations-dignité ont préféré rester neutres lors des dernières élections provinciales et ont mis en garde les partis politiques de ne pas prendre à leur compte les réalisations de la population. Ce que ces responsables semblent regretter, semble-t-il, aux dernières nouvelles.

Tout en étant valable, le curé Banville estime la liturgie comme quelque chose de secondaire. "C'est pas avec la liturgie qu'on va donner la dignité humaine aux gens surtout dans le domaine du développement". A son avis, la pastorale du prêtre doit chercher avant tout à aider les petits, les pauvres. Déplorant le personnage du curé Banville façonné par les mass media et se refusant à jouer à la vedette, ce dernier s'explique: "Quand je prenais le micro en public, c'est pour dire ce que les gens pensaient; eux n'avaient pas la possibilité de le faire".

Eveil du gouvernement

Estimant positif le fait d'avoir éveillé "certains secteurs du gouvernement" aux besoins des gens concernés, le leader démocrate Banville ne croit pas que le Québec soit comparable aux situations de plusieurs pays totalitaires de l'Amérique latine. Pour lui, la révolution armée au Québec serait de la "foutaise" et la vraie révolution réside dans le changement des mentalités. Lorsqu'on lui a finalement fait remarquer qu'il serait difficile à remplacer comme leader de Dignité-I, le curé Banville s'exclame laconiquement: "Vous savez... le pape est mort, vive le pape!"

LES GRANDS FÊTARDS...

Sprite et Fanta en format de 40 oz
4 pour \$1.15 plus dépôt.



Fêtez avec les colosses de Sprite et Fanta à raison de 4 bouteilles consignées, format de 40 oz liq., pour \$1.15. Et ce même prix d'aubaine vous permet de choisir vos saveurs préférées.

Offre valide pour un temps limité chez tous les marchands participants de la région desservie par votre embouteilleur de Sprite et Fanta de Québec.

Sprite et Fanta sont des marques déposées de Coca-Cola Ltée.

Les Ukrainiens réclament des émissions dans leur langue

OTTAWA (PC) — Radio-Canada détient un mandat clair du Parlement, en vertu de la Loi sur le multiculturalisme pour permettre la diffusion d'émissions en langues autres que le français ou l'anglais.

Les représentants de la communauté ukrainienne canadienne ont exposé cette prise de position mardi devant le comité parlementaire sur la radiodiffusion, les films et l'assistance aux arts,

qui étudie présentement l'usage de la langue gaélique à un programme hebdomadaire au Cap-Breton.

Le Comité ukrainien canadien, se déclarant solidaire avec la communauté écossaise du Cap-Breton, a fait part aux membres du comité de son inquiétude face à l'achat par Radio-Canada, il y a quelque temps, du poste de radio CKSB, de St-Boniface, au Manitoba. Cette transaction menacerait de les pri-

ver, d'ici un an, de la programmation en langue ukrainienne.

Précédents

Rappelant que la société d'Etat avait déjà créé des précédents sur cette question en diffusant des émissions en langues indienne ou esquimaude, le comité ukrainien a indiqué que l'unité nationale et l'identité canadienne y gagneraient beaucoup à ce que les diverses cultures puissent avoir accès aux ondes de Radio-Canada.

Il serait malheureux de laisser entre les mains du secteur privé toute la responsabilité de la radiodiffusion dans une troisième langue, en raison des ressources financières des groupes concernés et de la concurrence très inégale offerte par la toute puissante programmation américaine.

Reproches

A cet égard, les représentants de la communauté ukrainienne ont déploré que Radio-Canada "collabore" à l'impérialisme américain en important une grande part d'émissions étrangères alors qu'il lui serait possible de faire appel à des ressources authentiquement canadiennes.

L'identité canadienne, issue d'une mosaïque ethnique très diversifiée, est à l'antithèse du "melting pot" américain, et c'est en ce sens que la société d'Etat doit se faire le miroir de la réalité canadienne, a-t-on soutenu.

Motion

Par ailleurs, le député conservateur d'Athabaska, M. P. Yewchuck, a soumis au comité une motion destinée à amender la Loi sur les langues officielles de façon à ce que les droits acquis pour l'usage d'une troisième langue, avant l'entrée en vigueur de ladite loi, soient maintenus dans toute agence du gouvernement fédéral.

Cette motion touche particulièrement Radio-Canada, qui devrait conséquemment respecter les droits acquis de diffusion dans leur langue des populations d'origines autres que française ou anglaise.

Surprenant dénouement

Après de vives discussions sur la pertinence de soumettre cette motion à ce moment précis de l'étude, les députés libéraux ont obtenu que le président déclare la motion irrecevable, vu qu'elle n'avait pas été présentée dans les deux langues officielles.

Vedette du cinéma muet Constance Talmadge est décédée

LOS ANGELES (P.A.) — Constance Talmadge, l'une des trois sœurs qui furent en vedette à l'époque du cinéma muet, est décédée dans un hôpital de Los Angeles, à l'âge de 72 ans.

Sa sœur aînée, Norma, la plus célèbre des trois, est morte en 1957 et Natalie, la cadette, en 1969.

Constance, qui avait connu quatre expériences conjugales, joua un rôle principal dans "Intolérance", film de D. W. Griffith.

Mais ses autres films étaient des comédies légères dont on ne parle plus depuis longtemps.

Malgré leur popularité dans les années '20, les trois sœurs n'avaient pu réussir à faire la transition au film parlant.

Le dernier film de Constance Talmadge, "Venus" réalisé en 1929, coïncidait avec le début des films accompagnés de parole synchronisées.

LE FANTÔME



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE

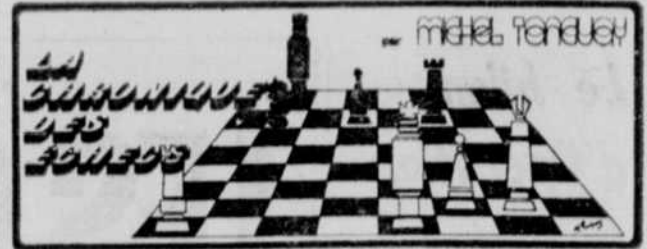


par Ernie Bushmiller

LA FAMILLE TETEBECHE



par Chic Young



L'Echiquier québécois

Le club de l'Echiquier Québécois, à l'Union Commerciale, continue à recevoir les inscriptions, ce soir, à partir de 20 heures. L'ouverture du club a été fixée au lundi 3 décembre. Nous invitons les intéressés à venir rencontrer les directeurs et prendre connaissance des avantages d'être membre. Il serait trop long de tous les mentionner ici. Disons seulement qu'étant membre de l'Echiquier Québécois, on fait en même temps partie d'un club social qui s'est mérité une excellente réputation tout au long de sa longue existence (l'Union Commerciale fête son centenaire l'an prochain). Quant à la section d'échecs elle-même, ses journées d'ouverture régulières, avec programme, sont les lundis et jeudis soirs. Cependant, les membres de la section peuvent s'y rendre n'importe quel jour de la semaine, et y amener un invité. Un local est toujours à leur disposition avec des jeux, des livres, des chroniques d'échecs, etc. Les membres ne s'engagent pas à participer à des activités intérieures ou extérieures. La contribution des membres sous ce rapport est parfaitement libre. D'ailleurs le programme du club n'est pas encore défini. Pour renseignements, on peut toujours joindre Michel Tanguay, à 872-4315, le soir, entre 18 et 19 heures.

N.271173

PHN

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2620 HORIZONTALEMENT

- 1—Fruit. — Ville d'Asie mineure.
- 2—Altéré, gâté. — Ainsi soit-il.
- 3—Ferme. — Abrév. commerciale.
- 4—Premier mot de l'hymne de saint Jean-Baptiste. — Mamellé d'un mammifère. — Altesse royale.
- 5—Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager. — Peu fréquenté.
- 6—Anneau de cordage. — Raide, peu flexible.
- 7—Dit qu'une chose n'est pas. — Prén. masc.
- 8—Préf. priv. — Filet de pêche. — Du verbe être.
- 9—Tout bénéfice. — Qui contient de la soude.
- 10—Agent de la paix. — Existent.
- 11—Couleur de cendre. — Débit.
- 12—Raboteux. — Fin du jour. — Inf.

VERTICALEMENT

- 1—Impératrice des Français. — Conseil de la reine.
- 2—Avant-midi. — Ville d'Italie. — Très petite quantité.
- 3—Fatigué. — Dans la rose des vents. — Saut.

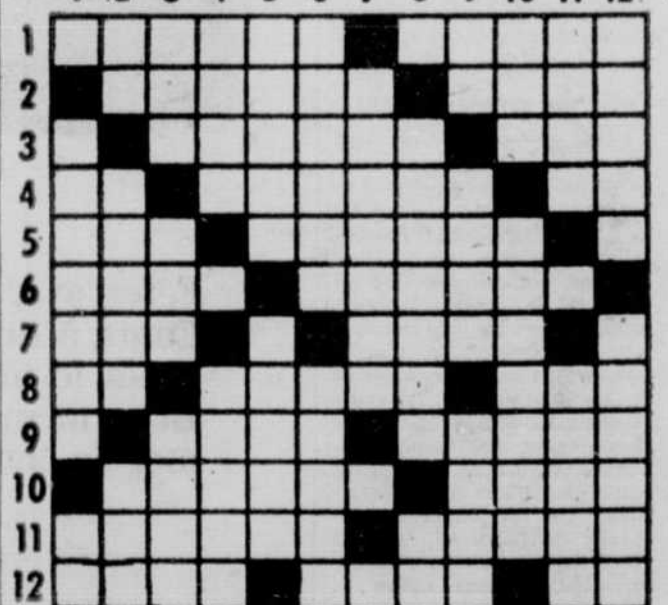
- 4—Espace de terre. — Marchandises vendues au rabais.
- 5—Ajouter du sel. — Consacrer au culte.
- 6—Publier — Niais (pl.)
- 7—Publication.
- 8—Discours obscurs. — Six.
- 9—Coups de baguette. — Ville des Etats-Unis. — Braver.
- 10—Oblat Marie Immaculée. — Couvre-pied en duvet.
- 11—Pont de Paris. — Sentier.
- 12—Liquide coloré. — Tailleur la tête d'un arbre.

Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix: \$2.00 — et la Nouvelle Clé des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix: \$0.60.

Solution du problème 2619

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P	R	A	P	I	L	L	O	T	A	G	E
A	N	I	M	A	L	U	S	E	R	A	
P	A	T	R	O	U	F	L	E	S		
I	L	E	T	S	N	O					
L	E	U	R	S	E	R	A	I	S		
L	S	A	L	T	A	R	A	L	L	E	
J	O	S	E	B	A	L	I	S	T	E	
T	O	M	E	G	E	S	T				
E	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E	
U	V	I	T	E							
A	T	T	E	R	E	R					
W	E	R	E								

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Un comité de citoyens s'occupera des problèmes du transport en commun et de la propreté des rues

Par Claude PARENT

Le quartier St-Laurent, à Lévis, qui a fait l'objet d'une attention particulière lors de la campagne de nettoyage en mai dernier, vient de voir surgir un comité de citoyens dans ce secteur considéré par les résidents comme défavorisé.

Profitant de la séance de comité, qui suit le conseil de ville, les principaux organisateurs de ce mouvement ont décidé de se faire reconnaître comme organisme et interlocuteur valable dans ce secteur de la ville.

L'organisme entend s'attaquer en priorité au problème du transport en commun, à la propreté du quartier et à l'instauration de parcs publics.

Le président en est M. Clément L'Hébreux, candidat aux dernières élections municipales et qui a été battu par M. Lepage, actuel conseiller pour ce quartier.

A cause de la crise de l'énergie Augmentation du prix des aliments

CHILLIWACK, C.-B. (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a averti lundi les Canadiens qu'ils devront s'attendre durant les prochains mois à une augmentation des prix dans le secteur de l'alimentation, due à la présente crise de l'énergie.

Cependant, ces augmentations devraient être moins importantes qu'aux États-Unis.

Le ministre, qui était interrogé lors de sa tournée en Colombie-Britannique, a expliqué que ces augmentations de prix seraient le résultat de la hausse du prix du carburant ainsi que des coûts plus élevés des éléments entrant dans la composition des engrais chimiques.

D'autre part, le ministre a tenu à assurer les agriculteurs de la vallée de la rivière Fraser que le gouvernement accorderait la priorité aux agriculteurs si jamais se produisait une pénurie sérieuse de carburant.

M. Whelan a fait remarquer que les agriculteurs étaient les plus grands consommateurs de carburant au Canada. Il a ajouté toutefois que si le gouvernement pouvait garantir l'approvisionnement des agriculteurs en carburant ainsi qu'en engrais chimiques, il ne pouvait pas en contrôler le prix.




PLACE HENRI-BOURASSA
CENTRE D'ACHATS NEUFCHÂTEL
PLACE ST-ROMUALD
ANCIENNE-LORETTE

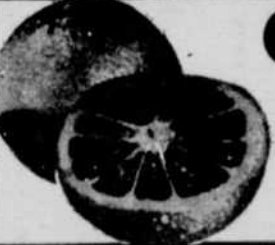
VIANDE DE QUALITE SOIGNEUSEMENT PREPAREE

 ROTI DE PALETTE coupe ordinaire, marque rouge, LIVRE .95	 POULETS CONGELES jeunes et tendres, Can. Cat. A, 3-4 lbs LIVRE .49	 T-BONE, Steak ou Rosbif marque rouge, délice des gourmets, LIVRE 1.79	 JAMBON MIDGET DUBRISSON découpe, dégraissé, 2-4 lbs LIVRE 1.09	CUISSES DE POULET fraîches LIVRE .85
				STEAK HACHE maigre et frais LIVRE 1.27
				BACON TRANCHE sans curesse fédérale LIVRE 1.13

PAS D'ERREUR. C'EST TOUJOURS DES PETIPRI

BIFTECK DE SURLONGE bien apprêtée, marque rouge, LIVRE 1.77	ROSBIF COTE CROISEE marque rouge, LIVRE 1.19	BOEUF HACHE maigre et frais LIVRE 1.07	SAUCISSE FUMEE Swiss Premium, LIVRE .87	JAMBON CUIT fédéral, 6 onces .95
ROSBIF de côte de bœuf, tendre et juteux, semi-déossé, marque rouge, LIVRE 1.49	BIFTECK DE RONDE au rôt de croupe, marque rouge, LIVRE 1.67	LARD HACHE maigre et frais LIVRE 1.25	SAUCISSON FEDERAL frais, marquée seulement, LIVRE .59	SAUCISSE FUMEE tout bœuf, Canadien, LIVRE .99

UNE VARIETE DE FRUITS ET LEGUMES HAUTEMENT CHOISIS

CONCOMBRES frais et verts, produit des États-Unis, Catégorie Canada No 1, CHACUN .12	 ORANGES SUNKIST sans noyau, nouvelle récolte de la Californie, grosseur 138 DOUZAINES .55	PANAI ferme et lavé, produit du Québec, Catégorie Canada No 1, CELLO 2 LIVRES .39
TOMATES rouges et fermes, produit de la Floride, Catégorie Canada No 1, CELLO 2 LIVRES .57		NAVETS petits et tendres, produit du Québec, Catégorie Canada No 1, CELLO 5 LIVRES .39

UN SPACIEUX RAYON D'EPICERIE BIEN SELECTIONNE

NOURRITURE A BEBE EN PUREE HEINZ AU CHOIX 4 1/2 ONCES .15	BISCUITS DARE CHOCOLAT FUDGE CHOCOLAT CHIPS CREME FRANÇAISE 1 LIVRE .59	REPLISSAGE A TARTE E. D. SMITH SAVEURS DE BLEUETS ET CERISES 19 ONCES .66	ESSUIE-TOUIT FACELLE ROYALE FORMAT SUPER ASSORTIS .53	PAPIER MOUCHOIRS KLEENEX BOITE DE 200 DOUBLE EPAISSEUR .35
--	--	--	--	---

NOURRITURE A CHIEN Dr. Ballard, choix de saveurs 25 onces .28	GATEAUX ASSORTIS Vachon boîte de 12 .54	DETERSIIF EN POUDRE Oxydol boîte familiale 1.67	PURIFICATEUR D'AIR Glede, assortis 7 onces .39	SOUPE HABITANT pois ou légumes 28 onces .25
--	--	--	---	--

QUALITÉ-PETIPRI-SERVICE

FROMAGE TRANCHE Gouda 8 onces .46	JUS DE POMME Allen, vitaminisé, 19 onces .28	SHORTENING VEGETAL Domestic, 1 livre .49	DINER KRAFT macaroni, 14 onces .54
MARGARINE Blue Bonnet, colorée 1 livre .49	OIGNONS SUCRES Heinz, 12 onces .69	MELANGES A GATEAUX Duncan Hines, choix de saveurs, 19 onces .51	SAUCE A SPAGHETTI Kraft, à la viande, 16 onces .58
CAFE INSTANTANE Gard, 6 onces .93	BETTES TRANCHEES Bick's, 24 onces .45	CASSONADE PALE Stu-Lawrence, sec 2 livres .40	SOUPE AUX TOMATES Heinz, 10 onces .14
EAU MINERALE Montclair, bouteilles de 30 onces .35	VINAIGRE BLANC Canada, 40 onces .39	PATE DE SAUMON Socoye Clover Leaf, 2 1/2 onces .27	RINCE BOUCHE Laverie, 8 onces .79
FEVES AU LARD CLARK sauce tomate, 14 onces .33	HUILE D'ARACHIDES Planter, 16 onces .73	PARIS PATE pâte de farine, 8 onces .24	PATE DENTIFRICE Pepsodent, ordinaire, 50 ml .63
POIS VERTS IDEAL grosseur no 4, qualité de choix, 19 onces .31	BEURRE DE CARAMEL Vachon, 14 onces .31	GRUAU PRE-CUIT Robin Hood, 10 onces .45	SACS A SANDWICH Beggins, boîte de 50 .38
JUS DE LEGUME E.D. Smith, jarre 28 onces .39	MELASSE LA NEGRESSE de Pergé, format 26 onces .33	CEREALES PRODUIT 19 de Kellogg, 10 onces .54	BRILLANT FUTURE liquide, 27 onces 1.45
PECHES EN CONSERVE coupées en demies, Del Monte, 19 onces .45	POUDING INSTANTANE Jello, choix de saveurs, 4 onces .21	BLE SOUFFLE Newport Fluff, 8 pintes .69	PATE CONGELE au bœuf, York, 8 onces .34



MAGASINER CHEZ STEINBERG... veut dire ÉCONOMISER

A votre service!

On entend souvent dire que le temps des Fêtes, c'est un drame pour la taille ?

Depuis la parution du rapport Nutrition Canada il y a quelques semaines, dans lequel nous avons appris qu'un Canadien sur deux est obèse et qu'il semble que 65 à 87% des femmes de 40 ans et plus appartiennent à cette catégorie, nous sommes peut-être plus sensibilisés que jamais au problème des mauvaises habitudes alimentaires et d'un régime de vie trop sédentaire.

On n'engraisse pas à regarder manger les autres !

Voilà, dit-on, un proverbe russe que l'on ferait bien de se rappeler à ce temps-ci de l'année, alors qu'il y a tant et tant de bonnes choses à savourer. Prévenir, c'est guérir. Pourquoi ne pas combiner l'utile à l'agréable, c'est-à-dire saine nutrition et bonne chère ? À ce moment de l'année, en observant certaines règles de base de saine nutrition, les deux sont même possibles sous le signe de l'économie. Par exemple...

La dinde du temps des Fêtes ? La volaille ?

C'est nourrissant de la dinde ? Sûrement pas autant que de la viande rouge ? C'est engraisant ? ...

Voilà des questions qui ont été posées à des consommateurs dans une étude sur la consommation de la volaille au Québec, datée de juillet 1973; or, le rapport de cette étude révélait que 52,8% des consommateurs du Québec considèrent la volaille comme moins nourrissante que d'autres viandes.

Pourtant, en étudiant le tableau comparatif qui suit sur la valeur nutritive du bœuf cuit et des volailles rôties, on constate que

1° la volaille contient plus de protéines que les viandes rouges et qu'en plus, ces protéines sont de la plus haute qualité, du fait qu'elles contiennent tous les acides aminés reconnus essentiels à la diète humaine.

2° Le contenu en gras de la viande de volaille est moindre que celui de la viande rouge. À cause de son contenu plus élevé en acides gras non-saturés que celui des viandes rouges, la chair de volaille permet de maintenir un niveau de cholestérol moindre.

COMPARAISON DE LA VALEUR NUTRITIVE DES VOLAILLES RÔTIES ET DU BŒUF CUIT

Volailles	Protéines %	Gras %	Hydrates de carbone %	Calories par lb
Dinde				
viande blanche	34.3	7.5	0	923
viande brune	30.5	11.6	0	1022
Poulet				
viande blanche	31.5	1.3	0	621
viande brune	25.4	7.3	0	754
Viandes				
Bœuf				
steak de ronde	27.0	13.0	0	1049
steak porterhouse	23.0	27.0	0	1539
rôti de croupe	21.0	32.0	0	1701
hamburger	22.0	30.0	0	1648

1) Scott, M.L., 1956, Composition of Turkey Meat. J. Am. Dietetic Assoc., 32: 941-944.
Anonymous, 1958, What is an Egg Worth? (Multilith). Chickmaster Incubator, Cleveland, O.

N'oubliez pas d'utiliser les carcasses et le gras de volailles comme base à des bouillons et consommés très nourrissants.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter "Bonne dînée" pour les Fêtes et vous rappeler qu'à cause de son prix actuel, c'est un excellent achat, tant du point de vue nutritif qu'économique pour tous et chacun.

EN TOUT TEMPS.



ACHATS BONIS doubles économies

COMPAREZ

GATEAUX ETAGES
CONGELES SARA LEE PQT 12 1/2 OZ 69¢

BISCUITS
NATURE OU A LA CREME PEEK FREANS. PQT 7 1/2 OZ 35¢

COLLATIONS VARIEES
GENERAL MILLS FORMATS VARIES 49¢

PAPIER DE TOILETTE
LADY SCOTT COUL. VARIEES PQT 2 ROUL. 42¢

bas tous les jours

COMPAREZ

ARACHIDES VARIEES
TRAY PACK PLANTERS PQT 1 LB 95¢

DINER AUX LASAGNES
CHEF BOY-AR-DEE PQT 23 1/2 OZ 1.06

MARMELADE
A L'ORANGE, PURE KRAFT PQT 24 OZ 61¢

CHOUROUTE
LIBBY'S BTE 28 OZ 37¢

PAIN DE VIANDE
TULIP BTE 12 OZ 77¢

COFFEE MATE
CARNATION PQT 11 OZ 81¢

CACAO
FRY CADBURY BTE 8 LB 77¢

SPAGHETTI
CATELLI PQT 16 OZ 36¢

MELANGE A PATE
FOGO POUR HOT DOG SUR BATON PQT 12 OZ 65¢

GAUFRES EGG-O
CONGELES AUX BLEUETS CONT. 11 OZ 51¢

produits populaires

COMPAREZ

MARGARINE PINIC PQT 1 LB 43¢

SAUMON SOCKEY
CLOVER LEAF (BTE 3 3/4 OZ .66) BTE 7 3/4 OZ 1.09

MELANGE A SOUPE
A L'OIGNON LIPTON PQT ENV. 3 OZ 39¢

GARNITURE A TARTE
AUX BLEUETS SMITH BTE 19 OZ (AUX CERISES .82) 75¢

CRISTAUX TANG
A SAVEUR D'ORANGE PQT 4 ENV. 3 OZ 84¢

SACS A THE
RED ROSE, ORANGE PEKOE PQT DE 60 82¢

CAFE INSTANTANE
NESCAFE (Bocal 10 oz \$1.89) BOCAL 6 OZ 1.35

ALIMENTS POUR BEBES
GERBER, CAROTTES ET PECHES PQT 4 3/4 OZ 16¢

TISSUS FACIAUX
FACELLE ROYALE, BLANCS PETITE BOITE 23¢

bas tous les jours

COMPAREZ

FROMAGE
SCHNEIDER FARM PQT 12 OZ 1.02

FARINE
FIVE ROSES SAC 7 LB 1.16

BOUILLON VEGETAL
PAM CONT. 16 OZ 1.09

MIEL LIQUIDE
BEE MAID CONT. 16 OZ 1.07

ALIMENTS POUR BEBES
HEINZ PQT 4 3/4 OZ 16¢

TAMPONS A RECUPERER
JETS PQT DE 18 49¢

NETTOYEUR LIQUIDE
M. NET BOUT. 16 OZ 49¢

NETTOYEUR A MARMITE
CHORE GIRL PQT DE 3 59¢

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

PA DENTIFRICE
CLOSE UP, ROUGE OU VERTE TUBE 100 ML 69¢

CREME POUR BEBES
NIVEA PQT 4.1 OZ 87¢

DETERSIF EN POUDRE
CALGONITE BTE 35 OZ 86¢

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

GELEES EN POUDRE
JELL-O, SAVEURS VARIEES PQT 3 OZ 13¢

CAFE MOULU
REGULIER RED ROSE SAC 1 LB 98¢

TISSUS FACIAUX
BOUTIQUE KLEENEX BTE 130 39¢

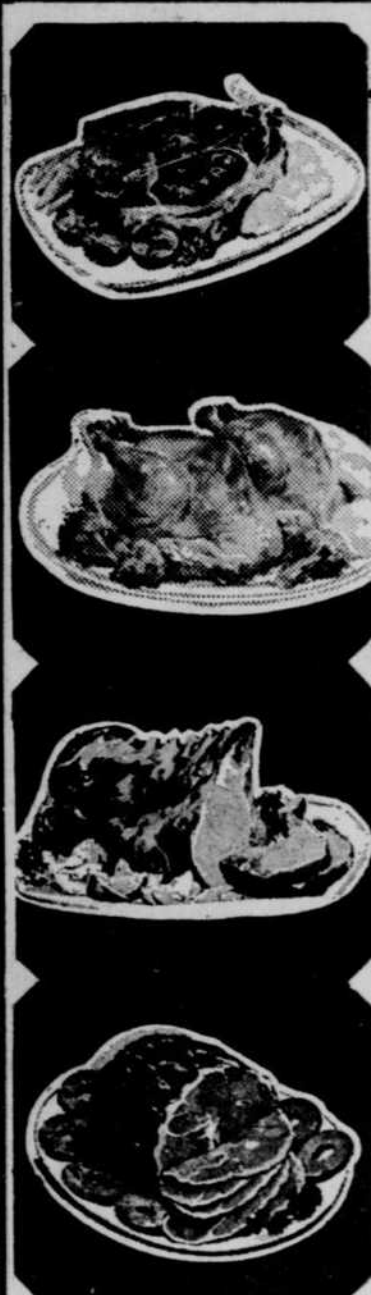
ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

CAFÉ MOULU
STEINBERG MOUTURE FINE OU ORD. SAC 1 LB 1.03

ACHAT BONI DOUBLE ÉCONOMIE

CHOCOLAT
VESTA OU ELEGANTE SAVEURS VARIEES BTE 5 LB 3.27

COCKTAIL DE FRUITS
ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE BTE 28 OZ 56¢



ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

JEUNE BŒUF VIEILLI NATURELLEMENT

RÔTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE 99¢ LA LB

RÔTI DE CÔTES
CROISÉES 1.19 LA LB

POULETS 2 À 4 LB
CONGELÉS CANADA CATÉGORIE "A" 59¢ LA LB

LONGES DE PORC
MAIGRES, FRAÎCHES, ENVIRON 3 LB

BOUT DES CÔTES 89¢ LA LB

BOUT DU FILET 99¢ LA LB

ÉPAULE DE PORC
FUMÉ "GENRE PICNIC" 85¢ LA LB

BITTECK DE SURLONGE
JEUNE BŒUF VIEILLI NATURELLEMENT LA LB 1.79

BOEUF HACHE
FRAIS LA LB 1.09

COTELETTES D'AGNEAU
DANS L'ÉPAULE, EN PANIER, LA LB CONGELÉES, DE NOUVEAU-ZÉLANDE 89¢

FOIE DE BŒUF
TRANCHE, DÉVEINÉ, SANS PEAU ET CONGELÉ LA LB 95¢

BACON TRANCHE
SANS COUENNE STEINBERG PQT 1 LB 1.15

SAUCISSES FUMÉES
SANS PEAU STEINBERG PQT 1 LB 89¢

TOURTIÈRE
FRAÎCHE STEINBERG PQT 16 OZ 1.03

BACON TRANCHE
SANS COUENNE JUBILEE PQT 1 LB 99¢

POITRINES DE POULET
CONGELÉES LEGRADÉ PQT 5 LB 3.99

FRITURES FLAMINGO
POULET ET DINDE EN BOUCHÉES, ENROBÉES DE PÂTE PQT 1 LB 1.39

JAMBON CUIT
LA BELLE FERMIERE PQT 6 OZ 99¢

SAUCISSES DE PORC
MAPLE LEAF PQT 1 LB 1.09

BATONNETS DE GOBERGE
CONGELÉS HIGH LINER PQT 24 OZ 1.39

FILET D'AIGLEFIN
CONGELÉ BOOTH PQT 1 LB 1.33

patisseries

BEIGNES AU SUCRE
STEINBERG PQT DE 12 29¢

GÂTEAU ÉTAGÉ
AU CHOCOLAT FUDGE STEINBERG 16 OZ CH. 49¢

ROULÉ AU CHOCOLAT
OU AUX FRAMBOISES STEINBERG 10 OZ 39¢

GÂTEAU MARBRÉ
STEINBERG 15 OZ 59¢

GÂTEAUX AUX FRUITS
FORMATS FAMILIAUX 1 LB 89¢ 2 LB 1.79 1 1/2 LB 1.49 3 LB 2.99

articles divers

VERRES À PORTO
SUR PIED BASE RONDE OU CARRÉE PQT DE 4 1.49

CUILLÈRE À SERVICE
DE LUXE CH. 59

TASSES À CAFÉ
DÉCORÉES, EN GRÉS CH. 49¢

fruits et légumes

BANANES DORÉES ET MURES
VARIÉTÉ PREMIUM PETITES ET GROSSES LA LB 10¢

POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK CANADA NO 1 SAC 10 LB 69¢

PAMPLEMOUSSES
DE FLORIDE A CHAIR BLANCHE GROSSEUR 48 10/ 89¢

BROCOLI
DE CALIFORNIE GROSSEUR 14 CH. 39¢

POMMES ROUGES
DELICIEUSES, DE C.-B. EXTRA DE FANTAISIE LA LB 29¢

CELERI PASCAL
DE CALIFORNIE, CANADA NO 1 GROSSEUR 24 LE PIED 33¢

CONCOMBRES
SUPER DE CHOIX DE FLORIDE CH. 13¢

AUBERGINES
DU MEXIQUE GROSSEUR 24 CH. 28¢

OIGNONS
A L'ESPAGNOLE, CANADA NO 1 DE L'OREGON LA LB 21¢

TOMATES DE FLORIDE
GROSSEUR 7 x 7, CANADA NO 1 EMPAQUETÉES 2/ 58¢

MONTREAL

TITRES LES PLUS ACTIFS

Stock	Sales	High	Low	Close	Ch'ge
INDUSTRIELLES					
Pow Corp	49250	\$11.14	10.94	10.94	-1/4
Alcan	37296	\$35.34	34.44	34.44	-1/2
Mass Fer	20890	\$20.14	19.94	19.94	-1/4
Int Nickel	18300	\$32.32	31.94	31.94	-1/4
Algomax St	12450	\$19.14	18.94	18.94	-1/4
Steel Can	10630	\$28.14	27.74	27.74	-1/4
Campeau A	8900	\$22.14	21.94	21.94	-1/4
Sting A	8516	\$22.14	21.94	21.94	-1/4
Imp Oil	8090	\$42.41	41.94	41.94	-1/4
CP Ltd	7425	\$15.14	14.94	14.94	-1/4

Prov Ex	12500	13	12	12	+2 1/2
Inviatus O	52000	62	57	58	-3
MI Jamie	45000	31	27	30	-1
Que Uran	27000	33	30	30	-1

Cours transmis
par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm. chn.
Albitibi	36445	\$11.14	11.14	-1/4
Alta East g	100	720	720	-45
Alta (Gas T)	800	101	101	-1/4
Alcan	27096	\$35.34	34.44	-1/2
Algomax St	12450	\$19.14	18.94	-1/4
Andria Wn	7340	\$19.14	18.94	-1/4
Anglo-Cn	4400	\$17.14	16.94	-1/4
Arutaine	2930	\$26.14	25.94	-1/4
Argus C pr	500	\$12.14	11.94	-1/4
Asbestos	1024	\$18.14	17.94	-1/4
Astral	200	170	170	-5
Bank MU	3003	\$19.14	18.94	-1/4
Bank CN	3562	\$36.14	35.94	-1/4
Bank NS	7340	\$19.14	18.94	-1/4
Bq Depr	1475	\$18.14	17.94	-1/4
Bq Pw Can	155	115	115	-1/4
Bell Canad	218	\$41.14	40.94	-1/4
Bell A pr	100	\$44.14	43.94	-1/4
Bell B pr	30	347	347	-1/4
HM RT w	2400	\$13.14	12.94	-1/4
HM RT u	130	360	360	-20
Bombardier	1400	225	225	-10
Borden C	700	290	290	-10
Bow pld	30	335	335	-10
BP Can	195	\$13.14	12.94	-1/4
Brascan	3396	\$18.14	17.94	-1/4
BC Forest	500	\$19.14	18.94	-1/4
BCT 6.80	225	\$22.14	21.94	-1/4
Brinco	2630	\$35.14	34.94	-1/4
CABE Ind	700	\$8.14	7.94	-1/4
Cablecast	1125	400	400	-50
Camp a	8800	\$9.14	8.94	-1/4
Can Cem L	1100	\$12.14	11.94	-1/4
CC Laf pr	300	\$18.14	17.94	-1/4
C C I r	60224	6	5	-1/4
C Pack e	200	\$23.14	22.94	-1/4
Can Perm	200	\$19.14	18.94	-1/4
C Arena	100	\$14.14	13.94	-1/4
C Arna r	3800	14	14	-1/4
Cdn Cable	2040	\$16.14	15.94	-1/4
C Cel	4100	\$6.14	5.94	-1/4
C Hydro	500	\$7.14	6.94	-1/4
C Im	3275	\$28.14	27.94	-1/4
CIL	750	\$17.14	16.94	-1/4
C Int Pw	200	\$12.14	11.94	-1/4
Cl Pow pr	100	\$13.14	12.94	-1/4
C Javin	16250	925	700	-240
C Marconi	300	350	350	-20
CPI pr	1375	\$31.14	30.94	-1/4
CP Inve w	1200	\$15.14	14.94	-1/4
Cdn Tire A	2005	\$50.14	49.94	-1/4
Cantol	100	\$6.14	5.94	-1/4
CP Ltd	7425	\$15.14	14.94	-1/4
Canadair	1000	405	400	-5
Carl Ok	100	\$9.14	8.94	-1/4
Cassidy A	900	\$9.14	8.94	-1/4
Celanese	2250	\$5.14	4.94	-1/4
Cel 175	1100	\$20.14	19.94	-1/4
Cent Dyn	1300	\$30.14	29.94	-1/4
Charter Ind	2000	\$14.14	13.94	-1/4
Chrysler	1405	\$18.14	17.94	-1/4
CHUM B	100	\$13.14	12.94	-1/4
Cominco	2650	\$35.14	34.94	-1/4
Con Bath	2000	\$24.14	23.94	-1/4
C Bath 8 w	300	\$13.14	12.94	-1/4
Con Glass	200	\$8.14	7.94	-1/4
Coplad	100	\$8.14	7.94	-1/4

FONDS MUTUELS

Aerofund	1.22	1.35
A.G.F. Japan	11.40	12.74
A.G.F. Special	2.56	—
All Canadian Com	6.56	7.12
All Canadian Div	6.56	7.56
All Canadian Ven	3.49	3.75
All Canadian 4000	4.71	5.12
All Canadian Energy	4.18	4.54
American Equity	4.36	5.44
Andreae Growth	5.39	5.79
Associate Investors	5.63	6.19
Canada Growth	10.58	11.54
Can Gas Energy	10.00	10.48
Cdn Investment	4.96	5.43
Cdn Scudder	5.08	5.08
Cdn Security Growth	5.08	5.08
Cdn South African Gold	8.76	9.57
Cdn Truited	11.66	11.94
Capital Growth	7.58	8.25
Collective Mutual	0.37	0.59
Commonwealth Int'l	13.49	14.32
Commonwealth Int'l Lev	3.27	3.50
Commonwealth Venture	6.06	6.65
xCompetitive Capital	4.43	4.85
Corporate Investors	6.21	6.82
Corporate Investors Stock	6.57	7.14
Dominion Compound	10.00	10.96
xDreyfus Inc.	10.36	11.33
xDreyfus Int'l	5.96	6.48
Edson Viking	7.25	7.63
Educator's Equity	5.94	6.53
Estarea Investment	6.51	6.93
Executive Fund Cda	1.45	—
Executive Int'l Inv	21.28	22.37
xFidelity Trend	—	—

DOLLAR

La dollar US a baissé de 3-50 mardi à Montréal et y est tombé à \$1.00 et la livre sterling y a monté de 81-100 et atteint \$2.35 9-20.

A New York, le dollar canadien a monté de 3-50 et atteint \$1.00 et la livre sterling a monté de 10-20 et atteint \$2.35 9-20.

Co-pex	150	\$6.14	5.94	-1/4
Cr Zell A	430	\$23.14	22.94	-1/4
Crush Int	1500	\$10.14	9.94	-1/4
Distl Seag	1225	\$41.14	40.94	-1/4
Dome Pete	3110	\$38.14	37.94	-1/4
D Bridge	614	\$36.14	35.94	-1/4
Dofasco	2400	\$29.14	28.94	-1/4
Dom Glass	500	\$12.14	11.94	-1/4
Dom Store	600	\$13.14	12.94	-1/4
D Textile	5245	\$8.14	7.94	-1/4
Domtar	4650	\$22.14	21.94	-1/4
Domtar pr	170	\$15.14	14.94	-1/4
Donohue	1150	\$10.14	9.94	-1/4
Du Pont	900	\$25.14	24.94	-1/4
Dupuis A	600	\$6.14	5.94	-1/4
Eds Aves	560	\$13.14	12.94	-1/4
E Pr Air	200	\$40.14	39.94	-1/4
E Pr Air a	500	\$12.14	11.94	-1/4
Enamei A	200	\$10.14	9.94	-1/4
Fal Neck	580	\$9.14	8.94	-1/4
Fin Coll	600	\$5.14	4.94	-1/4
Francum	218	\$11.14	10.94	-1/4
Gar Meir	1500	\$45.14	44.94	-1/4
Gonstar L	1180	\$17.14	16.94	-1/4
Grafton	75	\$28.14	27.94	-1/4
GL Paper	500	\$22.14	21.94	-1/4
Gulf Can	2812	\$32.14	31.94	-1/4
Hand An	100	\$6.14	5.94	-1/4
Helman U	150	\$44.14	43.94	-1/4
Hollinger	895	\$54.14	53.94	-1/4
Horne A	2700	\$26.14	25.94	-1/4
Huda Bay	1350	\$18.14	17.94	-1/4
H Bay Co	320	\$47.14	46.94	-1/4
HB Oil Gas	5150	\$28.14	27.94	-1/4
Husky Oil	6255	\$17.14	16.94	-1/4
IAC	8090	\$42.41	41.94	-1/4
Imp Oil	8090	\$42.41	41.94	-1/4
Imasco Ltd	18300	\$33.14	32.94	-1/4
Int Nickel	18300	\$33.14	32.94	-1/4
Int Pipe	2000	\$22.14	21.94	-1/4
Inv Grp A	6200	\$9.14	8.94	-1/4
Ivaco	5160	\$10.14	9.94	-1/4
Jnoek a	185	\$12.14	11.94	-1/4
Kaiser Re	2000	\$11.14	10.94	-1/4
Lacorb	700	\$5.14	4.94	-1/4
Lau Fin	475	\$10.14	9.94	-1/4
Loeb M	6100	\$40.14	39.94	-1/4
Logitech C	4100	\$30.14	29.94	-1/4
MacLarn A	500	\$30.14	29.94	-1/4
MB Ltd	3255	\$24.14	23.94	-1/4
Martini E	200	\$8.14	7.94	-1/4
Mass Fer	20890	\$20.14	19.94	-1/4
Melchers	600	\$6.14	5.94	-1/4
Mercant	410	\$21.14	20.94	-1/4
Mer Bk r	1601	\$20.14	19.94	-1/4
Milec Inv	3000	\$30.14	29.94	-1/4
Miersyst	808	\$6.14	5.94	-1/4
Molson A	810	\$22.14	21.94	-1/4
Moore	1225	\$32.14	31.94	-1/4
Morse A	2200	\$18.14	17.94	-1/4
Multi Ac	900	\$7.14	6.94	-1/4
Murphy	1100	\$9.14	8.94	-1/4
NB Tel	336	\$13.14	12.94	-1/4
Normick	100	\$5.14	4.94	-1/4
Norac a	4850	\$20.14	19.94	-1/4
Nor Ctl G	2400	\$10.14	9.94	-1/4
N W Sp	675	\$5.14	4.94	-1/4
N S Svc	200	\$18.14	17.94	-1/4
Newsco	300	\$9.14	8.94	-1/4
NSI	400	\$50.14	49.94	-1/4
Ogil Tpr	1600	\$24.14	23.94	-1/4
Orangeroot	100	\$25.14	24.94	-1/4
Pac Pete	2400	\$7.14	6.94	-1/4
Pan Can	900	\$14.14	13.94	-1/4
Pan Ocean	13161	\$17.14	16.94	-1/4
Petrofina	6000	\$23.14	22.94	-1/4
Placer	900	\$22.14	21.94	-1/4
Popular	1100	\$15.14	14.94	-1/4
Pow Corp	40250	\$11.14	10.94	-1/4
Pow C 5 pr	1200	\$12.14	11.94	-1/4
Prer Com	750	\$40.14	39.94	-1/4
Provinc	1500	\$8.14	7.94	-1/4
Quebec	700	\$13.14	12.94	-1/4
QSP Ltd	1000	\$17.14	16.94	-1/4
Q T 3-A	200	\$19.14	18.94	-1/4
Queen	200	\$20.14	19.94	-1/4
Redpa	200	\$25.14	24.94	-1/4
Reed S a	200	\$16.14	15.94	-1/4
Reitman	750	\$9.14	8.94	-1/4

OBLIGATIONS

La Bourse Canadienne des obligations était à la baisse mardi, mais l'activité y était grande.

Le court terme recule d'environ un quart de point, le moyen et le long terme perdent environ trois huitièmes de point et les valeurs des compagnies, environ un quart de point.

L'Hydro-Manitoba a offert \$25 millions de débentures à 8 3-8 p.c. dont l'échéance est prévue pour le 17 déc. 1998. Le prix : \$99.75 et le rendement, 8.40 p.c. Les courtiers disent que l'émission a été bien reçue.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 6 5-8 p.c. et il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois et six mois.

Marché montréalais des obligations

A long terme : Canada en baisse de 1-2; provinces en baisse de 3-4; sociétés en baisse de 3-4.

A court terme : Canada en baisse de 20 cents.

DEVISES

Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal :

Afrique Ju Sud rand	1.5000
Allemagne mark	3820
Australie dollar	1.4900
Autriche schilling	.0525
Bermudes dollar	1.02
Belgique franc	.0258
Brésil cruzeiro	.1660
Bulgarie lev	.9300
Chine yuan	.5130
Danemark couronne	.1695
Espagne peseta	.0177
Etats-Unis dollar	1.0025
France franc	.2180
Hongrie forint	.0955
Italie lire	.001705
Japon yen	.003610
Mexique peso	.0810
Norvège couronne	.1800
Pays-Bas florin	.3680
Pologne zloty	.0503
Roumanie leu	.1668
Royaume-Uni livre sterling	2.38
Suède couronne	.2305
Suisse franc	.3170
Tchécoslovaquie couronne	1.900
Union soviétique rouble	1.4039
Venezuela bolivar libre	.2350
Yugoslavie dinar	.0585

Cotations en devises canadiennes.

CANADIENNE

COTATIONS INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm. chn.
Amb Db	1000	180	180	180
Beig Stand	600	240	235	235 -85
Berncam	5200	130	125	125 -15
Capital Dyn	300	265	265	265
Cine	3650	85	470	5 -1/4
C Plum	100	75	75	75
Com Hold	2000	150	150	150
Dallens	600	130	130	130
Delt Pan	119	155	155	155
Int Atlas	160	35	35	35
Iec Canada	600	150	150	150
Magnetic	3700	56	66	66 -1/2
O C I w	500	26	26	26
Paco Cip	100	365	365	365 +15
Polcom	100	155	155	155
Proflex	400	50	50	50 -15
Reproxx	1250	265	255	255 -35
SCH	130	130	130	130 -35
SMI A Inc	100	130	110	110 -40
Val Mr A	600	200	200	200
Ziebart	700	180	175	180 +6
MINES et PETROLES				
Abcouret	1000	45	45	45 1/2 -7
Abitibi Asb	3700	112	110	110
Abit Cop	4000	12	11 1/2	12 +1 1/2
Acroell Ltd	9738	61	60	60
AIR	3100	85	80	85
Ajax Min	7625	12	13	13 -1/2
Amag BB	1606	3	3	3 +1
Am Eagle	2000	85	85	85
Baker Tic	1000	38	38	38
Batemann	3200	5	5	5 +1 1/4
Bayard	4200	20	20	20
Beaver	3200	181	174	174 -1/4
Blount	1000	200	200	200
Burnt Hill	2000	7	7	7 +2
Cadillac Ex	9400	120	100	100
Chabr w	100	46	46	46 -20
Chibex	1000	104	100	100
C Can Ex	500	15	16	15
C Louana	3000	46	46	46
Con Prop	1000	6	6	6
Con Man	11500	12	11	12
Cuvier	16700	224	275	275 -18
Dynco	2600	4 1/4	4	4 1/4 +8
Expo Ung	500	12	12	12
Flint Rik	1000	15	15	15
Fort N	1000	550	500	500 -15
Gaspé Q	8600	116	110	110
Goldex	2000	250	250	250 -10
Grande	10000	30	28	29

TORONTO

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES	Stock	Sales	High	Low	Close	Ch'ge
Imp Oil	30892	542	21 1/2	21 1/4	21 1/4	- 1/4
Texaco	30220	520	21 1/2	21 1/4	21 1/4	- 1/4
Bramble	25350	500	16 1/2	16 1/4	16 1/4	- 1/4
CP Ltd	20005	510	16 1/2	16 1/4	16 1/4	- 1/4
MINES						
Pick Crow	61000	54	48	47 1/2	47 1/2	+ 1/2
Roman Cp	42544	114	13 1/2	13 1/4	13 1/4	- 1/4
Bounty Bx	32400	80	66	65 1/2	65 1/2	- 1/2
C Rexpar	31500	30	35 1/2	35 1/4	35 1/4	- 1/4
PETROLEES						
Un Canso	76915	520	19 1/2	19 1/4	19 1/4	- 1/4
Pan Ocean	41706	517 1/2	16 1/2	16 1/4	16 1/4	- 1/4
TrCan Res	39200	131	115	115	115	- 10
Albany	23700	72	65	65	65	- 10
Northland	20000	22	30	30	30	- 3

COTATIONS INDUSTRIELLES

par la Presse Canadienne

ventes haut bas ferm. chn.

A et B

Abitibi

Acklands

Acme

Acres Ltd

Acres pr

Adrian

Advocate

Affan Min

A.G.F.M.

Agnie E

Agra Ind

Ahed M

Akathco

Albany

Al East G

Alta Gas A

Alta G C p

Alta G D p

Alta Nat

Alecan

Alecan pr

Algo Cent

Alkema

Alkon

Allanco Dy

Alliance B

Alminex

Alpa Ind

Alum 4 1/2 p

Am Larder

Am Leake

Am Leduc

A Quasar P

Andres W

Anglo Can

Ang UT 315

Ang U Dev

Aquitaine

Argus

Argus B pr

Ashtand C

Ashtand pr

Assoc Porc

Atco Ind

Atl C Cop

Auto El

Auto Har

Avoca M

Bad Boy

Banister

Banister C

Banister

Bell Can

Bell Can pr

Bell B pr

Bell C pr

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

Bell Kait

CE Gas	17000	305	360	350	-20
C Found pr	400	510	10 1/2	10 1/4	- 1/4
CGE pr	30	520	10 1/2	10 1/4	- 1/4
CG Invest	275	574	7 1/2	7 1/4	- 1/4
C Homestd	5475	700	615	615	-10
C Hydr	1620	47 1/2	7 1/2	7 1/4	- 1/4
C Imp Bank	6100	525 1/2	28	28 1/2	+ 1/2
C Ind Gas	6002	48 1/2	8 1/2	8 1/4	- 1/4
CIL	910	517	17 1/2	17 1/4	- 1/4
C Int Pow	250	512 1/2	12 1/2	12 1/4	- 1/4
CHI Pate	2200	17	17 1/2	17 1/4	- 1/4
C Manoir	2000	350	320	320	-10
C Malart	3000	350	320	320	-10
C Marconi	600	450	345	345	-5
C Merrill	200	450	345	345	-5
C Occidental	600	472 1/2	11 1/2	11 1/4	- 1/4
CP Inve pr	4730	521 1/2	31 1/2	31 1/4	- 1/4
CP Ltd	20005	515 1/2	16 1/2	16 1/4	- 1/4
CPL A p	140	510 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4
C Reserve	2700	528 1/2	18 1/2	18 1/4	- 1/4
Cdn Sup O	2700	528 1/2	18 1/2	18 1/4	- 1/4
Cdn Tire	130	48 1/2	4 1/2	4 1/4	- 1/4
C TI A	11400	400	48 1/2	48 1/4	- 1/4
C Utilities	200	510	10	10	-5
C UHL 1.25	1930	520 1/2	20 1/2	20 1/4	- 1/4
C UHL w	300	280	280	280	-20
C Vickers	100	516 1/2	16 1/2	16 1/4	- 1/4
CWN G 4 pr	210	513 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4
Cancon	1000	513 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4
Capl IDIV	2000	513 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4
Carla	625	36 1/2	6 1/2	6 1/4	- 1/4
Carl OK	4720	410	400	400	+5
Carl OK A p	25	525	25	25	-5
Carl OK B p	100	525	25	25	-5
Carma D	100	58 1/2	8 1/2	8 1/4	- 1/4
Cassidy	1820	511 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4
Cassidy L	100	535 1/2	13 1/2	13 1/4	- 1/4
CC Yacht	200	525	320	320	-10
Celanese	6125	45 1/2	5 1/2	5 1/4	- 1/4
Celanese 1 p	700	512 1/2	12 1/2	12 1/4	- 1/4
Celan 175 p	320	510 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4
CH Fund A	150	58 1/2	8 1/2	8 1/4	- 1/4
Cent Pat	1600	55	54	54	-2
CHCN	2100	55	54	54	-2
Chimly	2000	55	54	54	-2
Chester	2000	55	54	54	-2
Chib-K	2000	55	54	54	-2
Chib M	1000	40	40	40	-10
Chiffon D	2220	513 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4
Chino	5200	100	98	98	-4
Chrys	1850	518 1/2	17 1/2	17 1/4	- 1/4
CHM	200	58 1/2	8 1/2	8 1/4	- 1/4
CHM B	14000	511 1/2	11	11	-1
Coch Will	4200	41	38	38	-1
Coch-Dun	350	535	35 1/2	35 1/4	- 1/4
Cockfield	200	535 1/2	13 1/2	13 1/4	- 1/4
Col Lake	1000	12	12	12	-1
Coldmtr	1241	200	200	200	-10
Colas Book	550	56 1/2	6 1/2	6 1/4	- 1/4
Compro	700	370	370	370	-10
Cominco	7915	525 1/2	34 1/2	34 1/4	- 1/4
Com Cap	1825	265	260	260	-10
C Holiday A	1130	58 1/2	8 1/2	8 1/4	- 1/4
Comput	1100	57 1/2	7 1/2	7 1/4	- 1/4
Conduct	2800	530	350	350	-10
Conduits	100	57 1/2	7 1/2	7 1/4	- 1/4
Conlagas	1000	68	68	68	-1
Conn Chm	900	50 1/2	5 1/2	5 1/4	- 1/4
Conn Bath	7285	525 1/2	24 1/2	24 1/4	- 1/4
Conn Bath p	510	518 1/2	18 1/2	18 1/4	- 1/4
C Bah w	33000	250	180	120	-30
C Bath 68 w	1760	515 1/2	12 1/2	12 1/4	- 1/4
Con Bldg	3800	205	200	200	-10
Con Fardy	9675	120	107	107	-10
C Durrn	12500	47	46	46	-2
C Marben	1000	55	55	55	-2
C Morlan	8020	168	165	162	-4
Con Nichol	4000	54	5	5	+1
C Rambler	4200	275	300	290	-10
C Repr	35000	355	35	35	+24
Con Textile	5420	517 1/2	16 1/2	16 1/4	- 1/4
Con Distrib	5420	517 1/2	16 1/2	16 1/4	- 1/4
Con Gas	5415	516 1/2	15 1/2	15 1/4	- 1/4
Con Glass	700	58 1/2	8	8	-2
Control P	100	200	200	200	-10
Conwest	600	425	420	420	-10
Cop Fields	1400	130	127	127	-7
Corby vt	300	519 1/2	19 1/2	19 1/4	- 1/4
Cornat A	24000	435	405	415	-10
Cornat pr	300	521 1/2	21	21	-1
Cornat B	500	520	220	220	-10
Cornat pr	100	580	380	380	-45
Corp Food	200	450	450	450	-10
Coskara R	7678	240	230	230	-10
Coskara R	200	56 1/2	6 1/2	6 1/4	- 1/4
Coskara R w	700	275	270	270	-10
Craigmt	5550	670	650	655	-5
Crain R L	675	58 1/2	8 1/2	8 1/4	- 1/4
Crestbrk	850	58 1/2	8 1/2	8 1/4	- 1/4
Crestbrk	9000	42 1/2	12 1/2	12 1/4	- 1/4
Crown Life	540	57 1/2	7 1/2	7 1/4	- 1/4
Crown Trf	90	527	52	52	-2
Crush Ind	725	510 1/2	10 1/2	10 1/4	- 1/4

D & G

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

Dale R pr

A cause de la crise du pétrole

La vente des petites voitures augmente considérablement

DETROIT (PA) — Toutefois, l'augmentation des ventes des petites voitures a plus ou moins compensé les pertes encourues dans le secteur des grosses voitures, les ventes subsistant dans l'ensemble un recul de 4.4 pour cent par rapport à l'année dernière.

Selon les dernières statistiques, les ventes des gros modèles Chevrolet, Ford et Plymouth sont de nouveau tombées au-dessous du niveau de l'année dernière.

Alors que les ventes des voitures Chevrolet et Ford de dimension standard diminuaient de 20 pour cent, à la fin novembre de cette année,

comparativement à la même période en 1972, la vente de Plymouth Fury subissait une véritable chute de 36 pour cent.

Gains des compactes

Cependant, certains modèles de petites voitures ont enregistré des gains allant jusqu'à 40 pour cent.

Les ventes de Mustang étaient le double de celles de l'année dernière; les ventes de la Maverick ont augmenté pour leur part de 39 pour cent et celles de la Pinto de 30 pour cent.

Chez Chevrolet, les ventes de la Vega ont augmenté de 2.4 pour cent, et celles de la Monte-Carlo de 35 pour cent.

Enfin, dans la ligne Plymouth, les ventes de

la Valiant ont grimpé de 31 pour cent, et celles de la Dodge Dart de 25 pour cent.

AVIS

Denis Crête s'est adressé à la Commission des Transports pour le permis suivant: De Silery et de Ste-Foy à tous les endroits de la CUQ, pour la livraison de fleurs de Boutique L'Oeillet Inc. Faire application dans les quatre jours.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 8936-D
COUR SUPERIEURE
DIVISION DU DIVORCE
BIBIANE MIVILLE requérante

JEAN-JACQUES DUSSAULT intimé

ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première publication du présent ordre dans: "à propos" (2 fois).

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe de Québec, Palais de Justice, à votre intention. Québec, le 22 novembre 1973.
(S) Maurice Bazin, Régistrateur Adj. du Divorce

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 8563-D
COUR SUPERIEURE
DIVISION DU DIVORCE
JEANNINE KIROUAC requérante

ALEXANDER RANGER intimé

ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de quarante (40) jours à compter de la première publication du présent ordre dans: "à propos" (2 fois).

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe de Québec, Palais de Justice, à votre intention. Québec, le 22 novembre 1973.
(S) Maurice Bazin, Régistrateur Adj. du Divorce

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 9122-D
COUR SUPERIEURE
Division du Divorce
Fleurbaey Sauvageau, Requérante

Louise Lessard, Intimé

ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la première publication du présent ordre dans: A PROPOS (2 fois)

PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée au Greffe des Divorces, Palais de Justice, à Québec, à votre intention.

Québec, le 23 novembre 1973.
(S) Maurice Bazin, Régistrateur Adj. du Divorce

HUBERT LAKE UNGAVA NICKEL MINES LIMITED
(no personal liability)

Messieurs Arthur Fortens, Norman W. Lamport et Fred Munger donnent avis qu'ils déposent au Secrétaire des Commissions de l'Assemblée Nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de Hubert Lake Ungava Nickel Mines Limited (no personal liability).

Québec le 19 novembre 1973
Philippon, Garneau, Tourigny & Associés
Procureurs des intéressés.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC
No 15-310
COUR SUPERIEURE
ROLAND PLAMONDON, domicilié et résident à St-Raymond, comté de Portneuf, district de Québec, demandeur

CLAUDE LAVOIE, résident et domicilié au 924, rue de La Chénouette, Québec 4, district de Québec, ou à Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf, maintenant d'adresse inconnue défendeur

ORDONNANCE
Il est par les présentes, ordonné au (x) défendeur (s) de comparaître personnellement ou par le ministère de son (leur) procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première des deux insertions d'un résumé de telle ordonnance parues en anglais et en français dans deux journaux publiés dans ce district, soit le journal "The Chronicle Telegraph" et le journal "à propos".

PRENEZ AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU PROCUREUR
Québec, le 4 octobre 1973.
PATRICK TREMBLAY, P.A. C.S.D.Q.

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.



COMMISSION DE CONTROLE
DES PERMIS D'ALCOOL
DU QUEBEC

Les personnes ci-après mentionnées
ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE JEAN-TALON		
BOISSEAU, Jacques	1117½, rue St-Jean, Québec (ville).	Cabaret. (modification de S. M., (2) Bars.
COMTE TASCHEREAU		
LEBLOND, Gérard	(Changement de Local) (de 97, rue Sault-au-Matlot à :) 63, rue St-Paul, Québec (ville).	Brasserie (projet) (modi- fication de Taverne.
COMTE CHARLESBOURG		
DECHENE, André-Miville,	4105, 3ième Ave. Ouest, Charlesbourg (ité).	Epicierie.
LIZOTTE, André	pour le bénéfice de : "Auberge La Tournée du Moulin (Orsainville) Inc." 8180, rue du Zoo, Orsainville (ville).	Cabaret, (2) Salles à Manger, (4) Bars.
COMTE LEVIS		
GILBERT, Albert	20, rue Commerciale, Lévis (cité).	Salle à Manger, Bar.
COMTE MONTMORENCY		
LETOURNEAU, Richard	884, Ave. Royale, St-Jean, I.O. (paroisse).	Epicierie.
FALARDEAU, Marcel	233, rue du Couvent, Château-Richer (ville).	Brasserie (projet)
COMTE LOTBINIERE		
COTE, Mme-Aline Hamel	Laurier-Station (village).	Salle à Manger Restaurant
COMTE CHARLEVOIX		
TREMBLAY, Yvon	pour le bénéfice de : "Le Club de Moto-Neige La Citadelle des Eboulements Inc." Rang St-Antoine, Les Eboulements.	Club

Afin d'être valide, toute objection à ces
demandes doit être faite par écrit dûment
motivée et ASSERMENTEE dans 15 jours
du présent avis

au : SECRETAIRE GENERAL
Case postale 190, Station B, Québec 2, Qué.



APPEL D'OFFRES
GP-73-10377
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 18 décembre 1973

Manicouagan 3
(Comté de Saguenay)

**FOURNITURE DE LA
CHARPENTE D'ACIER DE
L'AIRE DE SERVICE DE
LA CENTRALE**

Toutes les conditions du
présent appel d'offres sont
contenues dans le document
qui est disponible pour exam-
en et peut être obtenu
contre un paiement NON
REMBOURSABLE de \$25
pour chaque exemplaire
complet, chèque visé ou
mandat payable à L'Hydro-
Québec, du lundi au vendred-
i inclusivement de 8h30 a.
m. à 4h30 p.m. à l'endroit
suivant:

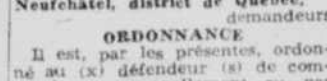
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au
MONTANT de QUATRE MILLE
DOLLARS (\$4,000), chèque
officiel d'une banque à
charte du Canada ou chèque
visé tiré sur une banque
à charte du Canada ou
sur une caisse populaire,
payable à l'Hydro-Québec
et remboursable sous condi-
tions doit accompagner la
soumission.

Seules les personnes, so-
ciétés, compagnies et corpo-
rations ayant leur principa-
le place d'affaires au Qué-
bec et qui auront obtenu le
document d'appel d'offres
directement de l'Hydro-
Québec sont admises à sou-
missionner.

L'Hydro-Québec se réserve
le droit de rejeter l'une
quelconque ou toutes les
soumissions reçues.

Les cosecrétaires
B. LACASSE —
W. E. JOHNSON
Montréal, 20 novembre 1973.



**VENTE PAR LE SHERIF
DE QUEBEC**
QUEBEC

Fiori Facias de Terris
Québec, à savoir :
Cour Supérieure,
No: 13-755

Les Constructions Danière Inc.,
corps politique et incorporé,
ayant sa principale place d'affai-
res au 35, Place Bileau, Val
St-Michel, district de Québec,
contre

Sébastien Lapointe, domicilié
et résident au 11, 36ième Rue, Val
St-Michel, district de Québec.

"Un emplacement situé en la
ville de Val St-Michel, comté de
Québec et comprenant :

a) Le lot connu et désigné sous
le numéro soixante-six, subdivision
du lot originaire numéro trois cent
vingt-trois (323-66) du cadastre
officiel de la paroisse de St-Am-
broise-de-la-Jeune-Lorette, division
d'enregistrement de Québec; le dit
lot mesurant soixante-quinze pieds
(75') de largeur sur une profon-
deur de cent pieds (100') mesure
anglaise.

b) La partie nord-est du lot
connu et désigné sous le numéro
soixante-cinq, subdivision du lot
originaire numéro trois cent vingt-
trois (ptie n.e. 323-65) du mé-
me cadastre; la dite partie de lot
mesurant cinq pieds (5') de lar-
geur sur une profondeur de cent
pieds (100'), soit toute la pro-
fondeur dudit lot, mesure anglaise,
et étant bornée comme suit : au
nord-ouest par le lot 324, au
nord-est par le lot 323-66, au sud-
est par la 36ième Rue (323-70)
et au sud-ouest par la partie rési-
dant dudit lot 323-65.

Avec la maison érigée sur ledit
emplacement, circonstances et dé-
pendances, ladite maison portant le
numéro civique 11 de la 36ième
Rue de Val St-Michel"

Pour être vendu au bureau d'en-
registrement de Québec, 10 avenue
Chauveau, Québec, le DIX-SEPTIE-
ME jour du mois de DECEMBRE
1973 à DIX heures de l'avant-
midi.

Bureau du Sherif,
Québec, le 28 novembre 1973.
Le Sherif-adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

ville de Sainte-Foy

Des soumissions seront reçues au bureau du
Greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15.00
heures de l'après-midi, jeudi le 6 décembre 1973
pour la vente des véhicules usagés suivants :

- 1 camion Ford Econoline (Panel 1964)
série 921190L168690 — 40522
- 1 véhicule Sedan Chevrolet (1969) 8 cylindres
série 1566992096321 — 40525
- 1 véhicule Sedan Chevrolet (1971) 8 cylindres
série 1546911190012 — 40542
- 1 véhicule Sedan Chevrolet (1971) 8 cylindres
série 1546911213283 — 40543

Ces soumissions devront être placées dans des
enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter
une souscription indiquant l'objet de la soumission
ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières
seront ouvertes publiquement le même jour, en la
salle du conseil de l'édifice Place de Ville, 1000
Route de l'Eglise, Sainte-Foy, à 15.30 heures de
l'après-midi, en présence des intéressés.

On peut se procurer les formules de soumissions
au bureau du service des achats, Place de Ville,
1,000 Route de l'Eglise, Sainte-Foy.

Toute soumission doit être accompagnée du dé-
pôt de garantie mentionné dans la formule.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse
ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 23ième jour du
mois de novembre 1973.

le greffier-adjoint de la ville,
René Dampousse.

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Annonces à la ligne agate: 18e la ligne, (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier... \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur, dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dans la première insertion.
Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

à propos Tél.: 522-4771

105 Argent à prêter

ARGENT À PRÊTER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailleur, Carrier & Lalonde, notaires, 38, Desjardins, Québec, Tél.: 522-3813. 38031 16-11 (25 fs) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque par tranches de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps: 626-4198. 38254 24-11 (24fs.) 105

130 Immeubles

NOUS AVONS MAISONS COMMERCES TERRAINS — Consultez avec confiance: GUY MARCOTTE — Société immobilière Québec Métropolitain courtier. Tél.: 687-2099 — Bureau: 529-0047. 38056 14-11 (24 fs) 130

135 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX À LOUER. Au 640, St-Jean. Tél.: 524-3571. 37629 13-10 (48 fs) 135

Convientrait pour médecins comptables, assurances, hommes d'affaires ou autres, chauffé, éclairé, stationnement, tapis, au 126, des Chênes Ouest. Tél.: 683-9330 — 623-5125. 38145 16-11 (24 fs) 135

203 Agences matrimoniales

LE SERVICE PRO-CONTACT ENR. Pour jeunes célibataires seulement, vous invite à partager dans l'intimité votre joie de vivre. Tél.: 325-6598 entre 7h. et 8h. du soir. 38186 23-11 (6fs.) 203

214 Cours Enseignement

LES DANSEURS "DU ROCHER" Tél.: 522-5681 37698 17-10 (Dim. merc. s. au 12-12) 214

247 Réparation, Entretien

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale: 505, Place Bégin, Rimouski. Tél.: 723-6630. 38188 20-11 (24fs.) 226

229 Garderies

BELAIR — Garderies enfants en pension. Très bons soins donnés, milieu familial, jeux éducatifs, expérience et références. Transport fourni. Tél.: 843-3598. 38227 23-11 (24fs.) 229

247 Réparation, Entretien

REPARATIONS DE MAISON Votre maison a-t-elle besoin de réparation? Couvertures, clapboard, aluminium, dalles, etc... Estimation gratuite. Tél.: 842-0553. 38207 23-11 (24fs.) 247

SERVICE À DOMICILE SUR: sècheuse, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. — Tél.: 523-3815. Fernand Gauvin Enr., 282, Levisque, Québec 4. G1R 1B2 38120 16-11 (L. merc. v. au 9-1) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 651-2440. 38090 17-11 (24 fs) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes), 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055. 37930 10-11 (L. Merc. S. au 3-1 250

341 Logements à louer

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE — 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces meublées, au 640, St-Jean. — Tél.: 529-5038. 37622 13-10 (48 fs) 341

350 Maisons à louer

MAISON À LOUER Duplex à louer — rue de la Paix, Ancienne-Lorette, flambant neuf, 5 1/2 pièces, 3 chambres, salle à dîner, cuisine et salle de bain, libre immédiatement. Tél.: 849-3185. 38150 19-11 (24 fs) 350

360 Maison à vendre

ST-MALO — Près centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée. Très bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352. 37933 18-11 (24 fs) 360

432 Clavigraphes

A.B. Machines Inc. CONSEILLER en machines de bureau ordinaire. 485 boul. Langevin. — Tél.: 525-4692. 38194 21-11 (24fs.) 432

E LACOUTINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec, Tél.: 522-1539 — Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau. 38033 16-11 (25 fs) 432

432 Clavigraphes

UNDERWOOD CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest est, Québec. Tél.: 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 38032 21-11 (24 fs) 432

435 Divers à vendre

SPECIAL TAPIS LONG POIL (SHAG) 5 Couleurs avec coussins caoutchoutés, valeur \$8.95. En vente \$6.95. — Tél.: 837-0816. 37948 10-11 (24 fs) 435

453 Machinerie

INSTRUMENTS D'ARPENTAGE GEOTEC T-24, 20 secondes, idéal pour contracteurs, prix d'usine. Information: Tél.: 683-8579 523-9575 ou s'adresser: Instruments Lafayette 1073, St-Jean, Québec. 38253 24-11 (6fs.) 453

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Ltee. 74 BOUL. PIE-XI, Ville Belair — Tél.: 842-1911. 38034 14-11 (24 fs) 456

459 Meubles à vendre

Poêle et frigidaire, mobilier de salon avec lampes, 2 mobiliers de chambre à coucher. Tél.: 683-9839. 38262 27-11 (6 fs) 459

Une visite n'engage à rien, ménage 3 pièces, meubles tous styles, pas d'administration. Tél.: 626-1108 — 626-7150. 37934 5-11 (24 fs) 459

Ménage neuf 1974

Style canadien, complet, à vendre \$2095. Tél.: 667-4343. 37987 14-11 (24 fs) 459

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LTEE

175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC 525-8155, 525-9426, 629-4223 Face église Jacques-Cartier Meubles emballés, neufs, poêles 220, \$129.77 ou réfrigérateurs cabinets. Lessiveuses \$139.77. Mobiliers de chambre \$99.77, etc... Divans \$67.97, divan-lits \$157 ou chesterfield, 2 morceaux. Mobilier de cuisine \$37.77, etc... etc. Entreposage, livraison gratuite. Aucun comptant - 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange. Stationnement. 38289 28-11 (24 fs) 459

Henri Turcotte Ltée Vente de Meubles et d'appareils Ménagers

Profitez de la vente 36ième anniversaire pour vous procurer tous les meubles et appareils ménagers dont vous avez besoin à prix d'économies maximums. Bon choix de mobiliers de chambres, de cuisine et de dinette, mobiliers de vivre et de divans-lits, fauteuils de repos, cuisinières électriques, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses et sècheuses automatiques, lessiveuses-essoreuses, sècheuses compactes pour secouer 110 voiles, lave-vaisselle, radios - stéréos, téléviseurs en noir et blanc ou en couleur. Aux clients qui achèteront pour \$100.00 et plus de marchandises, le Président Henri Turcotte offre un cadeau surprise très apprécié dans les grandes occasions. Facilités de paiement, prix d'économies les plus concurrentiels de la région de Québec. Visitez Henri Turcotte Ltée, 330 de la Couronne, Québec, tél.: 529-3365. 38237 24-11 (15fs.) 459

459 Meubles à vendre

Ménage neuf 1974 Style colonial complet à vendre \$1695. Tél.: 661-7969. 37988 12-11 (24fs.) 459

MENAGE NEUF 1974 ESPAGNOL

Ces meubles sont neufs et garantis. Comprendant: un poêle McClary-Easy, 30 pouces, automatique, 1974. Un réfrigérateur McClary-Easy, 2 portes, 1974. Un set de salon Espagnol, 4 places, Airloom capitonné, 2 morceaux, table de centre 54 pouces, noyer, une table de coin, une lampe de table en velours Espagnol. Un set de chambre 72 pouces, 2 miroirs ajustables. Espagnol, 3 morceaux, 2 lampes de bureau "Terre des Hommes", un sommier et un matelas. Un set de cuisine 5 morceaux Espagnol, en bois de noyer, un pot à fleurs. Le tout laissé à \$1595. Aucun comptant. Entreposage et livraison gratuits. Pour informations, Québec, Tél.: 667-5100. 37986 12-11 (24fs.) 459

Jeunes couples — MOBILIERS COMPLETS • Qualité • Prix • Service Livraison immédiate Foyer du Meuble 529-9648 INC. 144 St-Vallier, ouest Spécialiste en ameublement 38035 9-11 (24 fs) 459

465 Musique

Orgues & WURLITZER THOMAS ST-CYR & FRERE INC. 754, St-Joseph-Est, Québec (Tél.: 522-1233 — 522-1234) PLACE LAURIER Tél.: 651-7384 38009 17-11 (L.merc. s. au 5-1) 465

711 Autos à vendre

nous protégeons le client en utilisant le meilleur moyen qui soit: la qualité turmel automobiles 1385 dorchester n. 522-2793

465 Musique

PROCURE GENERALE DE MUSIQUE Ltée. Musique imprimée de tous genres. 730, D'AIGUILLON, QUEBEC. — Tél.: 522-4761. 38154 19-11 (24 fs) 465

Occasion unique — Piano à queue à vendre, en très bonne condition. Pour informations, Tél.: après 6 h. 563-6312 ou 661-6197. 38294 28-11 (6 fs) 465

469 Pianos à vendre

Beau petit piano électrique pour appartement, état neuf \$575. Louis Carrier, Pintendre, cte Lévis. Tél.: 837-0816. 38211 26-11 (24fs.) 469

472 Roulottes

ROULOTTES LANGLOIS INC. 1208 Boulevard Ste-Anne, Villeuveuve, dépositaire de maisons mobiles Glendale, Le Marquis, roulottes de voyage Dauphine, tentes-roulottes Bellevue. Tél.: 667-5753, 833-3576. 37852 28-10 (dim. l. merc. au 22-12) 472

477 Tapis-tuiles-prélarts

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913. 37982 14-11 (24 fs) 477

ATTENTION — Tapis commercial \$3.95, long poil \$4.95, coupons 50% d'escompte, Ozite \$2.39 Imprime \$5.95. Estimation gratuite à domicile. Tél.: 524-2288. 38008 13-11 (24 fs) 477

510 Couples demandés

COUPLE DEMANDE Couple demandé (cuisinière et chauffeur Butler) Service Domestique, famille privée, banlieue Québec, appartements privés, salon TV, etc. Très bonnes conditions, travail et salaire. Personnes qualifiées. Ecrire C.P. 337, H.V. Québec 4. Tél.: 832-8786. 38258 25-11 (6 fs) 510

540 Hommes demandés

TEXAS REFINERY CORP. OF CANADA LTD. offre abondance d'argent plus primes d'argent, bénéfices supplémentaires à individu mûr dans la région de Québec. Quelle que soit l'expérience, écrivez par avion, Président, Dept. AC, P.O. Box 70, Station R, Toronto, Ontario M4G 3Z6. 38189 24-11 (6fs.) 540

Machiniste demandé Machiniste sur tour demandé, minimum 5 ans, expérience, aussi capable de faire travaux de machines d'entretien (Millwright). S'adresser au 3030 boul. Ste-Anne, Giffard, Québec. 38256 27-11 (3 fs) 540

550 Hommes et femmes demandés

HOMMES et FEMMES DEMANDES

Maison de produits naturels de santé a besoin de représentants. Travail à plein temps ou à temps partiel. Auto nécessaire. 25 ans et plus. Très forte commission offerte. Grande demande pour ce genre de produits. Revenu assuré pour personnes intéressées à en faire une carrière d'avenir. Cours d'information pour devenir conseillers herboristes diplômés. Prospects fournis. Chance d'avancement. — Pour toutes informations, téléphonez pour entrevue à:

667-1847 Demandez M. Bedard

38169 (21-28-11) (5-12-12) 550

590 Service domestique

Ménagère demandée — 1 adulte, une fillette, New Jersey. Appelez Suzanne de 7h. à 10h. P.M. Tél.: 683-1591. 38241 24-11 (6 fs.) 590

705 accessoires et pièces

LAFRANCE Electrique, spécialité: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Obliques. — Tél.: 522-8633. 38091 22-11 (24fs.) 705

710 Autos à louer

REMPARTS L'autre compagnie de location d'autos. Prix à partir de \$12. par jour, spéciaux, longs voyages. — 188, St-Jean, Québec. 529-6362. 38027 14-11 (24 fs) 710

711 Autos à vendre

VENTE MAZDA SERVICE G. ARAGE Gosselin INC. Pionniers du moteur rotatif au Québec 185 ave St-Sacrement, Québec 681-0525 38261 27-11 (24 fs) 711

Inglis-RCA Kenmore Service pièces - réparations

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES 213, 3e avenue Tél.: 529-8479

38209 23-11 (L. merc. v. au 16-1) 247

38170 (21-28-11) 411

PETITES ANNONCES

711 Autos à vendre

Acadian 1970, 41,000 milles, prix \$1,800. — Tél.: 837-2379.
38295 28-11 (6 fs) 711

Toyota "1600" coupé
Année 1971 à l'état de neuf, bien entretenu, raison de vente: arrivée d'un autre enfant. Aubaine à ne pas manquer. Appelez après 18h. Tél.: 658-3265.
38274 28-11 (3 fs) 711

RINFRET AUTO Vendeur Volkswagen

1970 Volkswagen \$1250. 1970 Toyota \$1050. 1969 Ford Galaxie "500", hard top, 2 portes, \$1150. 1971 Renault "12" \$1,250. 1971 Datsun \$1350. 1969 Pontiac Grand Prix \$1850. 1969 Volkswagen 100% garantie, 3,000 milles \$1,250. 1967 Volkswagen \$250. — 50 rue Delisle, Rond-Point. Lévis. Tél.: 833-2133.
38235 25-11 (24 fs) 711

RINFRET
AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
50 RUE DELISLE
ROND-POINT
W LEVIS
TEL.: 833-2133
38025 7-11
(Dim. merc. s. au 30-12) 711

780 Motoneiges

AUCLAIR & LANDRY INC.
Concessionnaire Artic Cat et véhicules tout-terrain Terra-Jet. Autos neuves usagées de toutes marques, spécial pré-saison. Tél.: 825-2755.
38028 9-11 (24 fs) 780

Dépositaire Bombardier

STATION MARTEL & FRERES
VENTE, échange, service. Ouvert le soir. 347, l'Ornière, Loretteville. Tél.: 842-8010.
37941 6-11 (24 fs) 780

Utilisez des timbres de Noël.



C'EST UNE QUESTION DE SOUFFLE ET DE VIE
LES TIMBRES DE NOEL COMBATTENT LA TUBERCULOSE, L'EMPHYSEME, LA BRONCHITE CHRONIQUE ET L'ASTHME.

HOROSCOPE

MERCREDI, LE 27 NOVEMBRE 1973



21 mars au 20 avril (Bélier) — Une excellente journée en perspective. Votre jugement influencera celui de vos collaborateurs. Ne négligez pas le certain pour l'incertain.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Mettez de l'ordre dans vos affaires avant de donner ce conseil aux autres. Vous avez intérêt à suivre un plan de travail méthodique si vous voulez réussir.



23 mai au 21 juin (Gémeaux) — Voyagez si vous en avez l'occasion. Ne manquez aucune occasion d'enrichir votre bagage intellectuel. Vous recevez une confiance opportune.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Les recherches, l'enseignement et l'administration des affaires publiques sont avantagés par le mouvement planétaire. Soyez prudent en affaires.



24 juillet au 23 août (Lion) — Vous feriez bien d'éviter les extrêmes et de ne pas vous prononcer sur des sujets que vous ne connaissez pas suffisamment, soyez affable et généreux.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous contentez pas de l'a-peu-près, soyez exigeant envers vous-même et les autres, on ne fait du beau travail qu'à ce prix. Influences mixtes.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — Contrôlez soigneusement les informations qu'on vous transmettra aujourd'hui, afin de ne pas être dupe d'un beau parleur. Journée sous le signe de la bonne entente.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne surestimez pas vos capacités. Un imprévu charmant vous mettra d'excellente humeur pour plusieurs jours à venir. Soirée intéressante.



23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — N'accordez pas plus d'importance à vos caprices qu'aux réalités et aux obligations auxquelles vous avez à faire face. Mouvement planétaire stimulant.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Ne faites pas la sourde oreille aux bons conseils que vous donnent des amis désintéressés. Un moment de solitude vous aidera à faire le point dans une affaire.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Un déménagement est à prévoir sous peu. Vous aurez affaire à des personnes susceptibles, indécises et indésirables. Une invitation vous fera plaisir.



20 février au 20 mars (Poissons) — Votre travail assidu sera couronné par un brillant succès. Vous interviendrez en faveur d'une personne dans le besoin. Court voyage en perspective.

A Sept-Iles

Radio-Canada diffusera sur les ondes de CBST

OTTAWA (P.C.) — Le Conseil de la Radio-télévision canadienne (CRT C) a annoncé mardi dans un communiqué qu'il avait approuvé la demande de Radio-Canada pour une licence de radiodiffusion à Rivière-au-Tonnerre en vue d'exploiter une station de télévision de langue française pour diffuser CBST Sept-Iles.

L'émetteur VHF, installé à Rivière-au-Tonnerre, desservira les localités avoisinantes de Longue-Pointe de Mingan, Magpie, Mingan et Sheldrake.

Le Conseil a également

étudié des demandes pour le prolongement du service de télévision de Sept-Iles à Aguanish, Natasquan et Gethsemani-La Romaine, et s'est déclaré d'accord pour fournir le service de télévision à ces localités.

Radio-Canada a pour sa part choisi la bande UHF pour permettre l'utilisation des tours existantes de Québec Téléphonie à Aguanish, Natasquan et Gethsemani-La Romaine. Le CRT C a cependant émis l'avis que Radio-Canada pourrait s'inspirer de différentes solutions techniques pour

utiliser les canaux VHF que le public pourrait capter avec les téléviseurs courants.

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

Une secrétaire connaissant la comptabilité pour travailler dans une pharmacie. Tél.: 694-3098

Une opératrice sur perforatrice pour travailler à Duberger, 4 soirs par semaine, 32 heures par semaine. Au moins 6 mois d'expérience. Tél.: 694-3098

Un fleuriste pour travailler sur la Côte de Beupré. Emploi permanent. Expérience ou cours de formation requis. Tél.: 694-3282

Un opérateur de planeur pour moulin à scie. Salaire \$3.22 à \$3.42 l'heure. Semaine de 45 heures, jour ou soir. Tél.: 694-4011

Un technicien en génie civil pour produit de béton. Accepterait un finissant de CEGEP. Tél.: 694-3098

Menuisiers pour montage de charpente pour Donnacona et le Lac St-Charles. Tél.: 694-3098

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du



Centre de Main-d'œuvre du Canada

Main-d'œuvre et Immigration
Ministère

Canada Manpower Centre

Manpower and Immigration
Minister

TARIFS DES ABONNEMENTS

(au Canada)

12 mois : \$45.00 — 6 mois : \$22.50

Autres pays \$60.00, 12 mois

Remarques : • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à loisir"

Faire parvenir votre remise

à propos

C.P. 1727 — GIK 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :

MOT CACHÉ

A
ablette
alose
anchois
anguille
B
baleine
bar
barbeau
barbue
baudroie
bonite
brème
brochet
C
cachalot
carpe
chabot
chevesne
chimère
coelacanth
colin
cyprin
D
dauphin
E
esturgeon
exocet
G
gade
goujon
grondin
H
hareng
hotu
I
ichtyosaure
L
labre
loche
lotte
M
maquereau
mendole
merluche
mérue
morue
muge
O
ombre
ombrine
orpie
P
pastenague
pégase
pèlerin
perche
pleuronecte
pie
protopète
R
raie
requin
rouget
S
sardine
saumon
scare
scie
sciène
silure
sole
souffleur
syngnate
T
tétodon
thon
trigle
truite
U
uranoscope
V
vive

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	E	U	B	R	A	B	D	S	B	P	E	E	A	B	R	O	C	H	E	T
2	N	R	A	A	P	E	I	A	R	O	P	U	M	B	R	E	M	E	P	R
3	O	I	U	L	R	O	X	O	U	R	N	U	G	M	L	N	Q	L	H	L
4	E	E	I	A	H	L	T	O	A	P	G	I	E	A	O	E	E	U	E	O
5	G	E	L	C	S	O	A	C	C	E	H	R	T	J	N	U	T	S	I	D
6	R	O	N	O	P	O	M	B	R	E	O	I	U	E	R	E	A	T	E	N
7	U	A	M	T	S	R	Y	N	R	U	T	O	N	O	E	G	T	I	E	E
8	T	H	E	B	E	P	O	T	N	E	G	T	N	T	E	R	C	S	N	M
9	S	R	A	H	R	H	I	I	H	C	P	E	O	P	O	S	U	I	A	C
10	E	P	C	R	T	I	R	U	H	C	C	T	S	L	R	B	L	L	O	P
11	M	O	R	U	E	E	N	E	A	T	I	Y	O	U	S	O	A	E	I	E
12	L	N	O	E	L	N	V	E	E	E	N	E	E	L	C	C	L	H	V	S
13	C	I	E	E	H	E	G	E	P	G	R	L	L	T	A	A	A	I	C	C
14	E	D	P	N	S	C	I	E	N	E	F	E	R	L	C	H	V	R	H	T
15	N	N	C	N	I	O	U	A	E	F	R	I	U	A	I	A	C	I	E	E
16	I	O	E	Y	R	D	T	L	U	S	G	C	N	Q	H	U	M	A	T	G
17	E	R	M	D	P	H	R	O	R	L	O	T	H	O	A	E	G	I	C	U
18	L	G	U	U	E	R	S	A	E	E	H	L	T	E	R	M	U	N	M	O
19	A	A	E	D	A	G	I	P	S	E	M	U	A	E	B	R	A	B	A	R
20	B	E	P	O	C	S	O	N	A	R	U	E	T	E	T	R	O	D	O	N

No 879 — 10 lettres cachées
vertèbres aquatiques
Solution du No 878 — exhalaison

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encadrées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

NÉCROLOGIE

BEAULAC (Wilfrid) — A Québec, le 27 novembre 1973, est décédé subitement M. Wilfrid Beaulac, époux en 1ère noces de feu Dame Juliette Montreuil et en 2e noces de Dame Jeannette Simard. Il demeurait au 654, 11e Rue.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils unique Pierre, deux petits-fils Richard et Karina, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. Paul Beaulac, M. et Mme Wilfrid Ruel (Germaine Beaulac), Mlle Hélène Beaulac, M. et Mme Georges Bergeron (Rachelle Beaulac), Mlle Madeleine Beaulac I.A., M. et Mme Raoul Emond (Pauline), Mlle Pierrette Beaulac, M. Adrien Montreuil, M. Arthur Montreuil, M. et Mme Paul-Henri Montreuil, M. Charles Montreuil, Mme Gérard Lachance (Blanche), Mlle Irène Montreuil.

La dépouille mortelle sera exposée mercredi soir, à 7 heures.

Les funérailles auront lieu samedi, le 1er décembre, à 9 heures 30.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9 heures 10, pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest).

28-11 (4 fs)

BEAULIEU (Lauréat) — A l'hôpital Laval, le 27 novembre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Lauréat Beaulieu, époux de feu Dame Gilberte Linteau. Il demeurait au 15, de la Sapinière-Dorion.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Gisèle Plante), Francine (Mme Lucien Gros-louis), Lucette (Mme Dion), Lise (Mme Yvon Masse), sa mère : Mme Arthur Beaulieu, sa belle-mère : Mme Joseph Boulay, M. et Mme Charles Linteau, ses frères et sœurs : M. Parent, Mme Lévi Beaulieu (Jeanne Mallard), M. et Mme Edouard Lacasse, Mme Albert Benoit Gobeil (Laurette Beaulieu), M. et Mme Jean-Paul Beaulieu (Thérèse Fournier), M. et Mme Réal Desrochers (Georgette Beaulieu), M. et Mme Robert Beaulieu (Suzanne Bélanger).

Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 novembre, à 2 heures.

Départ du salon Falardeau Inc., 30, rue St-Joseph, Loretteville à 1 heure 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

28-11 (2 fs)

CHENARD (Jeannette) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 26 novembre 1973, à l'âge de 48 ans, est décédée Dame Jeannette Bouchard, épouse de M. Lucien Chenard. Elle demeurait au 905, 80e Rue est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu jeudi, 29 novembre, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc. 3221, avenue Royale, Giffard, à 9 heures 45, pour l'église Notre-Dame-de-l'Espérance et de là au cimetière de St-Tite-des-Caps.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures p.m.

27-11 (2 fs)

CHOUINARD (Eugénie) — A Québec, le 26 novembre 1973, à l'âge de 82 ans, est décédée Dame Eugénie Boudreault, épouse de feu M. Adélard Chouinard. Elle demeurait au 11,244 boulevard Ste-Anne, Beauport.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Gérard (Eliane Bouchard), Blanche (Mme Joseph Tremblay), Lucien (Jeanne-d'Arc Pageau), Jeanne (Mme Amélie Tremblay), Gilberte (Mme Fernand Rousseau), Thérèse (Mme Gérard Gagnon), Georgette (Mme Fernand Lavoie), Philippe (Colette Myrand), Mme Jeanne-d'Arc Caron; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : M. Joseph Boudreault, M. et Mme François Boudreault, M. et Mme Onésime Boudreault, M. et Mme Philippe Boudreault, Mme Paul Coulombe (Yvonne), Frère Clément Boudreault, Mme Alphonsine Lachance (Obeline), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi, 30 novembre, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 11,241 avenue Royale, Beauport, à 9 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures p.m.

27-11 (3 fs)

FILTEAU (Onésime) — A Bernières, le 27 novembre 1973, à l'âge de 95 ans et 7 mois, est décédé M. Onésime Filteau, époux de feu Dame Alphonsine Lamontagne. Il demeurait au 1690, chemin St-Jean, Bernières.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : Marie-Ange (M. et Mme Paul-Albert Moffet), Arthur (Estelle Olivier), Mme Albert Filteau (Yvonne Demers), Eva (M. et Mme Raymond Demers), Lucienne (M. et Mme Hubert Gingras), Irène (M. et Mme Lorenzo Olivier), Bertha (M. et Mme Lionel Olivier, Roland (Marie-Anna Lacasse).

Les funérailles auront lieu jeudi, le 29 novembre, à 2 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Gingras, 1400, Marie-Victorin, St-Nicolas à 1 heure 50, pour l'église de St-Nicolas et de là au cimetière paroissial.

28-11 (1 fs)

FORTIN (Denny) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 26 novembre 1973, à l'âge de 2 ans et 3 semaines, est décédé Denny Fortin, fils de M. Jean-Claude Fortin et de Dame Lisette Nadeau. Il demeurait au 1244, Ozanam.

Il laisse dans le deuil outre son père et sa mère, son frère : Steve, ses grands-parents M. et Mme Gaspard Fortin, M. et Mme Rosaire Nadeau, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

La cérémonie des Anges aura lieu jeudi, 29 novembre, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

Le salon sera ouvert de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h.

28-11 (1 fs)

GIROUX (Sœur Anna) — A l'hôpital St-Sacrement, le 25 novembre 1973, à l'âge de 77 ans, est décédée Sœur Marie-Auxiliatrice, née Anna Giroux, religieuse de Jésus-Marie.

Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Sr Maria Giroux, Mme Luc Pelletier (Adeline Giroux), M. et Mme David Giroux (Marguerite Malenfant), M. Arthur Giroux, M. et Mme Joseph Giroux (Alma Morency), M. et Mme Guy Lechasseur (Jeanne Giroux), Mme Henri Giroux (Julienne Loberge).

Les funérailles auront lieu en la chapelle du couvent Jésus-Marie, 2047 Chemin St-Louis, mercredi le 28 novembre, à 14 heures et l'inhumation se fera au cimetière de la Communauté, sous la direction de la maison Lépine Ltée.

27-11 (2 fs)

HOCHMUTH (Joseph) — A Québec, le 27 novembre 1973, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Hochmuth, cuisinier à sa retraite, époux de feu Dame Bertha Langelier. Il demeurait au 776, Emile Côté.

Il laisse dans le deuil son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs : M. et Mme Ernest Hochmuth, Mme Marguerite Platzer de Lam Pachova, M. et Mme Emile Champagne, M. et Mme Auguste Langelier, M. et Mme Hervé Loiseleur, M. Alex Duquay, M. et Mme Gustave Langelier, M. et Mme Roland de Repentigny, M. et Mme Albert Labrecque, M. et Mme François Langelier, M. et Mme Napoléon Langelier, Mme Denis Cyr, M. et Mme Robert Langelier, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi, 30 novembre, à 10 h.

Départ du funérarium



300 Chemin Ste-Foy, à 9 heures 40, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

Le funérarium sera ouvert de 14 h. à 17 h. et de 19 h. à 22 h.

28-11 (2 fs)

JOBIN (Sr Herménie) — A la maison-mère du Bon-Pasteur de Québec, le 26 novembre 1973, à l'âge de 77 ans, après 54 ans de vie religieuse, est décédée Sœur Herménie Jobin (Sr St-Odoric, s.c.i.m.).

Les funérailles auront lieu jeudi le 29 novembre 1973, à 9 heures 30, sous les soins de la maison Cloutier Ltée, en la chapelle des Religieuses du Bon-Pasteur, 1080 rue Lachapelle, Québec, et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à Ste-Foy.

28-11 (1 fs)

MARTEL (Arthur) — A St-Augustin, le 26 novembre 1973, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Arthur Martel, époux de Dame Lucina Jobin.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Alexandre, Louise, Gisèle (Mme

Marcel Côté), Françoise, Marcel, Normand; ses frères et sœurs : Estelle (Mme Laurent Soudard), Donat, Georges-Henri, Paul-Emile, Elzéar, Florence (Mme Henri Drolet), Gustave, Yvette (Mme Georges Dorval), Françoise (Mme Lauréat Jobin) et Grégoire.

Les funérailles auront lieu jeudi, 29 novembre, à 10 h.

Départ de la résidence funéraire Albert Rochette, à 9 heures 45, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial.

27-11 (2 fs)

ROBERGE (Cécile) — A Villeneuve, le 26 novembre 1973, à l'âge de 68 ans, est décédée Dame Cécile Giroux, épouse de feu M. Antonio Roberge. Elle demeurait au 10 rue Tanguay, Villeneuve.

Les funérailles auront lieu jeudi, 29 novembre, à 2 h.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 1 heure 45, pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière paroissial.

Le salon sera fermé entre 5 heures et 7 heures.

27-11 (2 fs)

ROBICHAUD (Thomas) — A l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, comté de Bellechasse, le 27 novembre 1973, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Thomas Robichaud, époux de Dame Régina Chouinard. Il demeurait à Ste-Perpétue.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Lucia (Mme Albertina Cloutier), Lucien (Albini Cloutier), Honorine (Mme Henry Cloutier), Servule (Gilberte Lebel), Léonard (Julienne Lizotte), Adrien (Rose-Aimée Castonguay), Rachel (Mme Laurier St-Pierre), Rolande (Mme Léo Anctil), Thérèse (Mme Jack Séguin), Jean-Yves (Carmen Gaudin), Lise (Mme Aurélien Gaudin), Michèle (Mme Gilles Caron), Pierre (Marcelle Gaudreault), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi, 30 novembre, à 3 h.

Départ de la résidence funéraire Claudius Lavoie, de Ste-Perpétue, à 2 heures 50, pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial.

28-11 (2 fs)

ROCHETTE (Alma) — A St-Augustin, le 26 novembre 1973, est décédée Dame Alma Gilbert, épouse de M. Phylime Rochette. Elle demeurait à St-Augustin.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants : Patrick (Patricia Boucher), Lucienne (Arthur Dorval), Simon (Jeanne Walsh), Jeanne-d'Arc (André Doré), Fernande (Gustave Martel), Bernadette (Grégoire Martel), Jean-Louis (Georgette Bergeron); son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs : M. Léonidas Gilbert, M. Alfréd Rochette, Mme Jean-Baptiste Gilbert et plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi, 29 novembre, à 11 h. 30.

Départ du foyer funéraire Albert Rochette, à 11 heures 15, pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial.

27-11 (2 fs)

Le trimestre des étudiants en droit compromis

Par Guy GIROUX

Le trimestre des étudiants en droit de l'université Laval est compromis. Il ont réitéré hier leur refus de retourner en classe, malgré l'invitation faite en ce sens par leur doyen, qui affirme que l'on ne peut empiéter davantage sur les périodes d'enseignement.

"Le présent trimestre sera irrécupérable si l'enseignement ne reprend pas immédiatement", affirme le doyen Pierre Verge, dans une lettre dont le contenu a été dévoilé hier aux quelque 550 étudiants de la faculté de Droit qui étaient réunis en assemblée générale.

C'est dans une proportion de 69 pour cent que les étudiants ont rejeté l'invitation du doyen, parce que celui-ci refuse d'accepter leur demande d'attribution uniforme de crédits académiques sans examens.

EXAMENS

Quant au doyen, il prétend que les examens sont essentiels. En effet, il y a nécessité selon lui d'une évaluation réelle des connaissances et de la formation acquises dans les différents cours.

"La demande d'attribution uniforme de crédits sans examens ne peut faire l'objet d'une négociation", affirme catégoriquement M. Verge.

Les étudiants en Droit, qui sont en journées d'études depuis le 13 novembre, pour envisager un horaire de cours mieux adapté à leurs besoins, voudraient voir ces journées reconnues au niveau académique, de telle sorte que des examens ne soient pas nécessaires d'ici la fin de leur trimestre, en décembre. Ils remettent

CARE

Un dollar donné à CARE devient la nourriture de l'affamé, le toit du sans abri, de l'eau pour l'assouffir. Envoyez vos dons à...

CARE Canada, 1000, 4e Rue, 63 rue Sparks, Ottawa K1P 5A9

CANADA

Utilisez des Timbres de Noël.

C'est un don de souffle et de vie

Combattez la tuberculose, l'emphysème, la bronchite chronique, l'asthme et les autres maladies respiratoires.

SUPPLEMENT DANS à propos DIMANCHE

à loisir

Monnaie olympique à l'effigie du grand M

MONTREAL (PC) — Une série de pièces de monnaie olympique seront frappées à l'effigie de Frank Mahovlich des Canadiens de Montréal, et présentées officiellement par le ministre canadien des Postes, M. André Ouellet, peu avant le match de mercredi prochain entre les Canadiens et les Kings, au Forum de Montréal.

M. Peter Mahovlich Sr et Madame Ralph Adams, père et soeur du grand Frank, participeront à la cérémonie, ainsi qu'une délégation de Timmins en Ontario, conduite par le maire, Mario Aelvianno.

Chroniqueurs du baseball

MONTREAL (PC) — André Rousseau, du Journal de Montréal, a été élu hier, président du chapitre montréalais de l'Association des chroniqueurs de baseball. Pierre Ladouceur, de La Presse, a été élu vice-président, tandis que Glenn Cole, de La Presse Canadienne, Jean Aucoin et J.-P. Sarault, du Montréal Matin, étaient élus directeurs.

Faune du Québec

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche annonce la publication de quatre nouvelles brochures sur la faune du Québec, à savoir: "Le Canard noir", "L'Ombre de fontaine", "Nos Brochets" et "Nos Perdrix". Ces publications s'insèrent dans le cadre d'une série de brochures éditées par le Service de la faune et sont l'oeuvre de spécialistes du monde animal.

Les quatre premières brochures de la série, qui se trouvaient épuisées, viennent d'être rééditées; il s'agit de "L'Original", "Le Cerf de Virginie", "Le Caribou" et "La grande Oie blanche".

Toutes ces brochures sont distribuées gratuitement à partir des différents bureaux régionaux du Service de la

faune. Les personnes, qui en ont déjà fait la demande au moment où les premières brochures étaient en voie de réédition, sont priées d'écrire de nouveau, au Service de la faune du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en ne manquant pas de mentionner la ou les brochures de leur choix.

Loisirs à Giffard

Les inscriptions pour la 2e série de cours offert par le Service des loisirs et des parcs s'effectuera du 26 novembre au 3 décembre, à l'hôtel de ville de Giffard, à 3095, chemin Royal, Giffard.

Les activités sont les suivantes:

Judo, 7 ans et plus; Natation, enfants, adultes; Badminton, 10 ans, 18 ans; Gui-



Frank Mahovlich

tare, 9, 16 ans; Pré-ballet et Ballet, 8, 12 ans; Yoga, 16 ans et plus; Danses modernes, 16 ans et plus; Patinage artistique, 5 ans et plus.

Ski de fond

Comme l'an dernier, il y aura la présentation des compétitions de ski de fond, dites PRE-SAISON, composées d'une série de 4 compétitions, débutant le 1er décembre et pour se poursuivre les 8, 15 et 22 décembre prochain.

Cette série de concours a pour but d'initier les jeunes à la compétition et pour plusieurs parfaire leur entraînement.

Le premier concours de fond PRE-SAISON sera présenté samedi le 1er décembre, par l'organisation du club Mont Ste-Anne, sur les pistes du Mont Ste-Anne, et la compétition débutera à 10.00 hres précises. La distance de la course sera de 5 kilomètres pour les hommes et de 3 ks pour les dames. Pour les jeunes (mini) ce sera 2 hres, etc.

Pour les inscriptions, prière de communiquer avec Robert Giguère, Tél.: 827-3957, jusqu'à vendredi, et samedi matin sur les lieux, de 8 hres à 9 hres, (soit au chalet du ski de fond, "Centre d'Accueil"). Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne ci-haut mentionnée.

Etoiles Jr "A"

C'est aujourd'hui, lors d'une assemblée générale qui sera tenue à Drummondville (Motel Albatros), que les dirigeants de la Ligue de hockey junior "A" du Québec, dévoileront la composition des équipes d'étoiles du circuit, en vue du match qui sera présenté à Beauport, le vendredi, 14 décembre.

Chaque équipe, celle de la division Ouest, tant autant que celle de l'Est, pourra compter sur les services de 19 joueurs. On y retrouvera deux gardiens, cinq défenseurs, quatre tríos offensifs et deux instructeurs.

Toutes les formations du circuit auront un vote pour proposer leur équipe, mais ne pourront choisir un des leurs aux positions disponibles. Sur chaque bulletin, un premier rang à une position donnée équivalait à sept points, un deuxième, à cinq points, un troisième, à trois points et un quatrième rang, à un point. Ainsi, après compilation, celui qui à une position aura obtenu le plus de votes, fera partie de la première équipe d'étoiles de sa division.

Contrairement à l'an dernier, alors que deux parties avaient eu lieu, une seule partie d'étoiles sera présentée cette saison dans la Ligue junior "A", pour qu'ainsi, toutes les forces soient centrées sur la qualité de cette manifestation, plutôt que de les répartir inutilement.

Unification du ski

Lors d'une rencontre qui va demeurer mémorable dans les annales du ski au Québec, les responsables du ski de récréation de SKIBEC et de la Fédération des clubs de ski du Québec se sont réunis à Drummondville, afin d'élaborer un plan de travail conjoint. Travaillant dans une atmosphère détendue et cordiale, des représentants de toute la province se sont concertés afin d'unifier leurs efforts et de faire progresser d'avantage le ski.

La tâche a été d'autant plus difficile, que les divergences d'opinions ont été nulles et que l'esprit de collaboration qui y régnait était formidable. Ainsi pour la saison future, l'on s'est entendu sur le fait qu'il y ait uniformité de part et d'autre dans les programmes respectifs: si bien, qu'un contenu de cours identique, l'équivalence des brevets et une cédule d'activité conjointe ont été élaborés. De plus, un comité conjoint a été mis sur pied, afin de planifier une autre rencontre du même genre, mais cette fois-ci seront discutés

des programmes à plus long terme.

Retraite définitive

EDMONTON (PC) — Urban Bowman, instructeur adjoint des Eskimos d'Edmonton, a pris sa retraite hier, "avec l'intention bien arrêtée de ne plus y revenir".

Bowman a passé les deux dernières saisons avec les instructeurs des Tiger-Cats de Eskimos, après avoir été Hamilton en 1971.

"J'ai eu bien du plaisir à travailler avec les Eskimos. J'ai même trouvé ce que je cherchais dans la vie, car j'éprouve une fille magnifique dans une couple de semaines et j'ai découvert que je n'étais plus intéressé au football".

Bowman, dont l'épouse a succombé au cancer, à la fin de la saison 1972, a quatre enfants, deux garçons et deux filles, de 5 à 14 ans.

"D'une certaine façon, je cède au principe, car une homme en arrive à réaliser son niveau d'incompétence. J'ai toujours aspiré à un poste d'instructeur en chef et je ne crois pas réaliser mon ambition dans un avenir immédiat".

D'ailleurs, il n'accepterait pas un tel poste, même s'il lui était offert aujourd'hui.

"Mes amis devenus instructeurs en chef ne sont plus les mêmes hommes et je ne voudrais pas qu'un tel changement m'arrive".

"Une des raisons de ma retraite, est que cette vie n'est pas réelle".

INSCRITS À BLUE BONNETS

MERCREDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$1,800
5-2 Rocket Angus (B Côté)
3-1 Sacre Bleu
4-1 Doug's Special (Normandin)
9-2 Ivanhoe Hanover (Lachance)
5-1 Mr Parish (S Brisson)
5-1 Smart Son (L Turcotte)
3-1 Western Bill (S Grisé)
8-1 Auswyn Brook (M Giguère)

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$1,500
3-1 Casey Johnston
(D Normandin)
4-1 Diane Mir (B Côté)
5-1 Innerail
1-1 Robert All Bris (Gendron)
5-1 Mar Con Rick (Martineau)
3-1 Afton Thorpe (Chabot)
7-1 Sulky Win (Grandmaison)
9-1 Kitano Hanover (Brossseau)
6-1 Mr Rice Flame (Geneau)

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$1,600
1-1 Battling Mir (Gendron)
5-1 Piggy Bank (A Bédard)
3-1 Jefferson Prowler (Pelchat)
6-1 A Choice Guy (Y Catellier)
2-1 Dale Scot
7-1 Chico oy (T Miller)
4-1 Yogi Sweet (M Picard)
8-1 Dale's Star (Workman)

COURSE NO 4

Trot — Bourse \$1,300
7-1 Dottie's Boy (Bruière)
3-1 Dean Adios (Beaulieu)
4-1 Royal Court (G Fillion)
9-1 Cocagne (G Gendron)
2-1 Fine Stepper (R Moreau)
8-1 Trooper Mike (A Renaud)
6-1 Song Marie (C Grenier)
1-1 Mynheer (Archambeault)
5-1 Fleetwing Lobell (John)

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$1,600
4-1 Big Dick (P Lacharité)
3-1 Brandish (S Brisson)
1-1 Demon's Parade (S Pleau)
2-1 Sharp Burr (M Brossseau)
5-1 Buttonwood Prince (L Turcotte)
6-1 Band of Gold (J Gauthier)
7-1 A B Coloniale (Lalonde)
8-1 Honey Flicka (M Picard)

COURSE NO 6

Amble — Bourse \$1,500
1-1 Carben Hunter (Dumont)
7-1 Adios Whisky (M Picard)
3-1 Dawn Way (R Savignac)
6-1 Mountain Banker (Bédard)
4-1 Miss Lady Byrd (Gendron)
5-1 Armbr Mark (MacTavish)
8-1 Byrd Flicka (J P Gagnon)
2-1 Demonstration (Y Gauthier)
8-1 Riverview George (J P Gauthier)

COURSE NO 7

Amble — Bourse \$1,400
4-1 Dexter Chief (J Charron)
3-1 Henry Hunter (M Picard)
7-1 Royas Dan (G Fortier)
9-1 Widower Bo Carter
5-1 Runalodge Queen (Gingras)
6-1 Randal (W Bourgon)
8-1 Marcella Lobell (Turcotte)
1-1 Marmouset (M Brossseau)
3-1 Abbe Hill (K Flaro)

COURSE NO 8

Amble — Bourse \$1,400
5-1 Love Bomb (S Boucher)
3-1 Patys Lapinière (Gendron)
4-1 Vimont Brl (pas nommé)
9-1 Miss Devan (Leo Dubé)
5-1 Silver Button (MacTavish)
6-1 Judith Hunter (Grenier)
8-1 Hoot Balra (J Corbin)
7-1 Countess Rene (R Vluu)
1-1 J D Raceway (G S Guay)

COURSE NO 9

Trot — Bourse \$5,500
4-1 Ramrod Lobell (Lachance)
5-1 Saul Express (S Grisé)
3-1 Star Record (M Picard)
6-1 Loup Garou (G Gendron)
8-1 Forbolton Tim (MacTavish)
1-1 Imperial (L Turcotte)

COURSE NO 10

Amble — Bourse \$1,700
1-1 Keystone Ideal (Gendron)
3-1 Henry T Counsel (Hébert)
4-1 Pine Globe (pas nommé)
9-1 Sam I Am (Y Grisé)
7-1 Trail Boss (A Hanna)
5-1 Ring Twice (Lacharité)
6-1 Mr True (A Bédard)
8-1 Bonny Trip (pas nom)
3-1 Moss Green

1280

UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME
UN HOMME ET UNE FEMME

ON OUVERE
UN
DOSSIER
SUR ???

UNE EMISSION A NE PAS MANQUER !

9h. a.m. à 11h. a.m. du lundi au vendredi

sommaires

NORDIQUES 1, TORONTO 2

1-Toronto, Kirk (7)	3.04
2-Québec, Dufour (10)	11.17
Pun.: Lacombe Q 2.06.	
Deuxième période	
3-Toronto, Brewer (2)	7.36
Pun.: Cuddie T 13.11, Québec bane 15.48.	
Troisième période	
4-Toronto, Martin (6)	15.50
(Carleton, Gibbons)	
Aucune punition	
Lancers:	
Québec 11 9 8 — 28	
Toronto 10 9 9 — 28	
Assistance: 3,036	

ATLANTA 2, ISLANDERS 4

1-Islanders, Stewart (3)	6.32
2-Atlanta, McCreary (3)	11.24
Pun.: Lysiak A 5.53, Marshall I 19.49.	
Deuxième période	
3-Islanders, Henning (6)	2.44
Pun.: Hart I 3.37, Stewart A maj. Hart I min. maj. 6.49, Quinn A, Howatt maj. 11.58, Price A 19.24.	
Troisième période	
4-Islanders, Lewis (2)	11.23
(Gagnon, Potvin)	
5-Islanders, D. Potvin (5)	14.01
(Nystrom, St-Laurent)	
6-Atlanta, Bennett (4)	19.46
(Amason)	
Pun.: Richard A 9.40.	
Lancers:	
Islanders 11 6 6 — 23	
Atlanta 8 10 7 — 25	
BUTS: Myre, Atlanta;	
Smith, Islanders.	
Assistance: 12,016.	

VANCOUVER 2, ST-LOUIS 2

1-Vancouver, Guévremont (4)	2.45
2-St-Louis, Sabourin (3)	9.05
Pun.: Unger 1.41, Boudrias 6.40, Dunn maj. 11.10, Plante maj. 11.10, Boudrias 18.12.	
Deuxième période	
3-St-Louis, Thomson (3)	5.30
(Giroux, Merrick)	
4-Vancouver, Schmaltz (9)	18.16
(Bordeaux Guévremont) 18.16, Pun.: Wilkins 2.04, Schmaltz maj. 3.24, Demarco maj. 3.24, Durban 13.15, Dunn 16.57.	
Troisième période	
Aucun but	
Pun.: Merrick 8.16.	
Lancers par:	
Vancouver 7 13 6 — 26	
St-Louis 15 11 9 — 35	
BUTS: Vancouver, Caron;	
St-Louis, Davidson	
Assistance: 17,935.	

SHERBROOKE 3, TROIS-RIV. 7

1-Trois-Riv., Comtois	5.54
2-Trois-Riv., Plante	7.57
(Daigle)	
3-Sherb., Brisebois	11.09
(Mulhern)	
4-Trois-Riv., Daigle	13.54
(Beaulieu, Plante)	
5-Trois-Riv., Beaulieu	14.57
(Daigle)	
6-Sherb., Byers	19.54
(Veysey)	
Pun.: Chaput 2.24, Verreault 2.24, Dal Bello 9.52, Vachon 14.21, Lais 16.24, 19.08.	
Deuxième période	
7-Trois-Riv., Rouillard	8.08
(Daigle)	
Pun.: Simeone 5.43, Simpson 9.06, Horne 14.33, Mulhern 14.33, Lahache double min 15.31, Rouillard double min. 15.31.	
Troisième période	
8-Trois-Riv., Lévesque	8.17
(Miglia, Rouillard)	
9-Trois-Riv., Beaulieu	9.46
(Daigle)	
10-Sherb., St-Cyr	19.14
(Chaput)	
Pun.: Vallières 5 min 9.23, Verreault min. maj. 9.23, Blais 12.22, Thérioux 19.09.	
Lancers:	
Trois-Riv. 12 10 8 — 30	
Sherb. 18 13 15 — 46	
Arb.: Levac Ass.: 1,872.	

HULL 4, SOREL 9

1-Hull, Hunter	0.44
2-Sorel, Bergeron	5.00
(Boyer, Gamelin)	
3-Hull, Sharpley	5.49
(David, Quenneville)	
4-Sorel, Royer	6.02
5-Hull, Brunet	10.38
(Sharpley)	
6-Sorel, Déziel	16.05
(Larouche)	
Pun.: McCullough 2.26, Brageau 2 dix min. 6.31, Torresan 9.48, Boyer 2 5 min 10.34, Bulley 5 min. 10.34, Mondou 12.31.	
Deuxième période	
7-Sorel, Larouche	1.14
(Déziel, Cossette)	
8-Sorel, Gamelin	2.36
(Torresan, Bergeron)	
9-Sorel, Cossette	7.41
(Déziel, Bergeron)	
10-Hull, David	8.50
(Boyd, Garcia)	
11-Sorel, Larouche	13.45
(Déziel)	
12-Sorel, Déziel	16.41
(Larouche)	
Pun.: Cossette 4.02, McPadyen 6.35, Bulley m.c. 6.35, Cossette 9.23.	
Troisième période	
13-Sorel, Gamelin	16.28
(Bergeron, Royer)	
Pun.: Torresan 2.16, Torresan 2 5 min. 8.07, Quenneville 5 min 8.07, Richardson 10.12.	
Lancers:	
Hull 30 — Sorel 34	
Assistance: 1,731	

Chez les Remparts

Pas de changements à l'horizon

par Claude Cadorette

De retour de Laval où Robert Sauvé les a privé d'une victoire, les Remparts de Québec ont tenu un rigoureux exercice hier au

Pavillon de la Jeunesse. Ce n'est cependant pas ce qui a fait le plus parler hier, car pour la xème fois cette saison, les journalistes ont dû demander à Paul Dumont "qu'en est-il de telle ou telle rumeur? Ainsi lundi soir à Laval, on a entendu parler de Michel Dion, gardien de but du Montréal Junior, qui passerait aux Remparts, de Luc Loisel, qui se retrouverait à Sherbrooke et enfin, après la défaite, de Marc Picard, qui lui, se verrait remettre son carnet d'assurance chômage. Toutes ces rumeurs me laissaient passablement indifférent car s'il avait fallu se fier à tout ce qui a été dit ou écrit depuis le début de la saison, il ne resterait que très peu de choses de l'édition originale des Remparts. Marc Picard avait été oublié et voilà qu'on commence à le congédier; faudrait quand même pas prendre panique parce qu'une équipe subit un quatrième revers en 26 parties.

L'HARMONIE

Toujours est-il qu'il fallait

tenter de savoir ce qu'il en était de tout cela. Ainsi, Paul Dumont affirme catégoriquement avant même que l'on pose une question, "j'ai toujours beaucoup de respect pour Marc Picard et il est normal que nous nous rendions de temps à autre pour discuter des affaires courantes de l'équipe. Picard et moi avons beaucoup de plaisir à dialoguer et nos échanges sont toujours cordiaux. De son côté, Picard abonde dans le même sens: "je ne m'en fais aucunement et je sais fort bien que si quelque chose ne tournait pas rond, ce ne sont pas les gens de Laval qui me l'apprendraient". D'ailleurs, si on jette un coup d'oeil au classement, on se rend compte que les Remparts ont accumulé le même nombre de points que l'an dernier avec une équipe que la majorité des observateurs disaient beaucoup plus faible. Donc, Picard a fait du bon travail et l'affaire est classée.

DION, CONNAIT PAS

Pour ce qui est de l'affaire Michel Dion, Paul Du-

mont n'en a jamais entendu parler et si jamais il venait à Québec ce serait dans une transaction impliquant d'autres joueurs car on ne tient pas particulièrement à lui. Encore là, la rumeur a pris forme à Montréal et s'est éteinte à Québec.

LOISELLE, C'ÉTAIT PRESQUE OFFICIEL

Dans le cas de Luc Loisel, un défenseur qui réchauffe le banc plus souvent qu'à son tour avec les Remparts, Paul Dumont était prêt à le laisser aller aux Castors de Sherbrooke mais à la dernière minute la tentative de transaction a échoué quand Ghyslain Delage s'est montré trop exigeant.

Voilà pour ce qui est de la situation chez les Remparts en attendant le match revanche de vendredi contre le National de Laval au Colisée.

A SOREL,

INSTRUCTEUR DEMANDE

A Sorel, l'instructeur Yvan Gingras a été limogé et le directeur-gérant Rodrigue Lemoyne entend bien lui trouver un successeur dans

les jours à venir. Celui qui acceptera portera une lourde tâche, conduire les Eperviers aux plus grands honneurs, car on ne veut rien d'autre cette année.



Marc PICARD



Paul DUMONT

Victoire des Islanders 4-2

UNIONDALE, NY (PA) — Dave Lewis et Dennis Potvin ont compté en troisième période et ont ainsi

aux Islanders de New York une victoire de 4-2, sur les Flames d'Atlanta dans la LNH.

Le match s'est poursuivi en l'absence d'un des deux juges de ligne qui a été au genou au début de la première période.

TÔT ou TARD

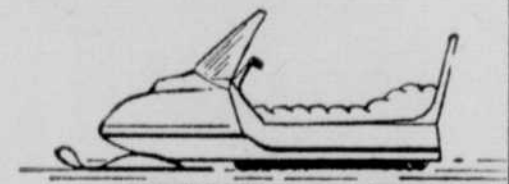


Il les faut ces plaques pour:

autos et camions
• motoneiges •



PROCUREZ-VOUS LES IMMÉDIATEMENT!
C'EST SI FACILE PAR LA POSTE!



note: les plaques 1973 pour motoneiges sont valides jusqu'au 30 avril 1974 et sont disponibles dès maintenant.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
BUREAU DES VÉHICULES AUTOMOBILES

Ca peut pas être sérieux...

La semaine dernière, le président de la ligue junior majeure du Québec, M. Robert Lebel, a sévi contre l'entraîneur du junior de Montréal, Roger Bédard et contre deux joueurs du même club, Gilles Lupien et Mario Tremblay. M. Lebel n'avait pas aussitôt rendu sa décision que les critiques ont commencé à fuser de toutes parts en commençant par le principal intéressé, Roger Bédard, et le directeur-général des Remparts, Paul Dumont.

Le premier, par l'intermédiaire de son publicitaire officieux, a laissé entendre qu'il souhaitait que Montréal retourne, le plus vite possible, à l'OHA. Comme première sottise, c'était un chef d'œuvre lorsque l'on sait que selon les normes du hockey amateur canadien, cela n'est plus possible. Puis, il ajoutait qu'autrefois (c'est-à-dire à l'époque des Canadiens jrs) que jamais, au grand jamais, on aurait sévi de cette façon dans la ligue ontarienne. J'ignore si cela est vrai, mais ça prouve que le hockey junior y est mal administré.

Dans le deuxième cas, c'est Paul Dumont qui s'est levé contre les décisions qui venaient d'être rendues. Il ne l'a pas dit aussi ouvertement, mais il a dit que tout cela était enfantin, d'exiger des cautionnements de bonne conduite, i.e. le \$1,000 dans le cas de Bédard.

J'ignore si Dumont avait l'intention de mousser la publicité de la ligue ou des Remparts en faisant cette déclaration mais il me semble inadmissible que, publiquement, on attende les décisions et que par la suite, on f... à grands coups sur ceux qui les ont prises.

C'est un dialogue de sourds que de dire que le hockey junior, c'est ça et que ça ne changera jamais. Jean Béliveau, le plus grand produit du hockey junior québécois n'a jamais

eu besoin d'une conduite démoniaque sur la patinoire pour bâtir sa réputation. Les jeunes devraient le comprendre, mais les adultes devraient le savoir.

X X X

Extraordinaire, mais vrai : l'Association canadienne de golf féminin vient de publier son classement des 10 meilleures golfeuses du pays, et le Québec n'a pas réussi à placer une seule de ses représentantes dans le groupe. Cela devrait donner matière à réfléchir aux dirigeants de ce sport chez nous même si l'on peut prévoir qu'un jour Debbie Savoy de La Tuque et Louise Larochelle de Cap-Rouge pourront rejoindre ce groupe sélect... Après les épreuves d'Aspen, voilà qu'une compétition de ski alpin en Europe vient d'être contremandée et une autre retardée. Quant au critérium de la première neige, à Val d'Isère, il aura lieu... Le club Ouk-Pik a protesté énergiquement contre le projet du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de faire payer aux skieurs l'accès aux pistes de ski de fond des camps Mercier et Duchesnay dans les parcs provinciaux... Un journaliste du Hockey News n'en démord pas. Il insiste pour dire que la franchise des Jets sera vendue à des intérêts newyorkais et que Bobby Hull serait du marché, bien que ce dernier préférerait, semble-t-il, aller à Los Angeles. Est-ce vrai? On verra... Gérard Lapointe toujours convalescent à la maison, a fait une première sortie, vendredi dernier, et il a passé 10 minutes à son bureau. Donc, ça va mieux et tous ses amis s'en réjouissent... On saura bientôt, semble-t-il où ira le \$5,000 que Mike Marshall a refusé... Noël approche ! Après que l'on ait retiré les programmes du mardi à Québec, Blue Bonnets vient de retrancher ses programmes du mercredi... On a été très déçu du nombre de participants, cette semaine, aux assises de l'Alliance canadienne des moniteurs de ski. Tout au plus une centaine, alors qu'on attendait 300 élèves... Après une absence d'un an, la compétition pour le championnat provincial de curling, communément appelé le British Consols, revient à Québec, en février prochain. Tous les matches auront lieu au Jacques-Cartier, avec 16 équipes sur les rangs.

X X X

On avait voulu honorer d'une façon un peu spéciale, le vétéran Olivier Samson, lors du bonspiel-invitation du club de curling

Jacques-Cartier, en fin de semaine dernière. Quelle ne fut pas la surprise des visiteurs d'apercevoir le président du conseil portant la canne, et la jambe gauche dans le plâtre, résultat d'une mauvaise glissade?... Quelle ne fut pas non plus la surprise des membres de lire une copie du Courier News de Somerville, au New Jersey, à l'effet qu'une équipe de l'endroit avait eu raison de celle de Gérard Jobin, reconnue comme le meilleur joueur au Canada français? Tout le monde a ri... J'avais choisi les Eskimos dans la finale de la coupe Grey, mais je ne pouvais prévoir qu'ils donneraient, avec tant de générosité, le ballon à l'adversaire... Pour les partisans des Eks, le moment le plus drôle de la partie a été lorsque les caméras de TV ont montré à banderolle qui se lisait (traduction littérale): "Pas de Coupe Grey, pas de pétrole"... Deux dames, voulant protester contre la tuerie des animaux à poils, se sont présentées dans des costumes très originaux au défilé de modes de la coupe Grey, samedi soir dernier. Elles ont gagné le prix de présence — une cape de renard — qu'elles ont l'intention de vendre pour verser le profit à la Société de protection de... Handle with Care, laquelle a fait campagne surtout au Canada cet été a été battue dans le scrutin de l'ambleur de l'année en Amérique par Boyden Hanover. Cela est dû justement au fait que Irving Liverman a gardé sa poulie au Canada durant la saison... On enquête présentement à la piste locale sur le résultat de 3 tests positifs, ce qui veut dire, l'utilisation de drogues défendues. Mais il s'agissait dans chaque cas d'analgésiques, dérivés de morphine...

Les
propos
de ...

Louis Chassé

(collaboration spéciale)



Parents !

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livreur de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie, "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information
529-0411

à propos

Le Couillard peut créer une égalité au deuxième rang

Dans le seul match au calendrier de la division Est de la ligue Junior A du Québec jeudi soir, le Couillard de Ste-Foy aura l'occasion de créer l'égalité au deuxième rang lorsqu'il rendra visite aux Rochers de Grand-Mère de l'instructeur Gérard Thériault. Lors de la dernière rencontre entre les deux équipes dimanche dernier à Ste-Foy, le Couillard l'avait emporté 3 à 1.

Ce match est d'autant plus important pour le Couillard qui pourrait en l'emportant, réduire à trois points seulement l'écart qui le sépare des meneurs, le Royal Lac Mégantic et les deux équipes auront disputé le même nombre de parties soit 18. En considérant le fait que le Couillard sera opposé dimanche aux Cascades de Beauport et que la formation de Claude Lefrançois aura

alors joué un match de plus que les Cascades, cette rencontre à Grand-Mère peut avoir une influence déterminante dans la course pour le premier rang. Pour sa part, l'instructeur des Rochers Gérard Thériault a promis que ses hommes useraient de plus de robustesse face à la formation de Ste-Foy qui excelle dans ce domaine.

Le gardien Alain Côté et le rude défenseur Donald Glaude qui avaient été rappelés par les Remparts pour le match contre le National de Laval, seront de retour avec le Couillard et Côté sera devant le filet pour cette confrontation.

Le match débutera à 20h-30.

La fiche du Couillard indique 9 victoires et 8 revers. Le retour du défenseur Daniel Deslauriers semble

avoir stabilisé le clan défensif du club-école des Remparts.

Daniel Desjardins, Marc-

André Côté et le défenseur Claude Huard sont des joueurs recherchés dans la ligue Junior majeure.

UTILISEZ DES TIMBRES DE NOËL



COMBATTEZ LA TUBERCULOSE,
LA BRONCHITE CHRONIQUE,
L'ASTHME ET L'EMPHYSEME

A l'école de Herzog

Une sélection de guides de Chamonix a obtenu du gouvernement du Népal l'autorisation d'escalader en 1974 le sommet du monde, l'Everest. Ancien conquérant de l'Annapurna, le député-maire Maurice Herzog sera le parrain de l'expédition réalisée sous le haut patronage du secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Cette expédition a pour

objectif de vaincre l'Everest pour la première fois en automne, de réaliser la première ascension française du toit du monde, d'ouvrir une nouvelle voie par l'arête Ouest intégrale et d'atteindre pour la première fois le sommet sans l'aide d'oxygène.

Au delà de l'intérêt sportif, cette expédition se propose de réaliser un film et un ouvrage de grande diffusion avec le concours d'un cinéaste-photographe spécia-

liste de la montagne, d'utiliser et de mettre au point des équipements et un matériel nouveaux susceptibles d'apporter un progrès sensible, notamment pour le secours en montagne, et de procéder à des études sur la physiologie humaine en haute altitude et à des expérimentations thérapeutiques.

Gérard Devouassoux, 33 ans, adjoint au maire de Chamonix, sera le directeur de l'expédition. Il a fait partie de l'expédition française au Caucase en 1967 et fut le chef de l'expédition qui a vaincu le pic Sud de l'Annapurna en 1970. Son adjoint sera Georges Payot, qui en plus de l'Annapurna a pris part à des expéditions au Pérou (Huascarani) en 1966, au Makalu en 1971 et au Pumori l'an dernier. Les guides-moniteurs Claude Ancey, Daniel Audibert, Christian Mollier et Fernand Audibert ainsi que le Dr Eric Lasserre et le cinéaste Pierre Tairraz compléteront la mission française. Sur place, le Sirdan Ang Temba et 20 sherpas s'ajouteront au groupe, ainsi que 250 porteurs qui achemineront 7 tonnes de matériel et de nourriture jusqu'au camp de base.



Gérard Devouassoux, chef de la première expédition française à se lancer à l'assaut de l'Everest, est parrainé dans son projet par Maurice Herzog, vainqueur de l'Annapurna, qui le présente au ministre Claude Simard et à Gilles Houde, qu'il a connu alors que les deux étaient responsables des loisirs, des sports et de la jeunesse pour leur gouvernement respectif.

Textes: Jean Pouliot



Jean Vuarnet, champion olympique de ski et vulgarisateur de la méthode de "l'oeuf" était presque méconnaissable, ayant laissé pousser cette imposante barbe depuis sa dernière visite à Québec. Après avoir été directeur technique de l'équipe italienne et avoir aidé à former Gustavo Thoeni, Vuarnet est de nouveau du côté français des Alpes, en tant que vice-président de la Fédération française de ski.

Le Mont Ste-Anne ouvre

Le Mont Ste-Anne ouvre officiellement ses portes aujourd'hui pour la saison de ski 1973-74. Le directeur de la station, Claude Brunelle, a révélé que quatre pentes du versant Nord, de 21 à 24, sont en opération, ainsi que deux du versant Sud, dont la familiale, à la longueur.

Les skieurs n'ont pas à s'inquiéter de la pluie ou bruine qu'on a connue à Québec, car avec la différence de température, le tout est tombé en neige au Mont Ste-Anne.

"D'autres pistes seront ouvertes pour la fin de semaine, a ajouté Brunelle, s'il y a le moindre ment de précipitation".

Herzog invite les Québécois à se rendre dans les Alpes

La région de Québec est l'hôte depuis hier d'un groupe de 190 sportifs français, soit une centaine de moniteurs de ski et des professionnels du tourisme de la région du mont Blanc.

Maurice Herzog, député-maire de Chamonix et ancien ministre des sports et de la jeunesse dans le gouvernement De Gaulle, s'est fait le porte-parole du groupe pour inviter les Québécois à leur rendre cette visite dans ce paradis du skieur que sont les Alpes. Il était accompagné de M. Romilly, président de l'Union Ski-France, de Max Chamson, directeur des services du tourisme français, et de Jean Vuarnet, ex-champion olympique et vice-président de la Fédération de ski française.

M. Claude Simard, ministre du tourisme, de la Chasse

et de la Pêche, les a plantés au nom du Québec en attendant d'être leur hôte aujourd'hui au mont Ste-Anne. Les visiteurs ont semblé apprécier leur séjour en sol québécois, leur seule

plante étant qu'il soit trop court. De telles visites ont été bénéfiques dans le passé, puisque le Canada est maintenant le 3e plus important client du pays du mont Blanc.

L'équipe française de ski sera à surveiller

Vice-président de la Fédération de ski française, Jean Vuarnet envisage la nouvelle saison avec optimisme, spécialement en ce qui concerne l'équipe féminine. Le directeur technique Georges Joubert peut probablement compter sur la meilleure équipe alpine au monde avec les Patricia Emonet, Fabienne Senat, Jacqueline Rouvier, Christine Rolland, la relève qui pousse.

Michelle Jacquot et les soeurs Lafforgue. Du côté masculin, le retour de Patrick Russel, blessé depuis deux ans, pourrait fort bien redorer le blason tricolore. Il complète un bon noyau avec Henri Duval et Jean-Noël Augert, alors que Claude Perrot a été le premier à percer de la relève qui pousse.

LA NOUVELLE PEUGEOT 504 GL '74

est maintenant arrivée

PEUGEOT 504 GL



LE CONFORT 504 GL

habitacle très spacieux, tapis "mur à mur"; sièges AV de forme baquet totalement inclinables; système d'aération à trois circuits, toit ouvrant et vitres standard; certaines couleurs métallisées sont disponibles sans frais supplémentaire.

Montez, roulez en Peugeot 504 GL. Vous découvrirez une voiture intelligemment équilibrée. Une voiture de luxe telle que sans doute vous la concevez.



CARETTE
AUTOMOBILES LTÉE

2060 boul. Charest Ouest, Ste-Foy Td. : 681-7371

Cinq ans plus tard

La possibilité de voir les dépisteurs du hockey travailler dans un pool commun se transforme de jour en jour en une probabilité, parce que les clubs doivent songer à couper à quelque part dans leurs dépenses, parce que la rareté de l'essence peut rendre cette mesure inévitable et enfin parce que les choix de certaines années passées laissent voir qu'il y a des facteurs très importants qu'aucun dépisteur ne peut déceler.

En fait, la liste que les dépisteurs soumettent à leur club pour le repêchage varie très peu d'un club à l'autre, si ce n'est de priorité à combler ici et là. La seule exception notable au cours des récentes années est celle des Flyers de Philadelphie, qui ont opté pour la robustesse et qui ont commencé l'an dernier à en retirer les dividendes.

Jetons un coup d'oeil sur le repêchage de 1969 et voyons si en cinq ans les résultats attendus ont été obtenus. Le Canadien avait obtenu le choix des deux premiers Canadiens français et avait opté pour Réjean Houle et Marc Tardif. Il s'agissait d'excellents ailiers, mais on était bourré de talent à ces positions. Le Tricolore aurait eu avantage à opter pour Bobby Clarke, car Henri Richard est le seul centre naturel sur l'équipe.

Même Philadelphie a été chanceux d'obtenir Clarke au deuxième tour, car il avait d'abord opté pour Bob Currier. Comme résultat, Tardif et Houle se sont fatigués de jouer au bout du banc et on les retrouve aujourd'hui dans l'Association Mondiale. Entre les choix nos 3 à 10, on ne retrouve rien pour écrire à chez-nous : Don Tannahill, Frank Spring, Dick Redmond, Bob Currier, Tony Featherstone, André Dupont, Ernie Moser et Jim Rutherford. Par contre, Bobby Clarke a été choisi no 17, Gilles Gilbert no 25 et le regretté Michel Brière no 26.

Plus près de nous, que dire de l'erreur du dépisteur du Buffalo qui inscrivit sur sa liste BOB McNAMARA, de Harvard, pendant que celui du Pittsburgh y allait de la véritable orthographe et marquait BOB McMAMAMA. Ce sont donc les Penguins qui eurent automatiquement droit à la recrue universitaire.

Mileti sait où il va

Quand Nick Mileti a vu que la ligue Nationale le boudait au profit de Washington

et Kansas City, il n'a pas perdu de temps à sauter la clôture et à acheter une franchise dans l'AMH. Même si les Crusaders ont été la dernière équipe à se joindre au circuit Davidson, ils ont talonné les Whalers de la Nouvelle-Angleterre et ils ont terminé 18 points en avant des Nordiques, qui avaient obtenu leur franchise six mois auparavant.

Mileti a mis le paquet pour obtenir Gerry Cheevers, et il est venu bien près de mettre la main sur Rod Gilbert et Vic Hadfield, pour qui Émile Francis a dû dépenser une fortune, celle que venait de lui donner l'expansion, via les Islanders, à moins que ce ne soit le loyer exorbitant des Raiders. Cette année, il a de nouveau puisé dans ses coffres pour acquérir les frères Hillman et pour faire signer le junior Tom Edur.

Comment peut-il se permettre cela en bon homme d'affaires qu'il est ? Tout simplement en misant sur son futur amphithéâtre. Actuellement, l'aréna de la rue Euclid est située dans un quartier peu recommandable de Cleveland et se trouve au centre d'un rayon de 50 milles qui compte 2 1/2 millions d'habitants. La nouvelle construction, qui comptera 18,000 sièges au lieu de 9,000 sera située au Sud de Cleveland à la jonction de deux autoroutes nationales et d'une route majeure de l'État d'Ohio. Elle se trouvera au centre d'un rayon comprenant 4 millions de population.

D'une bête noire à l'autre

Les Crusaders ont été l'équipe qui a donné le plus de trouble aux Nordiques en 1972-73. Les protégés de Maurice Filion ont

obtenu deux victoires et une nulle en huit rencontres contre les Crusaders.

Et dans la ligue Junior Majeur du Québec, savez-vous quelle est l'équipe qui cette saison a la meilleure fiche contre les Remparts. Je vous donne trois chances. Cornwall ? Montréal ? Sorel ? Non, vous avez manqué les trois. Il s'agit du National de Laval qui a été la seule à arracher trois points aux protégés de Marc Picard. Ce club a annulé 5-5 au Colisée et gagné 7-4 chez lui dans les deux dernières joutes, ayant perdu la première 7-6 en surtemps en laissant échapper une avance de 5-0.

Or, Cleveland et Laval sont les deux équipes à envahir le Colisée pour terminer le mois des morts.

L'anecdote du jour

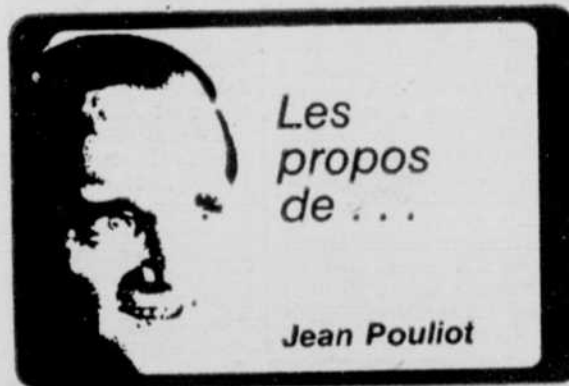
La position de gardien de buts est-elle la plus dangereuse au hockey ? Pas si vous vous fiez à Ken Dryden. L'étudiant en droit a joué à la défense dans une ligue industrielle de Toronto et il est allé donner tête première contre la clôture, s'infligeant une coupure de sept points de suture et un oeil au beurre noir.

"C'est trois points de plus qu'en 10 ans comme gardien de buts", d'expliquer Ken.

Ici et là

Richie Hebner, le 3e but des Pirates de Pittsburgh, a pratiqué avec les Canadiens à leur dernière visite dans la ville de l'acier. — Espérons qu'Ed Fitkin se remettra de son attaque cardiaque. Il est à peu près le seul connaisseur de hockey dans le bureau de l'AMH. — Finalement, Jocelyne Bourassa ira au Japon, remplaçant Kathy Ahearn à la dernière minute.

Les Rangers de Drummondville ont dû laisser aller cinq joueurs pour obtenir Gaétan Legault, des Alouettes de St-Jérôme. — Le championnat senior de golf féminin aura lieu au Royal-Québec du 27 au 29 août. — Un bonspiel géant ouvert au Québec et à l'Est de l'Ontario aura lieu du 9 au 16 décembre en Mauricie sous la présidence du Dr Maurice Campbell.



côté enseignes



un point c'est tout !

Dion et Bellemare en vedette

Grâce à leur performance au cours des deux premiers matches locaux du calendrier régulier de l'ASUQ, Pierre Dion et Jean-Luc Bellemare du Rouge et Or de l'université Laval ont été en vedette et ils ont ainsi pris les devants dans la course pour l'obtention du trophée Léonce-Jacques. Une troisième sélection sera faite dimanche lors de la visite des Warriors du Collège Loyola.

Ce nouveau trophée sera décerné à la fin de la présente saison au joueur par excellence lors des parties locales de l'équipe masculine de basket-ball.

Pierre Dion a particulièrement brillé lors du match contre le C.M.R., de St-Jean avec une performance de 29 points tandis que Jean-Luc Bellemare a pris la ve-

dette lors de la rencontre avec les Clansmen de MacDonald. André Charron et Charles Gourdeau ont obtenu des mentions au cours de ces deux matches.

LES POINTEURS

Le dynamique ailier André Charron domine la colonne des compteurs du Rouge et Or de l'Université Laval avec 84 points en 4 parties. L'autre ailier du "cinq débutants" de l'équipe locale, Pierre Dion, est au 2e rang avec 65 points.

Dion et Charron ont accumulé respectivement 37 et 36 points en fin de semaine dernière ce qui représente plus 50% de la production de l'équipe. Charles Gourdeau est 3e avec 52 points. Ils seront à surveiller dimanche lors de la visite des Warriors du Collège Loyola.

BASKET-BALL FEMININ

Edith Boivin occupe le 1er rang chez les compteurs du Rouge et Or féminin avec 52 points soit 16 de mieux qu'Estelle Fillion. Monique Parent suit avec 28 points.

MASCULIN

	PJ	Pts
André Charron	4	84
Pierre Dion	4	65
Charles Gourdeau	4	52
J.-Luc Bellemare	4	32
Serge Talbot	4	23
Pierre Paquette	4	18
Gilles Bellemare	4	16
Jean Gauthier	2	12
Louis Mercier	4	2
Michel Boivin	4	2

André Brunette	3	2
Daniel Hébert	3	0
Raymond Painchaud	3	0
Eddy Malenfant	1	0

FEMININ

	PJ	Pts
Edith Boivin	4	52
Estelle Fillion	4	36
Monique Parent	4	28
Hélène Amyot	4	25
Anne-Marie Fortier	4	22
Sylvie Rompré	4	10
Sue Smee	3	10
Diane Blouin	4	8
Maude Jobidon	4	4
Michelle Robert	4	0
Antoinette Dubé	4	0

Gray ne me couchera pas — Marcotte Jr

Par Robert JUTRAS

"Chose certaine, c'est pas Clyde Gray qui va m'envoyer au plancher". C'est en ces termes que l'optimiste Fernand Marcotte jr a mis un terme à sa deuxième journée d'entraînement au Vatel, en vue de son combat contre le champion torontois. Ne mesurant pas ses paroles à l'endroit de son opposant, Marcotte affirme qui lui montrera la différence entre un coup de poing d'amateur et celui d'un pro. "Gray a sûrement de la classe puisqu'il est champion, mais surveillez-moi bien aller lorsque je serai réchauffé", de poursuivre l'aspirant.

AU RALENTI

Marcotte y est de nouveau allé à fond de train hier. Comme s'il voulait déchiqueter le sac d'entraînement, Junior frappait avec l'énergie du désespoir. Voyant devant lui son rival du 3 décembre, les coups fusaient de toutes parts. Dans les séances de boxe simulées et de saut à la corde, le Québécois y mettait le paquet.

"A partir de demain (aujourd'hui), je ralentirai officiellement mes exercices. Dans les quatre rondes que j'ai livrées à Mamby, mon père me ralentissait continuellement. Il ne veut pas que je m'épuise avant la date tant convoitée".

Au cours de son engagement avec Mamby, il a ou-

vert de nouveau la soupape de sécurité. "Si Gray avait dû encaisser une "claque" comme celle que j'ai voulue administrer à Saoul, au deuxième round, il aurait visité le plancher. Je crois cependant que j'ai boxé une ronde de trop".

Son père a confirmé cette déclaration puisqu'il a mentionné que le fiston n'évoluerait qu'en trois reprises aujourd'hui. "Fernand est un "foncéur" et il brûle d'impatience de rencontrer Gray, mais à partir d'aujourd'hui, son entraînement se limitera à trois rondes de boxe avec son partenaire d'entraînement, plus des exercices de conditionnement physique spécifiques".

PARTENAIRE IDEAL

En parlant de Saoul Mam-

by, Marcotte Jr avoue qu'il s'avère comme un partenaire d'entraînement idéal. "Il reflète le mieux Gray, surtout à cause de sa portée et de sa force. La seule différence, c'est qu'il est plus rapide que le champion. C'est également un athlète consciencieux".

De fait, l'affable Mamby pèse bien ses mots, lorsqu'il ouvre la bouche. Il accorde 50 pour cent des chances à Marcotte, mais il avoue qu'il ne peut se prononcer sur Gray. "Marcotte est mentalement prêt, ce qui constitue pour lui, un atout très précieux. Il frappe bien des deux mains, tout en se protégeant efficacement".

L'Américain plaide qu'il essaye d'être le plus évasif possible, lorsqu'il franchi les câbles pour les périodes d'entraînement. "Je le mets à l'épreuve en employant différents trucs qui lui seront sûrement utiles, lors de la bataille du 3 décembre".

La confiance règne dans le clan Marcotte et on attend impatiemment le grand jour. "Si Gray visite le plancher, vers la sixième reprise, j'espère que les photographes seront là", a conclu le boxeur de la Vieille Capitale.

Inter-cités

MARDI

PEE-WEE
Charlesbourg 4, Loretteville 1
MIDGET
Charlesbourg 8, Loretteville 5
JUNIOR B
DSN 6, Limoulin 3
MERCREDI
MOSQUITO et BANTAM
Limoulin vs Charlesbourg
PEE-WEE et MIDGET
Lévis-Lauzon vs DSN



Le champion canadien mi-moyen Clyde Gray a revêtu, hier, son maillot d'entraînement pour la première fois de la semaine. Ses ébats se sont limités à deux rondes de boxe simulée et à des exercices d'assouplissement, en compagnie de son partenaire d'entraînement Joe Henry.

(Photo : Marcel Laforce)

Gray y va modérément

par Robert Jutras

Clyde Gray et son gang ont enfin fait leur entrée dans la salle d'entraînement du Vatel, hier, et, cette fois, pour se préparer physiquement en vue du match comptant pour le championnat mi-moyen Canadien entre Fernand Marcotte Jr, et le Torontois, le 3 décembre, dans l'amphithéâtre du Colisée.

Pendant une soixantaine de minutes, Gray a retenu l'attention de centaines de curieux analysant méticuleusement les moindres faits et gestes du boxeur de couleur.

A vrai dire, Gray ne fit pas montre d'un grand éclat dans ses ébats avec son partenaire d'entraînement Joe Henry, se contentant d'essuyer les coups et d'offrir une réplique sérieuse avec modération, au cours des deux rounds de boxe simulée.

Même lorsqu'il a utilisé la traditionnelle corde à sauter

et le sac d'entraînement, le champion canadien n'a ouvert, en aucun moment, la machine à toute vapeur.

UN SPECTACLE

A la fin de la période de temps alloué au combat simulé, le champion Gray et le maigrelet entraîneur ont donné une exhibition s'apparentant beaucoup plus au spectacle qu'à une séance d'entraînement.

Pendant de longs instants, Gray dû s'astreindre à une répétition de coups dans les mains de son entraîneur avec une fougue incroyable. On peut dire que ce furent les seuls moments vraiment excitants de cette première apparition de Gray revêtu de son maillot d'entraîne-

ment. "Ces méthodes européennes visent particulièrement à aiguïser les réflexes des boxeurs", d'expliquer Robert Desfossés, l'un des gérants de Fernand Marcotte.

IL EST PRET

"Je suis prêt", de commenter Gray en prenant place à la table des scribes. Son entraînement se limitera à deux à trois rondes de boxe simulée en plus de mouvements légers en danse, en assouplissements et au sac d'entraînement, pour conserver le poids requis.

Le boxeur de 26 ans connaît la réputation du "punch" de son adversaire, quoiqu'il ne l'aie jamais vu quoiqu'il ne l'ait jamais vu

Roy croit en Marcotte

par Robert JUTRAS

Jean-Claude Roy, cet ex-poids lourd frisant les six pieds, est confiant de voir son ami Marcotte l'emporter face à Clyde Gray le 3 décembre au Colisée.

L'athlète de Montmagny, qui a conversé pendant de longues minutes avec Marcotte fils après sa période d'entraînement hier, a livré une trentaine de combats au cours de sa carrière. "En 4 rondes de boxe contre Mamby cet après-midi (hier), si Fernand a encaissé 5 bons coups, c'est le maximum", d'analyser Roy.

Roy a constaté que la garde de son concitoyen était haute et qu'il roulait dans les coups. "C'est une bonne tactique à employer devant Gray".

AVANT LA SIXIEME

Roy accorde plus de chances à son ami dans les premiers rounds du combat. "Je crois qu'il va tout donner au cours des six premiers engagements, mais s'il défonce, il pourra finir assez fort parce qu'il démontre une excellente condition physique. Je dois toutefois dire que je n'ai pas encore vu Gray à l'entraînement".

Roy rappelle avec nostalgie qu'il regrette ses belles années entre les câbles. "C'est très difficile de se débarrasser d'un sport que vous avez dans la peau".

Clarence Campbell ignore les intentions de Finley

NEW YORK (PA) — Le président Clarence Campbell, de la LNH, a déclaré hier que le circuit ignorait encore si Charles Finley voulait vendre ses Golden Seals de la Californie.

Le bureau des gouverneurs s'est réuni hier pour discuter le problème, à savoir si Finley voulait céder le club à la ligue pour \$6 millions.

Ligue Mineure du St-Laurent

HIER

PEE-WEE
Beauport 5, Giffard 3
MIDGET
Giffard 8, Beauport 6
AUJOURD'HUI
PEE-WEE et MIDGET
Vanier vs Sillery

Finley aurait perdu \$2.5 millions en trois saisons, mais les assistances ont augmenté cette année.

Finley a confié à Campbell en juillet dernier qu'il voulait vendre le club "en augmentant le prix de \$500,000".

La LNH était prête à acheter le club, mais s'opposait à son transfert à Indianapolis.

Finley était absent hier

Campbell a ajouté que l'offre de vente de Finley n'a jamais été soumise au bureau des gouverneurs.

Le pilote-gérant des Seals, Fred Glover, a révélé la semaine dernière que les assistances avaient augmenté

mais qu'il était encore trop tôt pour en évaluer la valeur.

Autres sujets

Les gouverneurs ont aussi discuté "la piraterie" des matches télédiffusés de la LNH par la cablediffusion, mais ignorent encore que faire à ce sujet.

Campbell a noté que le match Rangers à Philadelphie jeudi soir sera retransmis à New York, mais également à Philadelphie par la cablediffusion, même si le match ne doit pas être transmis à Philadelphie.

Campbell a précisé que ce même système de piraterie existait à Montréal.

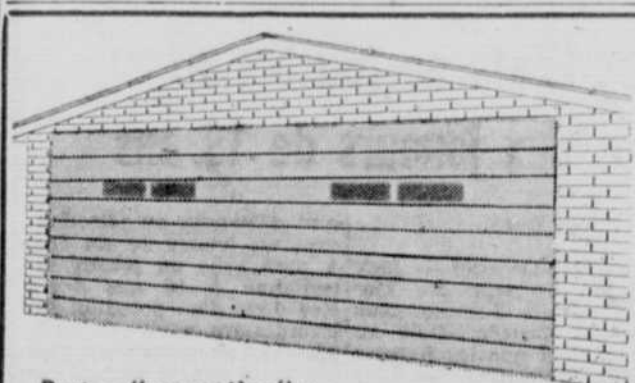
Enfin, la ligue a approuvé le calendrier de la saison prochaine, alors que 18 clubs, en quatre divisions,

se lanceront dans la mêlée, avec l'arrivée de Washington et Kansas City.

La saison débutera le 9 octobre et prendra fin le 6 avril, chaque club disputant 80 matches.

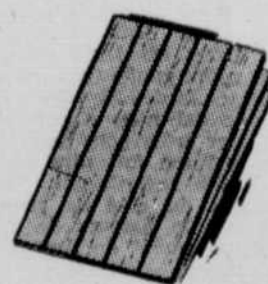
Pointeurs LNH

	B	A	pts
Esposito, Bos	23	26	49
Orr, Bos	12	28	40
Hodge, Bos	16	18	34
Martin, Buf	15	13	28
Cournoyer, Mtl	15	11	26
Cashman, Bos	8	18	26
Park, NY	5	21	26
Hextall, Min	5	19	24
Redmond, Dét.	13	10	23
Goldsworthy, Min.	12	11	23
Lemaire, Mtl	7	16	23
Charron, Dét	12	10	22
Ullman, Tor.	10	12	22



Portes "monopiece" ou à sections
STANLEY BERRY } se soulèvent d'un coup de pousse

Portant une garantie sans réserve de 5 ans



Première qualité
25 couleurs au choix

Prix à partir de
\$3.80 la feuille

PANNEAUX PREFINIS

FERLAND & FERLAND LTEE

445, Pierre-Bertrand — Ville Vanier — 681-2512

Dennis Murphy s'est rendu à Baltimore

BALTIMORE (PA) — Alors que l'AMH songe à déménager un club à Baltimore, le maire William Donald Schaefer a tenu hier une réunion avec les dirigeants du club actuel de la LAH.

Dennis Murphy, président de l'AMH, veut déménager les Knights du New Jersey à Baltimore le 17 décembre si le club peut évoluer au Centre ci-lique.

Mais les Clippers de la

LAH, qui évoluent à Baltimore depuis 1962, détient un contrat exclusif avec la ville expirant après la saison 1976-77.

Schafer s'est entretenu avec Jake Embry, président des

Clippers, et Zanvyl Krieger, président du bureau de direction.

La ville devra trouver une issue au contrat exclusif des Clippers avant une décision finale de la part de l'AMH.

De plus, il y a d'autres complications.

Les Clippers sont déjà en négociations avec Abe Pollin de la LNH qui doit faire ses débuts à Largo l'an prochain.

Les Clippers ont déjà exigé une indemnité de \$1 million pour invasion de leur territoire de la LAH.

De plus, au cas où Baltimore obtienne un club de se fusionnerait avec la LNH, Pollin pourrait bien s'opposer à un club sur ses limites territoriales.

Murphy a visité Baltimore au cours des derniers jours, probablement pour s'enquérir de la disponibilité du Centre civique et rencontrer les propriétaires éventuels, qui n'ont pas encore été identifiés.

Les Knights de Jersey Ci-

ty, anciens Blades de New York, évoluent dans une arène de Cherry Hill, comptant 5,000 sièges, en comparaison des 11,329 du Centre de Baltimore.

SREMFU
Pour leur part, les dirigeants des Clippers se sont opposés à partager leur patinoire avec un club de l'AMH.

Ils ont rappelé l'exclusivité de leur contrat et ne veulent pas partager leur clientèle avec un club de l'AMH, "car ce serait un suicide pour les deux clubs, d'autant plus qu'il serait stupide d'abandonner une affaire sûre pour un mirage".

Les Clippers, non invités à rejoindre les rangs de la LNH il y a quelques années, mais ont été ignorés lors des dernières expansions.

Henry n'en a pas entendu parler

par Roger DORE

OTTAWA, Ontario — Contrairement à la rumeur lancée lundi par un journal de Baltimore et retransmise au Canada par une agence de nouvelles, il n'est pas question que les Knights de Jersey quittent la ville de Cherry Hill pour s'installer à Baltimore. S'il faut en croire les commentaires recueillis, les Knights qui ne sont à Cherry Hill que depuis quelques jours, sont là pour y demeurer du moins pour la balance de la saison.

"Je ne sais pas d'où cette rumeur a originé mais chose certaine, c'est la première fois que j'entend parler d'une telle nouvelle" de répondre Camille Henry rejoint hier.

"Lorsqu'il fut question du transfert des Golden Blades, des villes comme Springfield, Baltimore, New-Jersey, Cherry Hill, Détroit et Pontiac ont été mentionnées. C'est peut-être en partant de l'une de ces hypothèses qu'un journal de Baltimore a écrit que la franchise pourrait être transférée là" a-t-il poursuivi.

DES ECHANGES

Par ailleurs, lors du passage des Knights à Boston lundi où ils ont affronté les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, Camille Henry et Marvin Milkes ont eu un entretien avec Harold Baldwin, président des Whalers et aussi responsable de la franchise des Knights aux yeux des gouverneurs de la ligue.

"M. Baldwin a clairement établi que Marvin et moi avions pleinement autorité sur les joueurs. C'est ainsi qu'à compter de maintenant, nous avons le droit de céder des gars à l'organisation mineure pour en rappeler d'autres et faire des transactions avec les autres équipes de la ligue, chose que nous ne pouvions faire depuis que les Golden Blades a vaient été placés en tutelle" de poursuivre Camille.

Selon Jack Toupin

Les Leafs ne toucheront pas aux joueurs de 18 ans

par Roger Doré

(OTTAWA, Ontario) — Jack Toupin, dépisteur des Maple Leafs de Toronto pour l'Est du Canada, était au même hôtel que les joueurs des Nordiques à Ottawa hier étant de passage dans la région pour assister à la partie opposant les Eperviers de Sorel aux Festivals de Hull en soirée. Toupin accompagnait Murray Schell, dépisteur de l'Ouest Canadien au profit de la même organisation.

"La récolte ne sera pas grosse cette année" de me faire remarquer Jack Toupin. "En Ontario comme au Québec, le potentiel qui intéresse le hockey professionnel sera bien moyen à moins que certains joueurs connaissent une deuxième moitié de saison extraordinaire ou du moins se fassent plus remarquer qu'en ce moment".

Parlant de la prochaine sélection des équipes professionnelles, j'ai demandé à ce dépisteur des Leafs de quelle façon il voyait le repêchage prématuré des jeunes de 18 ans...

"Je ne sais pas qu'il y ait beaucoup de joueurs de 18 ans de sélectionnés avec ce prix de \$40,000 que les équipes professionnelles doi-

vent déboursier en sélectionnant un joueur de cet âge. A mon avis, un joueur sélectionné à 18 ans devra être doué d'un potentiel extraordinaire et il n'y en a pas plus de quatre au Québec alors que je n'en ai pas vu un seul encore en Ontario".

"Je suis d'avis que les Leafs de Toronto ne repêcheront pas de joueurs de 18 ans à moins d'être en mesure de mettre la patte sur une super-vedette ou un joueur doué d'un talent extraordinaire. L'an dernier, nous avons eu trois choix de première ronde (celui des Bruins, celui des Flyers et le leur) ce qui nous a permis de signer trois bons jeunes et ce qui me fait dire que les Leafs regarderont pas tellement du côté de cette catégorie de joueurs de 18 ans cette année" de poursuivre Toupin.

"D'ailleurs, au niveau des instructeurs, nous avons reçu l'ordre de jeter un p'tit coup d'oeil sur les 18 ans mais rien de plus. Nous aurons un meeting prochainement (les entraîneurs de l'organisation des Leafs) et peut-être que la politique du club sera modifiée de ce côté mais pour l'instant aucun plan précis n'a été élaboré".

Les Knights pourront ainsi jouer d'une certaine liberté d'action même si Marvin Milkes devra rendre des comptes au président des Whalers qui lui fera rapport régulièrement les vrais propriétaires de cette franchise de Cherry Hill.

"Marvin rendra des comptes à M. Baldwin d'accord, mais dans les autres domaines que celui des transactions ou encore du transfert des joueurs et ce à la demande espérée du président des Whalers. Il est facile de comprendre qu'étant président d'une autre équipe, il serait dans pour une autre équipe d'une même ligue dans un domaine d'échanges" de dire Camille Henry.

16 mois après, Orval Tessier regrette la route choisie

par Roger Doré

(OTTAWA, Ontario) — Vous vous souvenez de juillet 1972, période au cours de laquelle les Nordiques étaient à la recherche d'un instructeur tout comme les Remparts à la suite du départ de Maurice Filion? Orval Tessier était alors hautement considéré par les deux organisations. Il devait finalement arrêter son choix sur l'équipe de la ligue junior majeure du Québec.

"Deux choses ont véritablement motivé ma décision au cours de cette période" de commenter Orval hier. "Tout d'abord, je ne croyais sincèrement pas avoir assez d'expérience pour me lancer derrière le banc d'une équipe professionnelle et deuxièmement M. Turcotte (il était alors le président de l'équipe) a eu énormément d'influence sur moi. D'ailleurs, j'ai toujours aujourd'hui énormément de respect pour ce grand homme qu'est M. Turcotte".

Appelé à préciser s'il regretterait ou non de s'être lancé dans l'aventure

des Remparts plutôt que celle des Nordiques, Tessier a répondu "oui je regrette. Mais il faut faire bien attention car tu me poses cette question quelques 16 mois plus tard alors que bien des choses se sont produites depuis".

"Maintenant que je connais de la façon dont j'ai cessé mes activités avec les Remparts, je dois dire que si c'était à refaire, j'opterais définitivement pour les Nordiques" de préciser le gérant-général des Royals de Cornwall et d'une émission de sport sur les ondes d'un poste de radio à Cornwall.

LOS ANGELES

"Chose certaine, je reviendrais derrière le banc d'une équipe de hockey et peut-être plus vite que certains peuvent le penser. Ainsi, je puis te dire que le mois dernier, j'ai refusé une offre des Kings de Los Angeles de la ligue Nationale de hockey qui m'offrirait le poste

d'assistant - instructeur. J'aurais pu devenir l'adjoint de Bob Pulford mais j'ai préféré refuser l'offre et m'en tenir à mon ouvrage avec les Royals de Cornwall au moins jusqu'à la fin de la saison. Chose certaine, je serai fort probablement derrière un banc la saison prochaine" de préciser celui qui est venu à deux che-veux de devenir le premier instructeur du hockey junior à gagner deux Coupe Memorial, deux années consécutives avec deux clubs différents. Après un gain avec les Royals de Cornwall, ses Remparts ont perdu en grande finale.

"Je n'en veux pas aux Remparts" de répéter Tessier, "mais si le choix entre les Nordiques et les Remparts s'offrait de nouveau à moi aujourd'hui, j'opterais pour le hockey professionnel sans hésiter. Actuellement, je me sens prêt à relever un défi du genre chose que j'aurais dû faire lorsque l'occasion s'est présentée l'an dernier".

"Toutefois, l'expérience acquise derrière le banc des Remparts et celle d'un véritable poste de gérant-général avec les Royals de Cornwall me seront très utiles dans le futur" a-t-il poursuivi.

DAVIS A PROMIS

Pour en revenir aux Royals de Cornwall, précisons que la construction d'un nouvel aréna est une chose vitale s'ils veulent demeurer dans la ligue junior majeure du Québec pour la prochaine saison.

"Nous l'attendons avec impatience cet aréna" de me répondre Tessier alors que je m'informais où en étaient les choses. "Le premier ministre de l'Ontario (William Davis) est venu à Cornwall il y a quinze jours et il a promis les crédits nécessaires à la construction de notre centre des sports. Nous n'attendons plus qu'une décision similaire soit annoncée du fédéral et les autorités de la ville pourront donner le feu vert pour la construction".

hockey

MARDI
ASSOCIATION MONDIALE
Winnipeg 4, Los Angeles 5
Quebec 1, Toronto 3

LIGUE NATIONALE
Atlanta 2, Islanders 4
Vancouver 2, St-Louis 2

LIGUE JUNIOR majeure du Québec
Sorel 9, Hull 4
Sherbrooke 3, Trois-Rivières 7

LIGUE NORD-AMERICAINE
Maine 4, Johnstown 1

MERCREDI
ASSOCIATION MONDIALE
Winnipeg 4, Houston 1
Minnesota 1, Vancouver 1

LIGUE NATIONALE
Los Angeles 8, Montréal 1

Toronto à Pittsburgh
Boston à Chicago
Minnesota à Californie

CLASSEMENTS
ASSOCIATION MONDIALE
Section EST

N.-Angl. 13 9 1 88 77 27
Quebec 12 12 1 95 83 25
Chicago 11 7 1 71 61 23
Cleveland 10 8 2 70 72 22
Toronto 9 12 3 77 81 21
Cher. Hill 7 13 2 52 85 16

Section OUEST

Edmonton 14 6 0 78 56 28
Houston 11 6 1 71 52 23
Minnesota 11 8 1 80 68 23
Winnipeg 9 12 2 81 81 20
Vancouver 8 14 0 74 93 16
Los Angeles 8 16 0 65 90 16

LIGUE NATIONALE

Division EST

Boston 16 4 1 102 55 33
Montreal 12 6 2 71 56 26
Rangers 10 7 5 84 65 25
Toronto 9 7 5 70 54 23
Buffalo 9 10 1 66 71 19
Detroit 9 11 1 71 94 19
Vancouver 5 11 4 48 69 14
Islanders 4 9 7 49 65 15

Division OUEST

Philad. 13 6 1 58 33 27
Atlanta 10 7 4 57 56 24
Chicago 9 5 6 55 37 24
St-Louis 9 7 4 56 44 22
Pittsburgh 7 10 3 52 83 17
Minnesota 4 10 6 57 70 14
Los Angeles 5 12 3 55 72 13
Californie 5 14 1 43 74 11

LIGUE JR MAJEUR DU QUEBEC

Division EST

Quebec 21 4 1 188 110 43
Sorel 17 7 1 176 118 35
Shawinig. 13 9 2 126 105 28
Chicoutimi 7 17 0 88 154 14
T.-Riv. 6 19 0 107 183 12

Division OUEST

Cornwall 19 5 0 143 89 38
Montréal 13 7 2 151 98 28

Sherb. 12 13 0 102 116 24
Laval 10 11 1 114 124 21
Drumville 16 1 110 150 17
Hull 3 21 0 73 132 6

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

G P N PP PC Pts
L. Még. 10 5 3 75 65 23
Beaumont 8 5 4 81 62 20
C. Mad. 7 6 5 91 91 19
St-Foy 9 8 0 77 74 18
T. Mines 5 10 4 61 75 14
G. Mère 5 10 4 53 74 14

LIGUE NORD AMERICAINE

G P N PP PC Pts
Maine 16 7 2 128 91 34
Syracuse 13 9 1 89 67 27
Johnstown 12 9 1 83 89 25
L. Island 11 11 0 95 86 22
Cape Cod 11 13 1 121 125 23
Mohawk V. 8 15 2 93 126 18
Binghamton 8 15 1 99 124 17

LIGUE PROGRESSION

G P N PP PC Pts
Aigles 4 1 0 43 23 8
Bulldogs 2 2 1 29 36 5
Castors 2 3 0 17 35 4
Loups 1 3 1 29 36 3

Défaite de 3-1 devant les Toros

Les Nordiques polis les soirs de première

(OTTAWA, Ontario) — Le moins que l'on puisse dire, les Nordiques sont des joueurs polis en soirée de grande première... Après avoir laissé les Knights remporter les honneurs du premier match à être disputé à Cherry Hill (3-1 dimanche dernier) voilà que cette fois, ils ont laissé les Toros de Toronto accumuler deux autres points au classement, à la première partie de l'AMH à être disputée à Ottawa, cette saison.

C'est par le compte de 3-1, que les Nordiques ont baissé pavillon dans ce que Jacques Plante devait qualifier à l'issue de la rencontre de match le plus ternes à être présenté cette saison et au niveau des deux équipes et de la plus mauvaise performance de ses hommes depuis qu'il est derrière le banc des Nordiques.

"Il n'y a eu aucune action d'un côté comme de l'autre. Il n'y avait absolument pas de vie dans cet amphithéâtre. Il n'y a eu aucun signe d'agressivité" de dire Plante.

LE PREMIER BUT

Contre les "défensifs" Toros, il faut à tout prix arra-

cher les devants, dès le départ, pour ainsi les forcer à favoriser un style ouvert. Les joueurs des Nordiques se sont fait répéter cette observation par leur instructeur les devants et ils se sont assis à la ligne bleue comme d'habitude, pour s'accrocher à cette mince avance et attendre les ouvertures de poursuivre Plante, en analysant l'allure de la partie.

"Puis, nous avons réussi à niveler les chances, mais il a fallu que nous leurs donnions un cadeau et le tour était joué, la défaite était déjà enregistrée", a-t-il poursuivi.

CE BUT CHANCEUX

Avant ce but vraiment chanceux de Carl Brewer, Gavin Kirk avait ouvert le pointage dans la partie avec son 8e filet de la saison. Posté seul devant le filet des Nordiques, il a capitalisé sur un retour de lancer accordé par Deguise après avoir bloqué un boulet de Wayne Carleton.

Guy Dufour est celui qui a réussi à créer l'égalité en décrochant un tir rapide après avoir reçu la rondelle de son centre Jeannot Gilbert

lequel venait de gagner les honneurs d'une mise-au-jeu en territoire adverse. Il en était à son dixième but de l'année.

Puis vient ce fameux but gagnant en deuxième période. Un tir de la ligne bleue de Carl Brewer, jeu similaire à celui que les Toros avait employé contre Serge Aubry à Québec la semaine dernière. Sur ce léger lancer, Deguise a effectué l'arrêt avec sa mitaine puis le disque a ricoché pour tomber à côté de lui et glisser jusque dans le but des Nordiques.

Le quatrième but de la rencontre fut celui de Tom Martin qui a fait scintiller la lumière rouge après un autre magnifique jeu de la part de celui qui mérite le titre de premier grand, Wayne Carleton lui a fait une remise lui permettant d'être seul avec un Deguise hors d'équilibre et il n'a pas raté la cible.

J'EN AI JAMAIS VU

"J'en ai jamais vu des comme celui-là" de dire Deguise en parlant du but de Brewer en deuxième période. "La rondelle a ricoché sur mon gant pour rebondir de l'autre côté et c'est là qu'elle m'a échappée".

En fait, outre ce but chanceux de Brewer, Michel a connu une excellente partie et une attaque un peu plus soutenue de la part de ses coéquipiers aurait sans aucun doute changé l'histoire de la rencontre.

"Ce n'est pas avec cinq buts en trois parties que nous pouvons escompter gagner beaucoup de parties" de me faire remarquer Michel Parizeau. "Nous avons essayé

mais ça ne cliquait pas ce soir (hier soir)".

Incidemment, les Nordiques n'ont compté que cinq buts au cours de leurs trois derniers matches dont trois à Cleveland où ils ont remporté une première victoire à vie.

"Ils (les Toros) ne nous ont pas laissé la chance de nous organiser une seule fois. Ils ont accroché toute la partie sans compter qu'ils nous attendaient quatre à la ligne bleue pour faire avorter tous nos jeux. Nous n'avons pas eu de véritables chances de compter au cours de cette partie" de dire Houle.

Soulignons qu'outre le jeu qui a valu un but à Guy Dufour, un tir d'Alain Caron, au cours du seul jeu de puissance des Nordiques, a été l'un des seuls bons moments des Nordiques durant cette partie. Avec un puissant tir Caron a déjoué le gardien Gilles Gratton mais la rondelle est venue donner contre le poteau des buts. Si le but avait été réussi, le pointage aurait alors été nivelé et peut-être que la conclusion aurait été différente.

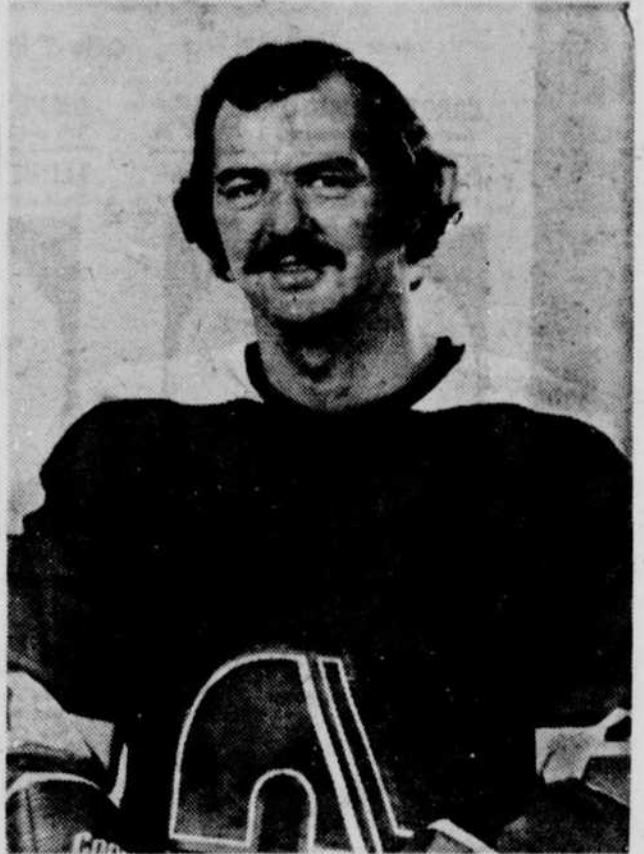
Rénald Leclerc, qui a été utilisé régulièrement en troisième période (il était à la droite de Réjean Houle et Serge Bernier), a déclaré après la rencontre qu'il se sentait définitivement prêt à effectuer un retour au jeu de façon permanente. "C'eût été mieux si nous avions gagné la partie, mais je dois quand même dire que ça bien été pour moi, même si je semblais un peu perdu sur la patinoire. Il est vrai qu'en étant à ma première partie en deux mois, il est un peu normal de me voir courir un peu partout sur la glace pour

finallement avoir de la misère à obtenir de bonnes chances de compter. Chose certaine, je suis maintenant assez bien pour jouer régulièrement" a-t-il dit.

Ce retour au jeu de Rénald Leclerc et celui de Jean Payette forcera sûrement Jacques Plante à repenser ses tris offensifs. Des changements peuvent-ils être faits d'ici la prochaine partie à Québec demain soir? Plante a refusé de répondre à cette

question préférant réfléchir avant de décider.

Les Nordiques reviennent une fiche négative de une à Québec aujourd'hui avec victoire en trois joutes pour le présent voyage. Ils jouent maintenant avec une moyenne inférieure à .500 sur la route (sept en quinze), mais demeurent tout de même au deuxième rang dans l'est, même si bien des équipes ont des parties en main sur eux...



Guy DUFOUR

Les Toros au 7e ciel

(OTTAWA, Ont.) — Si les choses n'allaient pas trop bien pour les Nordiques hier soir, il faut en dire le contraire pour les Toros qui ont remporté leur quatrième victoire en cinq parties. Ce rendement leur a permis d'atteindre le cap des 21 points au classement de la division et bien qu'ils demeurent au cinquième rang, ils ne sont plus qu'à six points des meneurs.

"Un p'tit changement comparativement à notre début de saison" de lancer le cerbère Gilles Gratton avec un large sourire au vi-

sage. Puis devenant tout à coup insultant pour les Nordiques (!) il a ajouté: Cette partie fut définitivement notre plus facile depuis un bon bout de temps particulièrement au cours des derniers matches." Incidemment, Gratton a bloqué 98 rondelles en deux parties en fin de semaine, puis seulement 28 contre les Nordiques hier soir.

"Nous sommes sur la bonne voie. Maintenant, ça va être intéressant la lutte dans le classement de la section Est" a-t-il dit.

HORS-JEU

(OTTAWA, Ontario) — Les joueurs des Nordiques qui souffraient de blessures mineures, ont été soignés dans la chambre des Rough Riders d'Ottawa, hier matin, à l'issue d'une séance de pratique au Centre civique. C'est l'instructeur des détenteurs de la coupe Grey, Jack Gotta, qui avait accordé cette permission au soigneur Guy Girardeau.

Les Nordiques entreront en ville plus à bonne heure que prévue aujourd'hui. Les joueurs ne devaient arriver à Québec qu'à 16.50 hres, avec un vol direct entre Ottawa et Québec, mais l'horaire a été modifié hier. Semble-t-il que cette modification à l'horaire est due au fait que les Crusaders de Cleveland (ils joueront à Québec jeudi soir) devaient prendre le même avion que les Nordiques et le président de la ligue, Dennis Murphy, aurait tout simplement demandé à Jacques Plante de modifier l'horaire de son équipe.

On sait que déjà les Nordiques ont déjà pris un vol "Montréal-Québec" en même temps que les Aeros de Houston, et la direction de la ligue tente le plus possible d'empêcher cette état de chose.

Dennis Sobchuck qui tout comme Jacques Locas a accepté les conditions de l'équipe de Cincinnati, nouvelle franchise de l'AMH pour l'an prochain, s'est vu offrir une magnifique automobile, en signant son premier contrat professionnel. On sait que le dit contrat ne sera valide que pour l'an prochain, Sobchuck terminant cette saison sa carrière junior avec une équipe de la Ligue junior majeur de l'Ouest canadien.

Murray Schnell, dépisteur des Leafs de Toronto pour la région de l'Ouest du Canada, dit énormément de bien d'un certain Ron Chipperfuld des Kings de Brandon de la ligue de l'Ouest. Selon le représentant des Leafs, ce joueur devrait être l'un des premiers choix, au prochain repêchage.

Cette partie Québec-Toronto à Ottawa était la première d'une série de neuf que disputeront les Toros, au Centre civique d'Ottawa.

Aucun joueur des Toros n'a encore réussi à compter trois buts dans une même partie, depuis le début de la

saison. Par ailleurs, les gardiens Gilles Gratton et Les Binkley ont inscrit un blanchissage, à la fiche de l'équipe. Ils s'étaient partagés le travail le 16 octobre dernier, pour blanchir les Sharks de Los Angeles.

Les Toros ont réussi à mettre sous contrat, deux joueurs juniors qui figuraient parmi les plus recherchés de la Ligue nationale, l'an dernier. Il s'agit de Pat Hickey (le deuxième choix des Rangers de New York) et Peter Marrin (choix de deuxième ronde des Canadiens de Montréal).

Quelques statistiques comparatives entre les deux équipes qui s'affrontaient hier soir, à Ottawa... Les Nordiques ont une moyenne d'âge de 27.22 ans, comparative-ment à celles des Toros qui est de 25.20... La taille moyenne des Toros est de 5'11", alors que celle des Nordiques est de 5'9".83... Au niveau du poids, un Toros moyen pèse 182.65 livres, alors que la moyenne des Nordiques se situe à 174.52 livres...

Avant le match d'hier soir, quatre joueurs des Nordiques avaient réussi deux buts gagnants. Il s'agit de Réjean Houle, Robert Guindon, Jeannot Gilbert et André Gaudette.

Rappelons que l'an dernier, ces Toros (ils étaient alors désignés sous l'appellation Nationaux d'Ottawa) avaient été la bête noire des Nordiques, ayant remporté sept victoires en dix parties. Cette faible production devant les Nationaux avait d'ailleurs coûté aux Nordiques, une place dans les séries de fin de saison.

Avant les parties d'hier dans l'AMH, les Nordiques dominaient le circuit pour la plus grosse production de buts avec 94, dix de plus que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre et 14 de plus que les Fighting Saints du Minnesota.

François Lacombe a effectué un retour au jeu hier. Blessé à la main droite, à Cleveland, il n'avait joué qu'à une seule reprise à Cherry Hill. Il a pris son tour régulier sur la glace, en compagnie de Jean-Claude Tremblay. Lacombe a dû subir des traitements spéciaux, ne pouvant pas tenir son bâton de hockey.

Les Nordiques ont maintenant 25 parties de disputées depuis le début de la saison, six de plus que les Cougars de Chicago.

Textes: Roger Doré

Payette veut jouer

(OTTAWA, Ontario) — Jean Payette n'était définitivement pas un homme heureux après la partie d'hier à Ottawa. Son équipe avait perdu, oui mais il avait en plus réchauffé le banc encore presque toute la rencontre. Il n'a fait qu'une seule apparition sur un jeu de naissance et s'est fort bien tiré d'affaire.

"Je veux jouer" a-t-il lancé après la rencontre. "Je me sens parfaitement en forme et prêt à donner un rendement maximum mais pour cela il me faudra jouer".

Jacques Plante, qui a gardé Payette sur le bout du banc en dépit d'une excellente performance au cours de sa brève apparition sur la glace, a commenté: "nous nous étions entendus ainsi avant la partie. Il était convenu d'avance qu'il ne jouerait pas plus souvent que sur les jeux de puissance".

"Jean a été blessé et il

n'a pas vu beaucoup d'action au cours des derniers jours. Il serait donc inutile de le lancer tout d'un coup dans la mêlée et risquer qu'il se fasse blesser à nouveau. Ainsi, en recommençant graduellement, il peut reprendre une bonne coordination et nous évitons du même coup le risque des blessures inutiles."

Puis Plante a dit: "Je pense qu'il pourra être utilisé. Il a prouvé ce soir (hier soir) qu'il était capable de suivre le tempo et je l'utiliserai plus souvent à l'avenir".

Mais comme l'ajoute l'instructeur des Nordiques, il ne reste que très peu de temps avant la prochaine rencontre. Est-ce suffisant pour tenter une modification des tris offensifs et donner aux joueurs la chance de s'habituer avec leurs nouveaux coéquipiers. Pour cette raison, il faut se demander si les changements seront effectués pour jeudi soir?

DES SPECIAUX, EN PLUS DE NOS VRAIS BAS PRIX REGULIERS, CHEZ JATO... ÇA C'EST VRAI!

ON LES A LES PRIX

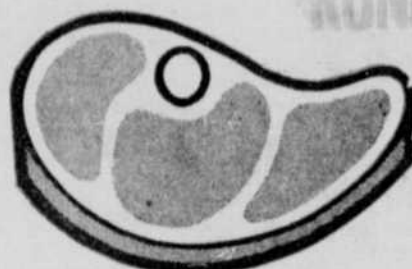
TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE PREMIERE QUALITE

BOEUF DE 'MARQUE ROUGE' LE MEILLEUR AU CANADA

QUALITE DE SWIFF PREMIUM



TOMATE

Ferme et juteuse
De Floride Gr. 6 x 7
Produit des E.-U.Cello 2 LB **55¢**

RONDE DE BOEUF

Bifteck ou Rôti
Désossé, sans perte**\$1.49**
LB

Pointe Surlonge lb \$1.59

Bifteck haché lb \$1.25

CAROTTE D'AUTOMNE **35¢**
Tendre et levé, Canada No 1 5 lbsOIGNON "ESPAGNOLE" **19¢**
Très gros et doux, Canada No 1 lbECHALOTES **09¢**
Fines et douces, de Californie pqtLAITUE BOSTON **29¢**
Jeune et très tendre, de Californie ch.SAUCISSE FUMEE **85¢**
Fraîche de "Swift" lbSAUCISSON SWIFF **41¢**
Tranche 6 oz ch.BACON SWIFF **\$1.12**
Tranche, traité au sucre lbROTI CROUPE **\$1.49**
Marque Rouge lbJUS
DE TOMATE"Aylmer"
de fantaisie

Bte 19 oz

19¢

SHORTENING

"Domestic", à pâtisserie

Bte 2 1/2 Lbs
plus 1/2 Lb gratis**1.09**

NESTLE QUIK

Chocolat instantané

Bte 38 oz

92¢

CHOCOLAT

"Lowney", aux cerises

Bte 14 oz

95¢

SOUPE AYLMEY

crème de céleri

Bte 10 oz

16¢

BISCOTTES

"Griettes", salées ou
non salées

Pqt 9 3/4 oz

44¢

GHERKINS

"Mc. Larens"
médium

Jarre 12 oz

43¢

FARINE

"Purity",
pré-tamisée

Sac 7 lb.

98¢

FROMAGE

"Maple Leaf",
canadien, tranché

Pqt 1 lb.

83¢

NESCAFE

Café instantané

Bocal 10 oz

1.84

BISCUITS

"Leclerc", 4 dans 1

Bte 32 oz

99¢

BONBONS

"Best Brand", mentha
soufflé ou ourson
polaire

Cello 12 oz

39¢

EAU DE JAVEL

"Javex"

Gallon 128 oz

79¢

SERVIETTES

De table "Scott"

Pqt 180's

67¢

CIRE

"Aérowax", liquide,
sans frotage

Cont. 27 oz

99¢

SPECIAUX SEMAINE DU 26 NOV. AU 1er DEC. 73

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES!

LE MEILLEUR ACHAT...
C'EST LA MARQUE **Jato**

GATEAUX AUX FRUITS

"JATO"	Morceau	1 LB	.99
Saturés de fruits et de noix	Morceau	2 LB	1.95
	Couronne	2 LB	2.09
Dorés		1 LB	.89
Tère qualité		2 LB	1.75
		4 LB	2.85

Jato
C'EST
UNE MARQUE

TOUS NOS VRAIS BAS PRIX REGULIERS SONT COMPARES POUR VOUS:

FRUITS ET LEGUMES	DIVERS	POUR LE DEJEUNER	PAPIERS	POUR LA LESSIVE	VIANDES
POMMES ROUGES 29¢ Délicieuses, extra fantaisie lb	CONFITURE Jarre 64 oz 1.89 "Vachon", aux fraises	CORN FLAKES Bte 12 oz 37¢ De Kellogg's	PAPIER DE TOILETTE Pqt 2's 37¢ "Daltay", au choix	ALL Bte 4 lb 1.76 Détergent en poudre 11 oz	PETIT FRANÇAIS lb 1.99 Marque Rouge
CITRONS 6/59¢ Très juteux, de Cal., Gr. 140	CROUTE A TARTE Bte 18 oz 38¢ "Monarch", feuilletée	RICE KRISPIES Bte 9 oz 36¢ De Kellogg's	PAPIER DE TOILETTE Pqt 6's 86¢ "Capri", couleurs assorties	ZERO Bte 12 oz 1.09 Pour lavage à l'eau froide	BIFTECK lb 1.95 Délicieuse, Marque Rouge
POIRES 'Anjou' lb 33¢ Can. Extra de fantaisie	CROQUETTES Pqt 12 oz 57¢ De fléton "Rupert"	SHREDDIES Bte 12 oz 44¢ De "Nabisco"	SERVIETTES Pqt 60's 32¢ De table "Scott"	TIDE XK Format large 59¢ Détergent en poudre	BOEUF HACHE lb 1.07 Marque Rouge
CANNEBERGES lb 35¢ Fraîches, importées	MINI-POUDING 3 cont. 5 oz 47¢ Nestlé Tapioca, butterscotch	HONEY COMB Bte 9 oz 57¢ De Post	ESSUIE-TOUIT Cello 2 rouleaux 71¢ "Viva", de couleurs	SAVON EN BARRE Pqt Double 47¢ "Sunlight", pour la lessive	CROUPE lb 1.59 Cheloupe, Marque Rouge
RABIOLE lb 29¢ Petit navet blanc	GRUAU Bte 11 oz 43¢ "Robin Hood", pré-cuit	SUGAR CRISP Bte 9 oz 46¢ De Post	MOUCHOIRS Bte 100's 25¢ "Scotties", 2 plis, au choix	CALGON Bte 40 oz 1.19 Adoucisseur d'eau	BIFTECK lb 1.85 T-Bones, Marque Rouge
LAITUE chinoise lb 15¢ ferme et fraîche du Québec	MIRACLE WHIP Jarre 32 oz 71¢ De "Kraft"	CAPTAIN Bte 11 1/2 oz 50¢ CROUCHE de Queker	MOUCHOIRS Bte 67's 45¢ "Kleenex", pour hommes 3 plis	AMAZE Bte 23 oz 97¢ Déterchant pour le linge	FILET SOLE lb 1.59 Frais, prêt à cuire
CONCOMBRES ch. 13¢ Super de choix	SUCRE Bte 1 lb 22¢ EN POUDRE "St-Laurence"	TARTELETTES Bte 6's 53¢ "Kellogg's", au choix	PAPIER CIRE Rouleau 100 pi. 41¢ "Cut Rite", largeur 12"	JAVEX Bte 14 oz 65¢ Javelisant sans chlorure	EPAULE DE JAMBON lb 89¢ Genre Pénic
OIGNONS ROUGES 39¢ Secs et brossés du Québec 2 lb	Antiphlogistine Tube 2 oz 1.19 Soulage la douleur	GAUFFRES Bte 9 oz 44¢ "Aunt Jemima" congelées	PAPIER ALUMINIUM Rouleau 25 pi. 39¢ "Stuart House", largeur 12"	RINCE Cont. 32 oz 51¢ "Fleecy"	CRETONS FRAIS ch. 73¢ Délicieux de Roy, 8 oz